

Commune du Lieu



Rapport de gestion Comptes

2022

Table des matières

- Rapport de gestion 1 - 19
- Retour préavis 20 - 23
- Tableaux, analyse du bilan et bouclage final 24 - 27
- Comptes Commune du Lieu
 - Bilan 30 - 33
 - Comptes de fonctionnement 34 - 45
 - Récapitulation par natures 46 - 48
- Comptes Association scolaire (ASIVJ) 49 - 69
- Comptes ValRégieEaux 71 - 85
- Comptes Service incendie (SDIS) 87 - 89



MUNICIPALITÉ

Au Conseil Communal

Le Lieu, le 31 mars 2023

Préavis municipal n° 04/2023 Rapport de gestion - Comptes 2022

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- **Objet du préavis**

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année écoulée et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2022.

La Municipalité est à l'entière disposition des membres de la Commission de Gestion, ainsi que de ceux de votre Conseil pour tout renseignement ou éclaircissement complémentaire.

- **Rapport de gestion**

Conseil Communal

Le Conseil Communal s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année 2022. Les objets suivants ont été soumis à délibérations :

5 avril 2022	Préavis 01/2022, Chalet du Bonhomme, agrandissement de la fosse à lisier ainsi que divers travaux d'entretien et d'aménagement Préavis 02/2022, Chauffage à bois avec réseau de chauffage à distance aux Charbonnières – Raccordement de bâtiments communaux aux Charbonnières et au Lieu
24 mai 2022	Préavis 03/2022, Prise en considération du rapport sur l'étude de faisabilité de la fusion des 3 communes de la Vallée de Joux, approbation des coûts financiers et de la suite à donner concernant le processus de fusion
21 juin 2022	Préavis 04/2022, Rapport de gestion, Comptes 2021 Préavis 05/2022, Travaux de rénovation, d'optimisation énergétique et de la mise aux normes de sécurité – Centre sportif Préavis 06/2022, Arrêté d'imposition pour les années 2023 à 2027 Préavis 07/2022, Aménagement des rives du Brenet

4 octobre 2022 Aucun préavis, séance ordinaire

6 décembre 2022 Préavis 08/2022, Budget 2023
Préavis 09/2022, « Postulat pour un trafic apaisé à la Vallée »,
réponse au postulat

Administration générale et finances

Patrick Cotting, Syndic

Municipalité

Pour rappel, les charges d'un membre de l'exécutif se subdivisent comme suit :

- les activités collégiales, qui comprennent les séances hebdomadaires de la Municipalité (41 séances en 2022),
- la gestion d'un dicastère, soit la conduite par le Municipal des affaires de son dicastère, avec le soutien des collaborateurs de l'administration communale, et
- les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales.

En plus des tâches liées à son dicastère, le Syndic préside la Municipalité, veille à l'exécution des lois, des décrets et des arrêtés cantonaux et fédéraux. Il contrôle l'administration, engage la Commune par sa signature (conjointe avec la secrétaire municipale). Finalement, il représente la Commune lors de manifestations d'intérêt général. Il est le porte-parole de la Municipalité.

Personnel communal

Mme Coralie Golay, support administratif, a commencé le 1^{er} mai 2022.

M. Tristan Destraz, forestier bûcheron, a commencé le 20 juin 2022.

M. Damien Racine, forestier bûcheron, a terminé son activité au Lieu au 31 juillet 2022.

M. Robin Christen, apprenti forestier bûcheron, a terminé son activité le 12 août 2022.

M. Léo Piguet, apprenti forestier bûcheron, a commencé le 15 août 2022.

Anniversaires

Au nom de la population, la Municipalité a apporté ses vœux à la personne suivante, à l'occasion de son nonantième anniversaire :

Madame Jacqueline Lugin

29 janvier

Les Charbonnières

Naissances

La Municipalité a enregistré les naissances suivantes en 2022 :

	2022	2021	Différence
Le Lieu	2	3	-1
Les Charbonnières	4	5	-1
Le Séchey	0	0	0
Total	6	8	-2

Travaux de la Municipalité

La Municipalité a traité en 2022 plusieurs études, projets et travaux soit :

- Plan d'affectation de la Combe : zone industrielle au Lieu
- Plan d'affectation Le Vivier : projet de la nouvelle fromagerie au Lieu
- Plan d'affectation des Crettets : zone d'intérêt public, centrale de chauffe aux Charbonnières
- Plan général d'affectation (PGA) – Plan d'affectation communal (PACom)
- Aménagement des rives du Brenet
- Projet du Complexe du Brenet
- Mobilité, postulat trafic apaisé
- Etude de faisabilité de la fusion des 3 Communes de la Vallée de Joux
- Aménagements travaux du carrefour du Séchey
- Aménagements travaux du carrefour Grand-Rue – la Gare au Lieu

Impôts

Le budget 2022 a été préparé en automne 2021. Lors de cette préparation, la situation liée au COVID nous appelait à une certaine précaution, qui s'est ajoutée à la prudence habituelle de la Municipalité.

D'une manière globale, le chapitre 210 « impôts » est supérieur de CHF 587'255.56 au budget et de CHF 283'919.07 au comptes 2021.

A noter qu'en recalculant la facture sociale et la péréquation/thématique, le solde net est supérieur d'environ CHF 100'000.00 entre le budget et les comptes.

Revenu et fortune des personnes physiques :

- CHF 240'893.71 de plus que sur le budget (+ 13.92%) et également supérieur de CHF 237'003.21 au boucllement 2021 (+13.67%).

Source :

- Toujours difficile à évaluer en fonction de la fluctuation des emplois saisonniers d'une part et des frontaliers de l'autre. En fonction de leurs statuts, les employés frontaliers peuvent être soumis à l'impôt à la source. Pour 2022, nous avons un montant supplémentaire de CHF 27'658.89 sur le budget (+92.19%) mais inférieur de CHF 6'906.19 (-10.7%) sur les comptes 2021.

Frontaliers :

- La base de calcul des impôts frontaliers est la masse salariale, qui a augmenté (+1.31%) et le "taux de retour" 3.75 %, inférieur à l'année précédente (-3.6%). Ce taux est un calcul émanant de l'administration cantonale qui prend en compte des paramètres non maîtrisables au niveau communal. De plus, cet impôt est comptabilisé l'année suivante (masse salariale et taux de retour 2021 comptabilisé en 2022).
- A titre d'exemple, les taux de retour (comptabilisés) sont :

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux	3.84%	3.39%	3.46%	4.16%*	3.89%	3.75%

* taux connu lors de l'élaboration du budget 2022 : 4.16% (2020)

Bénéfice et capital des personnes morales :

- CHF 172'392.25 supérieurs au budget (156.72%) et également supérieur à l'année précédente de CHF 39'367.20 (+16.2%).

Foncier :

- Le taux est toujours de 0.08 %. L'augmentation sur le budget 2022 et les comptes 2021 est due aux nouvelles taxations d'immeubles après travaux ou vente.

Droits de mutations et gains immobiliers :

- Le budget représente toujours une moyenne sur 10 ans. Il est difficile à l'avance de connaître le nombre de ventes et leurs valeurs. En l'occurrence pour cette année, il y a eu « beaucoup » plus de ventes.

Péréquation – cohésion sociale - thématiques - subvention Ajoval – Réforme police

- Les décomptes finaux de ces postes parviennent, en règle générale, entre le printemps et l'été. Une estimation des montants est donc établie à fin février.
- Pour ce calcul de la péréquation-cohésion sociale-thématique, le point d'impôt sert de base. En 2022, la valeur du point d'impôt pour la Commune est de CHF 35'207.--, alors qu'elle était de CHF 29'965.-- pour 2020, seul chiffre connu lors de l'élaboration du budget.
- Pour les subventions AJOVAL, c'est le nombre d'habitants et les heures consommées qui déterminent le montant à charge des communes.
- Pour 2022, en tenant compte de la valeur connue du point d'impôt et des coefficients de multiplication transmis par l'administration cantonale lors de l'établissement du budget, les chiffres suivants peuvent être avancés (en CHF) :

	Budget (Canton/Ajoval)	Calcul (interne)	En notre faveur
Facture sociale	814'236.00	904'236.00	- 90'000.00
Péréquation alimentation	582'594.00	672'594.00	- 90'000.00
Péréquation retour à recevoir	317'414.00	237'414.00	- 80'000.00
Thématiques à recevoir	693'320.00	578'320.00	- 115'000.00
Subvention à Ajoval	138'000.00	138'000.00	0.00
Réforme Police	96'041.00	116'041.00	-20'000.00

- Soit un solde final de CHF 395'000.-- à payer. Ce montant a été porté aux passifs dans les comptes transitoires (compte 9259.1).

Bouclerment

Avec un total des produits de CHF 8'553'130.04 et des charges pour CHF 8'534'088.74, l'exercice 2022 se solde par un excédent de revenu net de CHF 19'041.30, alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 82'850.00 (différence CHF 101'891.30).

Cet excédent de revenu de CHF 19'041.30 vient en augmentation du compte capital.

Il est à relever que ce résultat tient compte d'amortissements complémentaires de CHF 385'906.08 et de l'attribution à la réserve générale de CHF 170'000.00 non budgétisés.

Contrôle des habitants

Recensement de la population du Lieu au 31 décembre 2022

	Suisses	Etrangers	Total	2021	Différence
Nombre d'habitants					
Le Lieu	406	93	499	487	12
Les Charbonnières	278	42	320	328	-8
Le Séchey	76	3	79	75	4
Total	<u>760</u>	<u>138</u>	898	<u>890</u>	8

	2022	2021	Différence
Nombre de frontaliers	336	380	-44

Centre sportif

Le Conseil d'Administration du Centre Sportif a dû faire face en fin d'année 2022 à l'absence prolongée de sa Directrice, Madame Delphine Toro.

Le CA a fonctionné en tant qu'organe opérationnel dès le 9 décembre 2022, en s'appuyant sur les chefs de services et tout le personnel du Centre Sportif. Un immense merci à toutes ces personnes, sans lesquelles il aurait été très difficile de maintenir toutes les activités du Centre.

Un nouveau directeur a pris ses fonctions au 1^{er} avril 2023, il s'agit de M. François Victor.

Dès que le rapport d'activité 2022 du Centre Sportif sera disponible, nous vous le communiquerons par voie électronique ou papier.

Forêts et alpages

Benoît Meylan, Municipal

Forêts

A. Généralités

L'année 2022 a été marquée par une exploitation importante de bois bostrychés et déperissants.

Le service forestier a entrepris plus d'exploitations que prévues. L'attractivité du marché pour les bois « déperissant ou bostrychés » a permis d'exploiter une quantité importante de ces bois dans les forêts communales. Ceci, tout en respectant les volumes exploitables établis dans le plan de gestion des forêts communales. Effectivement, environ 2/3 du volume de bois résineux exploité provient de l'exploitation « forcée » de bois bostrychés ou fortement déperissants.

L'équipe communale a coupé environ 2'000 m³ (principalement résineux). Le reste a été effectué par des entreprises forestières. Au total, nous avons exploité environ 5'611 m³ de résineux et 658 m³ de feuillus dans les forêts communales.

Du point de vue RH, le service forestier a fonctionné à satisfaction. Notre forestier-bûcheron, M. Damien Racine, nous a quittés en juillet 2022. M. Tristan Destraz a été

engagé en juin 2022 pour le remplacer. Notre apprenti, M. Robin Christen, a terminé et réussi son apprentissage de forestier-bûcheron au mois d'août 2022. Nous l'avons engagé temporairement pour les mois de septembre à novembre 2022 afin de renforcer notre équipe durant les exploitations automnales.

Étant donné que M. Robin Christen a terminé son apprentissage, nous avons pu engager un nouvel apprenti forestier-bûcheron, M. Léo Piguet, qui a commencé au mois d'août 2022.

La bonne gestion, par le garde-forestier, de l'ensemble des employés des services communaux, ainsi que l'engagement des employés, ont permis de réaliser un travail de qualité durant cette année.

B. Quelques données

Volume martelé : 8'005 sylvés (2021 : 4'836 // 2020 : 4'374 // 2019 : 6'339)

Volume exploité : 6'269 m³ (2021 : 4'235 // 2020 : 3'471 // 2019 : 4'858)

Prix moyen du bois : 89 CHF/m³ (2021 : 86 // 2020 : 75 // 2019 : 76)

Volume de bois de service vendu : 4'687 m³ (2021 : 3'045 // 2020 : 2'225 // 2019 : 2'670)

Masse de bois énergie vendue : 1'319 t. (2021 : 703 // 2020 : 1'536 // 2019 : 1'604)

Volume de bois de feu vendu : 240 stères (2021 : 312 // 2020 : 280 // 2019 : 500)

Des soins culturaux ont été réalisés dans toutes les divisions où nous avons récolté du bois durant l'année. Ces soins ont été effectués par l'équipe communale, avec l'appui ponctuel d'entreprises forestières.

C. Examen ciblé des comptes

321.3011-3050 :

Les comptes liés aux salaires font l'objet d'une ventilation interne entre les dicastères.

321.3060 / 3100 / 3110 / 3124 / 3134 / 3150 :

Ces comptes représentent les dépenses matérielles courantes du service, de l'achat de matériel pour des constructions diverses en bois à l'achat de tronçonneuses, en passant par celui de machines pour le hangar et de matériel de bureautique. Les dépenses effectives peuvent varier notablement d'une année à l'autre, mais dans l'ensemble elles s'équilibrent. Nous avons fait l'acquisition d'une machine à fendre les piquets qui nous donne entière satisfaction.

321.3146 :

L'entretien des chemins forestiers a été réalisé par des entreprises tierces. L'augmentation de ce compte nous a permis de réaliser la réfection d'un secteur de chemin du côté des Trèsys / Crêt Châtron. Les autres dépenses ont été réalisées dans des interventions qui consistent à éparer les bords de chemins forestiers et à entretenir des routes goudronnées avec de l'enrobé projeté.

321.3188 :

Ce poste regroupe les travaux effectués par les entreprises forestières et les mandataires externes : coupes, sylviculture, sciage, débardage et transport. Le montant de ce poste peut varier fortement en fonction de la demande sur le marché du bois, mais les variations

sont à mettre en rapport avec les ventes de bois, les remboursements de tiers et la participation du Canton aux soins cultureux. Il faut soulever ici que les exploitations mécanisées restent rentables.

321.4355.1 :

cf. sections A « Généralités » et B « Quelques données ».

321.4355.3 :

Les volumes de bois de feu vendus peuvent varier en fonction de la quantité de bois feuillus exploités annuellement et des besoins de la centrale de chauffe. Pour rappel, l'approvisionnement en bois énergie pour Ecobois reste prioritaire.

321.4355.4 :

La masse de bois énergie vendue à Ecobois (la part communale) peut varier d'une année à l'autre en fonction des quantités issues des forêts privées à la suite des exploitations annuelles.

321.4360 :

Ce poste comprend les travaux effectués par le service forestier pour des tiers. Il comprend également la part versée à l'employeur (la Commune) par les diverses assurances pour notre personnel accidenté, malade ou astreint aux obligations militaires.

cf. sections A « Généralités » Ce poste peut varier fortement en fonction de l'absence pour cause de maladie ou d'accident de notre personnel.

Alpages**A. généralités**

Divers travaux d'entretien ont été effectués. On peut notamment relever :

La pose et le raccordement de bassins sur l'alpage de la Ripière et au chalet Hermann.

Réfection de fenêtres au chalet Hermann et au chalet de la Ripière.

Travaux d'étanchéité sur le toit du Chalet du Bonhomme.

Défense incendie

Les comptes du SDIS figurent en annexe.

La participation des communes correspond à ce qui avait été budgétisé.

Travaux et infrastructures

Gabriel Berciu, Municipal

A. Généralités

2022 fut une année durant laquelle la Commune a consenti de gros efforts financiers en ce qui concerne l'entretien du patrimoine routier. Des aménagements importants ont été également réalisés pour les places et lieux de la Commune.

À ce propos, nous mentionnons les travaux sur route dans le village du Séchey, au Lieu (Le Coin) et aux Charbonnières (parkings du Poteau et de la route de Mouthe).

En matière d'embellissement de nos villages, nous relevons le réaménagement de l'édicule vers l'église des Charbonnières avec la pose d'un nouveau bassin en calcaire et la réfection complète du mur du cimetière du Lieu.

Nous relevons également la réalisation de nombreux travaux à caractère sécuritaire et de modernisation de nos infrastructures d'éclairage public, de signalisation routière et de marquage.

B. Explications sur les comptes :

Comptes : 430.3012 à 430.3060

Comptes affectés au traitement du personnel et au paiement des charges et assurances.

Comptes : 430.3110 Achats matériel/ machines/ véhicules (charges : 3'438.70)

Dans ce compte sont comptabilisés les diverses fournitures et pièces de rechange pour les machines et les véhicules du service de la voirie. Sont comptabilisés ici l'achat de matériel et d'outillage à main nécessaires au bon fonctionnement de ce service. En 2022, nous nous sommes équipés d'un jeu de rampes de chargement pour la remorque/pickup Mazda et d'une nouvelle ponceuse.

Comptes : 430.3120 Chauffage/ éclairage/ eau/ ECA/ divers (charges : 6'466.49)

Compte destiné au paiement des charges pour les locaux du hangar communal, chauffage, électricité, eau et épuration.

Les charges varient selon les conditions climatiques et le prix de l'énergie.

Compte 430.3124 Achats carburants (charges : 12'100.15)

Ce compte est destiné à l'achat du carburant utilisé par nos divers véhicules, utilitaires et machines à moteur thermique.

Compte 430.3130 Achats de fournitures et marchandises (charges : 3'859.70)

Dans ce compte figure l'achat du matériel essentiel pour les travaux confiés au personnel communal (diverses constructions et réparations des bancs, tables de pique-nique, barrières, etc.).

Compte 430.3142 Entretien du réseau routier (charges : CHF 308'694.25)

Les principaux travaux réalisés en 2022 sont :

- La réfection de l'enrobé dans la ruelle Le Coin suite aux travaux d'extension du réseau de chauffage à distance
- Réfection de l'enrobé sur la place de stationnement sur la route de Mouthe, au début du chemin conduisant au chalet des Esserts
- Participation à la réfection de la place de stationnement au Poteau



- Réalisation des travaux de réfection du premier tronçon – environ 67 mètres linéaires – de la rue des Artisans, dans la continuité des travaux financés par le préavis 01/2021



- Travaux de surfacage par gravillonnage, de pontage des fissures, et fermeture des nids-de-poule effectués par Bitusag SA
- Remise en état des grilles, chambres et bordures sur l'ensemble du réseau routier communal
- Diverses réparations des passages canadiens sur les routes des dessertes goudronnées
- L'entretien des trottoirs et des murs de soutènement et escaliers
- L'entretien des talus, des banquettes et des bords de route
- Campagne de curage des grilles et des collecteurs des eaux de surfaces 2022, effectuée par Liaudet Pial SA
- Travaux de balayage des routes, entretien des talus et fauchage, effectués par des entreprises tierces

Compte 430.3143 Signalisation routière / éclairage public (charges : 82'482.40)

Au chapitre de la signalisation routière et du marquage, les travaux et les achats suivants sont à mentionner :

- Le rafraichissement des passages pour piétons et le marquage routier selon nécessité et état d'usure
- Marquage du parking des Envers, des places de stationnement sur les Crettets aux Charbonnières et d'un gabarit de roulement sur le DP 1120, Route de Mouthe
- L'achat des signaux remplacés par nos employés et d'équipement amovible de signalisation
- Achat des drapeaux et oriflammes pour les portes d'entrée des villages

En ce qui concerne l'éclairage public, les travaux suivants ont été entrepris :

- Remplacement des luminaires à mercure à La Chaux et à la Petite Chaux par des luminaires de type LED avec détecteur de mouvement
- Divers travaux d'entretien et remplacement des sources lumineuses défectueuses sur l'ensemble du territoire communal
- Les travaux de génie civil concernant le remplacement des socles des candélabres présentant des défauts lors des épreuves mécaniques de sécurité
- Le coût du contrat d'entretien annuel englobant le contrôle périodique des candélabres

Le coût de la consommation d'énergie pour l'éclairage public en 2022 a été de CHF 17'640.75 (contre CHF 16'955.10 en 2021).

Compte 430.3143.2 Entretien complémentaire selon boucllement 2020 (charges : 38'256.40)

Explications détaillées des coûts dans le rapport séparé en lien avec ces travaux.

Compte 430.3150 Entretien matériel, machines, véhicules (charges : 19'448.30)

Dans ce compte sont comptabilisées toutes les factures relatives à l'entretien courant et les diverses réparations de tous les véhicules et des machines du service des routes.

Le dépassement du montant porté au budget s'explique par des réparations plus conséquentes que prévues du Pony et la préparation pour l'expertise du pickup Mazda.

Compte 430.3189 Déneigement (charges : 99'652.24)

Sont imputés à ce compte les frais liés au service hivernal 2021-2022 effectué par nos prestataires, soit Carlin SA sur les routes de desserte et la DGMR pour les routes en traversée des villages. Encore un hiver avec peu de neige et donc des coûts amoindris.

Le personnel communal effectue le déblaiement des routes de la Frasse/Allemagne, de Haut-Crêt et les trottoirs ainsi que les travaux de salage des routes de desserte et des trottoirs.

Le total des factures relatives aux prestations de l'entreprise Carlin SA se monte à CHF 38'618.00. Celui de l'État de Vaud pour les 2'579.6 mètres linéaires de traversée des villages est de CHF 25'612.40.

Le déblaiement de Castel-Joux par M. Didier Rochat, pour un coût de CHF 1'320.00.

La location de la chargeuse Ecobois s'élève à CHF 9'289.15.

Nous précisons que nous avons entrepris d'importants travaux de réparation de la fraiseuse à neige pour un montant de CHF 12'098.60 et avons commandé un lot de piquets à neige pour la somme de CHF 6'670.94.

Les autres frais liés au déneigement concernent notamment l'entretien spécifique du matériel nécessaire au bon fonctionnement du service hivernal et l'achat du sel.

Cimetières, places et fontaines

Comptes 440.3145 ; 441.3145

En 2022, nous avons réfectionné le pavage du pourtour de la fontaine de la Grand-Rue du Lieu et quelques menus travaux d'entretien du cimetière des Charbonnières.

Les travaux de remplacement du bassin de la fontaine des Charbonnières et la réfection du mur du cimetière du Lieu sont décrits dans le rapport sur l'utilisation d'un prélèvement de CHF 350'000.00 lors du bouclage 2020.

Service des inhumations (comptes compris sous 640)

Dix décès sont survenus sur le territoire communal en 2022 (contre onze en 2021).

Intérieur et déchets

Charles Fontannaz, Municipal

Déchets

Compte 450 Ordures ménagères et déchets

La gestion des déchets se fait dans le cadre d'une entente intercommunale Vallée de Joux. La tenue de la comptabilité a été déléguée à la Commune du Chenit et les frais d'exploitation, quant à eux, sont répartis entre les partenaires principalement selon le critère du nombre d'habitants.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif condensé des coûts de la déchetterie intercommunale :

	Effectif 2022		Budget 2022		Effectif 2021	
	CHF	%	CHF	%	CHF	%
Frais de personnel	383 708.60	31%	379 400.00	30%	361 371.25	29%
Frais de transport	333 545.20	27%	318 240.00	25%	335 632.72	27%
Frais d'élimination des déchets	352 006.76	29%	376 900.00	29%	362 656.36	29%
Achats et entretiens matériel	4 054.43	0%	41 250.00	3%	8 980.95	1%
Frais bâtiment	13 094.65	1%	19 000.00	1%	19 484.05	2%
Autres frais administratifs	9 954.80	1%	7 150.00	1%	6 838.67	1%
Information à la population	10 847.06	1%	12 000.00	1%	10 805.49	1%
Amortissement déchetterie	117 000.00	9%	117 000.00	9%	117 000.00	9%
Frais financiers	9 182.10	1%	13 140.00	1%	15 138.00	1%
Total des coûts bruts	1 233 393.60	100%	1 284 080.00	100%	1 237 907.49	100%
o/o valorisation des déchets	-85 160.25	-7%	-59 300.00	-5%	-62 610.52	-5%
o/o loyers encaissés et vente électricité	-36 151.65	-3%	-35 000.00	-3%	-34 609.43	-3%
Total des coûts nets	1 112 081.70		1 189 780.00		1 140 687.54	
Participation Coummune du Lieu	133 165.65		140 000.00		136 643.83	
o/o rétrocession valorsa	-30 703.50		-32 000.00		-32 809.05	
Participation nette commune du Lieu	102 462.15		108 000.00		103 834.78	

Les chiffres ci-dessus appellent les commentaires suivants :

- D'une manière générale, le budget a été tenu
- Le report de l'achat des bennes pour les écopoints en raison de leur prix élevé explique le fait que le poste « achats et entretiens de matériel » se montent uniquement à CHF 4'054.43 contre CHF 41'250.00 au budget
- Nous relevons une réduction des coûts en lien avec le bâtiment en raison du fait que la rampe électrique a été débranchée

- La valorisation des déchets (ristournes/ventes pour le bois, verre, papier, métaux etc...) a été meilleure qu'escomptée. Malheureusement, cette bonne surprise ne devrait pas se répéter en 2023, contrairement à ce que nous avons imaginé dans un premier temps.

Au niveau de nos comptes communaux, la rubrique « ordures ménagères et déchets » reste déficitaire pour un montant de CHF 22'776.70. Pour comparaison la perte 2021 était de CHF 28'610.90 et celle de 2020 s'élevait à CHF 40'834.37.

Des mesures d'économie sont en train de se mettre en place pour tendre le plus possible à un équilibre, parmi ces dernières nous pouvons mentionner :

- Une campagne de sensibilisation et information qui sera mise en place pour amener nos citoyens à être plus responsables et mieux trier leurs déchets
- Une réduction des coûts de personnel (-0.5 EPT) qui interviendra courant 2023
- Un contrôle plus strict au niveau de la déchetterie qui impliquera sans doute de limiter les accès aux abords des déchets verts

Finalement, nous avons mandaté la société DESA pour évaluer des possibles pistes d'économies. Parmi leurs recommandations, une particulièrement nous semble intéressante à approfondir : il s'agirait d'aménager la place pour les déchets verts afin de pouvoir broyer ces derniers avant de les transporter. Cette manière de procéder réduirait par la suite le nombre de trajets vers la compostière.

Compte 610 Corps de police

En tant que Commune délégatrice en matière de sécurité publique, nous devons nous acquitter auprès du Canton d'une participation sur laquelle nous n'avons pas d'influence.

Les modalités de répartition de la facture policière ont été revues et ont fait l'objet de négociations entre les associations faîtières des communes (UCV et AdCV). Un accord a été trouvé; toutefois nous ne connaissons pas encore de quelle manière cette nouvelle méthode va impacter nos états financiers à l'avenir.

Compte 633 Déchets carnés

Cette rubrique n'appelle pas de commentaires particuliers.

Compte 660 protection civile

Vous trouverez ci-dessous une synthèse qui compare le budget et les comptes effectifs 2022 pour l'ORPC Jura-Nord vaudois :

	Effectif 2022		Budget 2022		Ecart	
	CHF	%	CHF	%	CHF	%
Participation des communes	1 706 709.38	80%	1 740 791.00	88%	-34 081.62	-23%
Autres revenus	429 426.82	20%	247 009.00	12%	182 417.82	123%
Total des revenus	2 136 136.20	100%	1 987 800.00	100%	148 336.20	100%
Total des charges	1 963 317.67	92%	1 987 800.00		148 336.20	
Excédent de revenus	172 818.53					
Nombre d'habitants	93 979		95 000		-1 021	
Coût par habitant	18.16		18.32			

Vous pourrez constater que les objectifs budgétaires ont été pleinement atteints. Finalement, il convient de préciser que le coût par habitant peut être qualifié de raisonnable en comparaison cantonale (entre CHF 22.-- et CHF 23.--).

Bâtiments, sports et tourisme

Julien Gross, Municipal

Affaires culturelles et de loisirs**150.3523 Participation école de musique**

Un montant supplémentaire de CHF 2'547.25 a été versé à l'École de Musique, résultant d'une répartition par commune des coûts liés au nombre d'heures de cours dispensés, ainsi que ceux en lien avec la location des locaux.

Bâtiments**Hôtel de Ville****351.3141 Entretien bâtiment**

Comme annoncé lors de la séance du Conseil Communal d'octobre 2022, le dépassement du budget pour ce compte est lié aux travaux de mise en conformité suite au contrôle de sécurité périodique des installations électriques. Le montant total est plus important que l'estimation communiquée au Conseil, car en plus de l'installation d'un tableau électrique totalement neuf (coût: CHF 14'229.-), il a fallu effectuer des corrections pour un total de CHF 5'689.-.

351.3141 Entretien mob./mach./mat.

Une grande partie des dépenses inscrites à ce compte est liée à des interventions sur les différents groupes de production de froid, qui sont vieillissants. Une partie de ces installations a été changée.

Hangar du Séchey**352.3120 Chauffage / éclairage / eau / ECA**

Une nouvelle fois cette année, les coûts d'électricité sont importants pour ce bâtiment. Nous espérons que cette problématique sera prochainement réglée par le transfert, proposé par préavis, d'une grande partie des activités des forestiers au Lieu.

Collèges**353.3141 Entretien des bâtiments**

Également déjà annoncé au Conseil Communal, le dépassement du budget pour ce compte est dû à la nécessité d'effectuer des travaux sur le mur qui soutient la cour du collège du Séchey; en effet, lors des travaux de réfection du carrefour du village, englobant le revêtement de cette cour, il est apparu que ce mur était dans un état qui nécessitait une intervention rapide; ces travaux ont coûté CHF 8'593.40.

353.3150 Entretien mobilier/matériel

L'entier des charges imputées dans ce compte est lié à l'horloge du collège du Séchey, qui a nécessité des travaux tant au niveau du dispositif de commande qu'à celui de la mécanique située dans le clocher. Cela dit, le fonctionnement de cette horloge ne donne pas encore entière satisfaction et nous sommes en lien avec le prestataire concerné.

Bâtiment bureau communal**355.3141 Entretien bâtiment**

Il était prévu une réfection de l'appartement du premier étage; le bail de celui-ci n'ayant pas été résilié par ses locataires en 2022, contrairement à ce qui avait été envisagé au

moment de l'élaboration du budget, ces travaux ont été reportés en 2023 (et le budget y afférent également).

Local des sociétés, Le Lieu

3590.3141 Entretien bâtiment

Une partie des charges imputées dans ce compte est liée à des travaux de rénovation du pavillon (éclairage, parquet); en effet, cet objet est fréquemment loué et il convient de maintenir un niveau d'entretien adéquat.

Villageoise

3592.3141 Entretien bâtiment-install. techniques

Il a été demandé par le service cantonal en charge du contrôle des commerces de denrées alimentaires, qu'un lavabo soit installé à proximité directe de la zone de service. Ces travaux, qui avaient été annoncés au Conseil Communal, ont coûté 3'705.30.

Grande salle des Charbonnières

3594.3141 Entretien bâtiment

Le montant figurant dans ce compte est en lien avec l'évacuation de divers matériels accumulés au cours des années dans ce bâtiment et nécessaire avant sa vente.

Service des eaux et aménagement du territoire

Lionel Baruchet, Municipal

Administration – Honoraires Bureau Technique et études diverses

Ce poste enregistre le coût d'études non attribuées à un projet d'investissement, ainsi que les frais de traitement des dossiers de mise à l'enquête, soit par le bureau technique du Chenit, soit par le bureau Archi3 Sàrl (rémunération à l'heure).

Lors du Conseil Communal du 24 mai 2022, consacré à l'étude de faisabilité de la fusion des 3 communes, le Conseil a validé le décompte de cette étude, avec une participation à charge de notre Commune de CHF 7'200.-. Cette somme a été passée par ce compte, ce qui donne un total de charges de CHF 21'311.10, pour un budget CHF 15'000.-, soit un dépassement de CHF 6'311.10.

4310 Emoluments/permis de construire

La nouvelle tarification des émoluments administratifs (police des constructions – contrôle des habitants, autres) et un rattrapage sur les dossiers de 2021, permettent des encaissements pour CHF 31'858.70, pour un montant budgétisé de CHF 10'000.-. Dans ce compte, nous trouvons également les différents émoluments facturés par l'administration communale (autorisation manifestations, permis temporaire pour la vente de boissons, etc).

En comparant ces deux comptes, on constate un excédent de revenus. A signaler que le travail du greffe n'est pas imputé.

Police des constructions

Durant l'année 2022, la Municipalité a délivré 24 permis de construire :

- 1214 Meylan Jean-Daniel, Parcelle 535
Installation de panneaux photovoltaïques

- 1215 Moutarlier Nadine et Bruno, Parcelle 696
Rénovation totale du bâtiment ECA 295
- 1216 Fontannaz Gervaise, Parcelle 830
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1217 Naddeo Stephan, Parcelle 597
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1218 WK Immobilier Sàrl, Parcelle 693
Transformation d'un bâtiment existant en habitations résidences seniors
- 1219 Moix Yannick, Parcelle 255
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1220 Gäumann Peter, Parcelle 882
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1221 Meylan Evelyne, Parcelle 278
Démolition des bâtiments existants n^{os} 9 et 10 pour la construction d'un bâtiment de 4 appartements et d'un couvert pour 4 places de parc
- 1222 Guignard Eric, Parcelle 340
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1223 Nicolle Yamilé et Pascal, Parcelle 886
Transformation du bâtiment existant par réfection de la toiture, installation de panneaux photovoltaïques, création d'une lucarne, agrandissement du couvert existant
- 1224 Reymond Maeva et Bourqui Pierre, Parcelle 737
Création d'une terrasse et d'un couvert, d'un escalier extérieur et d'un couvert d'accès au garage existant
- 1225 Niedergang May-Karine, Parcelle 461
Dépose et évacuation de la toiture en éternit. Pose de sous couverture sur les fermettes existantes. Installation de panneaux photovoltaïques
- 1226 Valceschini Martine et Aldo, Parcelle 503
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1227 Karlen Jean-François, Parcelle 508
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1228 Valtronic Technologies (Suisse) SA, Parcelle 797
Agrandissement d'une ouverture existante qui ne modifie pas l'aspect de la façade
- 1229 PPE La Gainette, Parcelle 659
Démolition des balcons et garde-corps existants, réalisation de nouveaux balcons avec garde-corps et pare-vues
- 1230 Clot Philippe, Parcelle 854
Installation d'une pompe à chaleur air-eau
- 1231 Parisod Françoise, Parcelle 138
Création d'une salle de bains, pose d'un velux, installation d'une pompe à chaleur avec sondes géothermiques, remplacement d'une place de parc extérieure
- 1232 Valceschini Martine et Aldo, Parcelle 503
Remplacement d'un chauffage à mazout par une PAC air-eau extérieure
- 1233 Grandgirard Laetitia et Xavier, Parcelle 75
Transformation et agrandissement d'un chalet et d'un couvert à voitures existants
- 1234 Guignard Christian, Parcelle 254
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1235 Dubois & Dépraz SA, Parcelle 1002
Installation de panneaux photovoltaïques
- 1236 Dubois & Dépraz SA, Parcelle 788
Installation de panneaux photovoltaïques

- 1237 Matthey Sophie, Parcelle 78
Installation de panneaux photovoltaïques

420 Urbanisme

3142 Aménagement-entretien : montant au budget CHF 3'000.-, montant utilisé CHF 5'633.15. Ce dépassement est principalement dû à l'achat de bouées pour les places d'amarrage du Pont CHF 1'606.-. En contrepartie, nous avons l'encaissement des places d'amarrage pour CHF 5'170.- au compte 4360.

3185 honoraires aménagement : montant au budget CHF 15'000.-, montant utilisé CHF 6'676.12. Cet écart se justifie par le fait que les dossiers pour les SSDA (Site Stratégique de Développement d'Activités, anciennement ZIZA – Zones Industrielles/Zones Artisanales) et de l'aménagement des rives Lac Brenet ont été mis en suspens durant l'année 2022. Ces dossiers seront traités sur 2023.

46 Egoûts/Épuration

Compte équilibré à CHF 232'013.15.-, pour un budget de CHF 238'920.-. Cet exercice boucle avec un excédent de revenus de CHF 24'191.93. Ce montant est mis en amortissement complémentaire, vu qu'il s'agit de taxes affectées.

8 Services industriels

Avec la création de ValRégIEaux qui est entrée en fonction au 1^{er} janvier 2021, le compte 811 - Services des eaux – sert à l'encaissement des factures d'eau pour le compte de ValRégIEaux. La somme de CHF 254'702.65 est reversée à ValRégIEaux. En contrepartie, un montant de CHF 20'000.- (110.4525) est facturé à l'Association pour le travail de notre boursier.

Jeunesse et affaires sociales

Sylvie Aubert Brühlmann, Municipale

Instruction publique 510 + 520

ASIVJ

L'ASIVJ (Association Scolaire Intercommunale de la Vallée de Joux) pourvoit aux besoins de la scolarité obligatoire des enfants domiciliés sur le territoire des communes associées. Il s'agit en particulier de la mise à disposition et la gestion des locaux et des installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que les transports scolaires, les devoirs surveillés et l'accueil des élèves en dehors des heures d'école.

Le comité de direction de l'ASIVJ est composé des trois Municipales de chaque commune en charge de ce dicastère (Mmes Raffaëla Cantone Meylan, Carole Harlé et la soussignée, Présidente) et du directeur des écoles, M. Stephan Naddeo, qui a une voix consultative. Mme Astrid Mignot, secrétaire générale y participe également avec une voix consultative. La bourse est confiée à la Commune du Lieu, par son boursier.

Le Conseil Intercommunal de l'ASIVJ est composé de délégués des trois conseils communaux et d'un municipal de chaque commune. Les délégués de notre conseil sont Mmes Sophie Matthey, Claudia Martignier, Sylvia Piccinin Loutan (COGESFI), MM. Arthur Lespagnol (COGESFI), Mathieu Rochat, Julien Viquerat. Le délégué de la Municipalité est M. Julien Gross (Vice-Président), son suppléant est M. Gabriel Berciu. Il n'y a pas de remplaçant pour les délégués.

Les comptes de l'ASIVJ figurent en fin de fascicule avec le rapport des comptes et de la gestion du comité de direction. Les coûts sont répartis entre les trois communes pour moitié à l'habitant et pour moitié à l'élève. Les comptes se bouclent en dessous du budget prévu pour l'année 2022 à hauteur de CHF 4'969'516.09 alors que le budget prévoyait un total de CHF 5'102'009.00 et cela malgré des charges plus importantes dues notamment à la professionnalisation du secrétariat de l'ASIVJ.

Cohésion sociale

710 Service social intercommunal

710.3526 : Ce compte correspond à la subvention de la commune aux sacs taxés pour familles avec des enfants dans leur trois premières années et pour des personnes incontinentes.

AJOVAL (Accueil de jour Orbe-La Vallée) **710.3655**

L'accueil de jour est régi par la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants), acceptée par le peuple en 2006. La LAJE a pour but :

- d'assurer la qualité de l'ensemble des milieux d'accueil de jour des enfants
- de tendre, sur tout le territoire du canton, à une offre suffisante en places d'accueil, accessibles financièrement
- d'organiser le financement de l'accueil de jour des enfants

Le réseau Ajoval regroupe 25 communes en 2022, le déficit de l'accueil de jour est réparti entre toutes ces communes, pour moitié à l'habitant et pour moitié au nombre d'heures de garde consommées par les enfants de chaque commune.

La commune du Chenit a un siège de droit au comité de direction, il est occupé par Mme Raffaella Cantone Meylan. Toutes les communes sont représentées par un municipal au Conseil Intercommunal d'AJOVAL.

La garderie des Aristochats dispose de 49 places à fin 2022. Sa capacité d'accueil est en augmentation pour 66 places à l'été 2023, dans le but de répondre aux besoins grandissants d'accueil. Les parents payent selon leur revenu et la FAJE (Fondation d'Accueil de Jour des Enfants) subventionne les charges salariales du personnel éducatif.

AJOVAL gère également l'Accueil en Milieu Familial (AMF). Il y a en tout 13 accueillantes en milieu familial à la Vallée de Joux, dont une sur la Commune du Lieu. Cette offre est également subventionnée par la FAJE.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre d'enfants de notre commune qui ont bénéficié de l'accueil préscolaire en structure collective et de l'accueil familial ces dernières années, ainsi que le nombre d'heures consommées.

Année	enfants	heures
2019	27	16'521
2020	23	16'071
2021	24	19'031
2022	22	14'681

710.3655 : Il s'agit des acomptes versés par notre commune au réseau.

710.4520.2 : Il s'agit de la différence due par AJOVAL par rapport aux acomptes versés pour l'année précédente.

Facture sociale 720.3510

Les communes vaudoises participent aux dépenses sociales cantonales, cette participation appelée « facture sociale », nouvellement participation à la cohésion sociale (PCS) est répartie selon la méthode péréquative en vigueur. Les régimes sociaux composant la facture sociale sont au nombre de six :

- les prestations complémentaires à domicile et hébergement
- les subsides à l'assurance maladie
- le revenu d'insertion et participation cantonale à l'assurance chômage
- les subventions et aides aux personnes handicapées
- les prestations pour la famille et autres prestations sociales
- les bourses d'études et d'apprentissage

Le Département de la Santé et de l'Action Sociale est en charge du calcul et de la facturation aux communes.

720.3510.01 : Le montant de la facture sociale par rapport au montant figurant au budget est augmenté en raison de l'augmentation de la valeur effective de notre point d'impôt et des impôts conjoncturels.

720.4510 : Il s'agit de la différence due par le Canton par rapport aux acomptes versés pour la facture sociale de l'année précédente.

Agence d'assurances sociales 720.3525.2

L'ARAS JUNOVA (Association de communes de la Région d'Action Sociale Jura-Nord Vaudois) regroupe 73 communes, elle gère les CSR (Centres Sociaux Régionaux) et les AAS (Agences d'Assurances Sociales). Une antenne se situe à l'Hôtel de Ville du Sentier et offre les services concernant le revenu d'insertion, l'AVS, l'AI, les subsides aux assurances, les prestations de la rente-pont, les prestations complémentaires et les PC familles.

Les 73 communes que regroupe l'ARAS JUNOVA financent le fonctionnement du Comité de direction à hauteur de CHF 250.00 par voix (les communes ont une voix pour 500 habitants) et le fonctionnement des agences d'assurances sociales à hauteur de CHF 15.00 par habitant.

La Commune du Chenit a un siège de droit au comité de direction, il est occupé par Mme Raffaella Cantone Meylan. Toutes les communes sont représentées par un Municipal au Conseil Intercommunal de l'ARAS JUNOVA.

• Conclusions

La Municipalité espère avoir ici permis aux membres de votre Conseil de prendre connaissance des tâches assurées en 2022 par l'Exécutif et le personnel de la Commune du Lieu.

L'esprit de collaboration entre votre Conseil et la Municipalité s'est maintenu de manière constructive. Le climat de confiance doit perdurer, il constitue le meilleur garant d'un travail efficace pour le bien de la communauté.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie votre Conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal du Lieu

- vu le préavis n° 04/2023 Rapport de gestion et comptes 2022
- ouï le rapport de la Commission de gestion
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

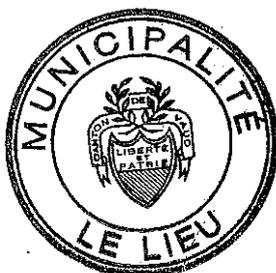
décide

1. d'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2022.
2. d'accepter les comptes communaux pour l'année 2022 tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité et au Boursier.

Au nom de la Municipalité



Le Syndic
Patrick Cotting



La Secrétaire
Irène Darbellay

Le présent préavis a été adopté par la Municipalité dans sa séance du 24 avril 2023.

Commission chargée de l'étude du préavis :

M. Julien Lambelin, convocateur
M. René Curchod
M. Pierre-Henri Barraud
M. Pierre Bourqui
Mme Sophie Richard
M. Mathieu Rochat
M. Michel Karlen

Retour du préavis municipal 12/2020

Réfection du toit et de la façade ouest du Chalet Neuf

Crédit accordé par le Conseil Communal CHF 160'000.00

À la suite de l'approbation par le Conseil Communal du préavis 12/2020, des travaux de réfection du toit ainsi que la façade ouest du Chalet Neuf ont été effectués durant l'automne 2021 et le printemps 2022.

Les travaux de réfection suivants ont été réalisés :

- Démontage de la couverture et de la sous-couverture
- Rénovation de la sous-couverture et de parties de charpente
- Rénovation de la couverture
- Réfection de la façade ouest
- Réfection de la porte de la façade sud

Au chapitre des imprévus, la cheminée se trouvait dans un état de délabrement avancé et menaçait de s'écrouler sur elle-même. Il a été décidé de la tuber et de la consolider.

Le coût de cet imprévu s'élève à CHF 8'232.60.

Le coût total des travaux est inférieur au crédit accordé par le Conseil Communal.

Cela est dû au fait qu'un montant de CHF 25'000.00 avait été attribué aux divers imprévus et qu'en dehors de la cheminée aucun autre imprévu n'est survenu.

En ce qui concerne les éventuelles subventions cantonales et fédérales mentionnées dans le préavis, un oubli malheureux, lors de la procédure initiale ne nous permet pas l'obtention de celles-ci.

<u>Décompte final</u>	Préavis	Effectif
Frais de réfection toiture et façade	CHF 130'000.00	CHF 127'419.45
Imprévus et administratifs	CHF 30'000.00	
Frais cheminée (imprévu)	<u>CHF 00.00</u>	<u>CHF 8'232.60</u>
Total	CHF 160'000.00	CHF 135'652.05

Le Municipal en charge : Benoît Meylan

Rapport sur l'utilisation d'un prélèvement de CHF 350'000.00 sur le compte de réserve 9282.28 – accordé pour effectuer des travaux d'entretien du patrimoine en 2021 et 2022

Lors de la séance de bouclage des comptes communaux pour l'année 2020, le Conseil Communal a autorisé de prélever un montant de CHF 350'000.- pour effectuer des travaux d'une certaine importance selon une liste présentée.

Pour mener à bien ces travaux, la commission de gestion a recommandé à la Municipalité un délai de réalisation de deux ans.

Dans l'ensemble, ces travaux ont pu se réaliser dans de bonnes conditions et à satisfaction de la population et de la Municipalité.

Le budget global de CHF 350'000.- a été respecté.

Routes et signalisation

- Création d'un passage pour piétons sur les Crettets aux Charbonnières
- Panneau « Attention École » Le Lieu
- Remplacement d'un lot de mâts et de lampadaires au Lieu ainsi que la réalisation d'un complément d'éclairage sur le débarcadère communal au Pont

Places et fontaines

- Pose d'une nouvelle fontaine vers l'Église des Charbonnières
- Entretien du mur du cimetière du Lieu
- Participation au réaménagement de la place de jeux au Lieu





Bâtiments:

Fenêtres salles du 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville

Les fenêtres des salles situées côté Grand-Rue du premier étage de l'Hôtel de Ville, à savoir la salle du Conseil Communal avec son dégagement et l'ancienne salle de Municipalité, ont été changées, ceci en vue d'améliorer sensiblement l'isolation de ces pièces.

Local des sociétés Le Lieu

Les fenêtre à double vitrage de la salle de répétition, située au premier étage, ont pu être avantageusement remplacées par du matériel moderne, tout comme celle de la cuisine du rez-de-chaussée. Par ailleurs, des luminaires aux normes actuelles ont pris la place des installations obsolètes de la salle de sport.

Création d'un local d'archives au collège du Lieu

Cela faisait un certain temps, voir un temps certain, que la question du manque de place dans les différents endroits dévolus au stockage des archives communales, était considérée, sans qu'une solution soit mise en place. Nous avons pu finalement aménager le local, rendu disponible par la mise en service du chauffage à distance et situé au sous-sol, à l'entière satisfaction de l'administration communale. Les rayonnages ont été entièrement réalisés par les employés de la Commune; il a également fallu réaliser des installations électriques (luminaires en particulier) et poser un déshumidificateur.

Bâtiment communal

La façade a été nettoyée et repeinte; les fenêtres du rez-de-chaussée ont été débarrassées de leurs barreaux, héritage postal, et leurs embrasures ont été rhabillées. De plus, un montant a été prévu par la réfection des installations électriques des locaux utilisés par l'administration communale (luminaires et dispositifs de commande).

Le décompte final se présente de la manière suivante :

Routes et signalisation

Passage pour piétons	CHF	17'853.85
Panneau « Attention École »	CHF	4'641.90
Éclairage public	CHF	55'221.10

Places et fontaines

Nouvelle fontaine	CHF	48'747.03
Entretien du mur du cimetière	CHF	45'680.95
Place de jeux	CHF	40'000.00

Bâtiments

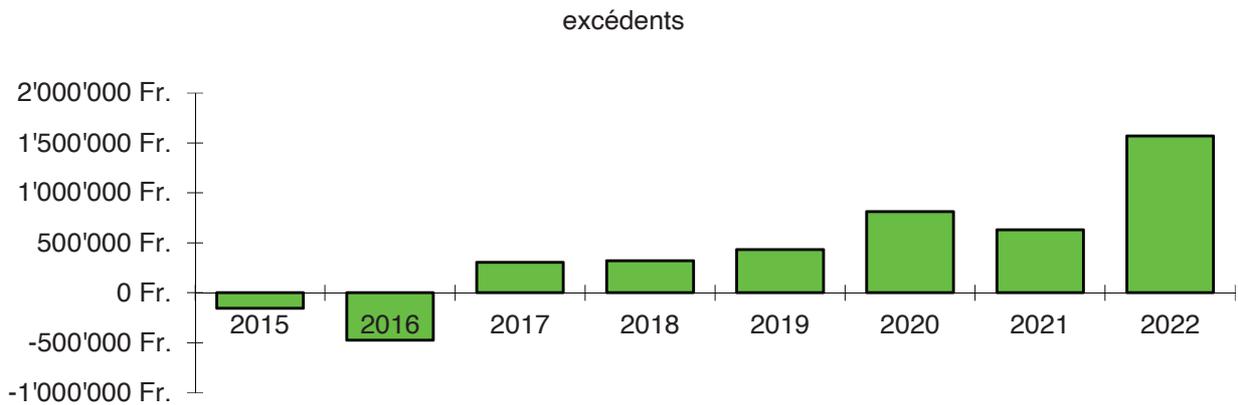
Fenêtres Hôtel de Ville	CHF	15'289.00
Fenêtres local des sociétés le Lieu	CHF	25'680.00
Local des archives	CHF	21'202.45
Luminaires salle de gym	CHF	16'670.85
Façade bâtiment communal	CHF	42'378.10
Luminaire et électricité administration	CHF	16'634.77

Total	CHF	350'000.00
-------	-----	------------

Les Municipaux en charge : Gabriel Berciu et Julien Gross

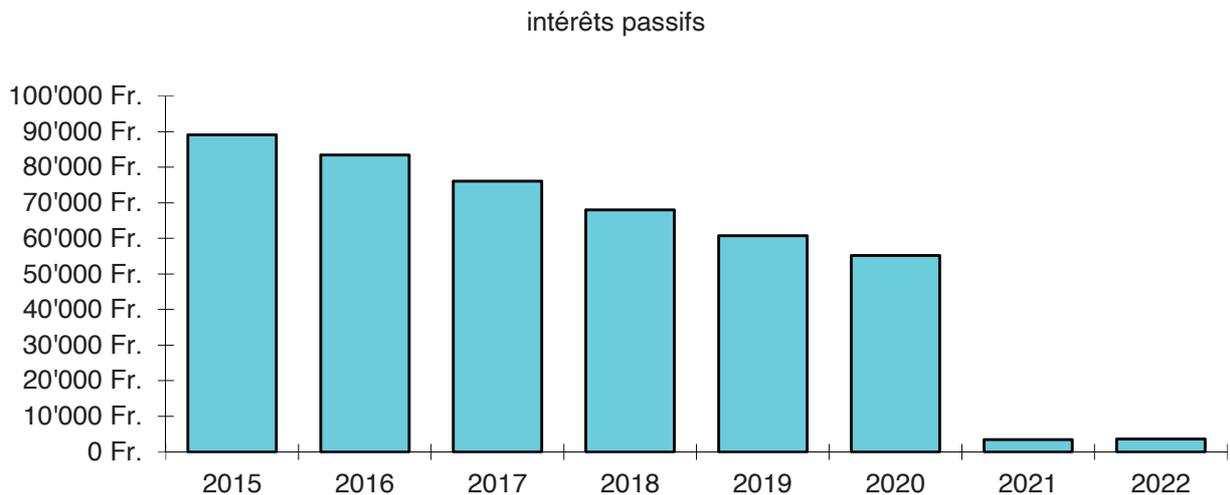
Evolution des excédents de recettes sur compte de fonctionnement

années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
excédents	-156'149 Fr.	-475'055 Fr.	303'587 Fr.	319'462 Fr.	434'174 Fr.	813'414 Fr.	631'346 Fr.	1'568'635 Fr.



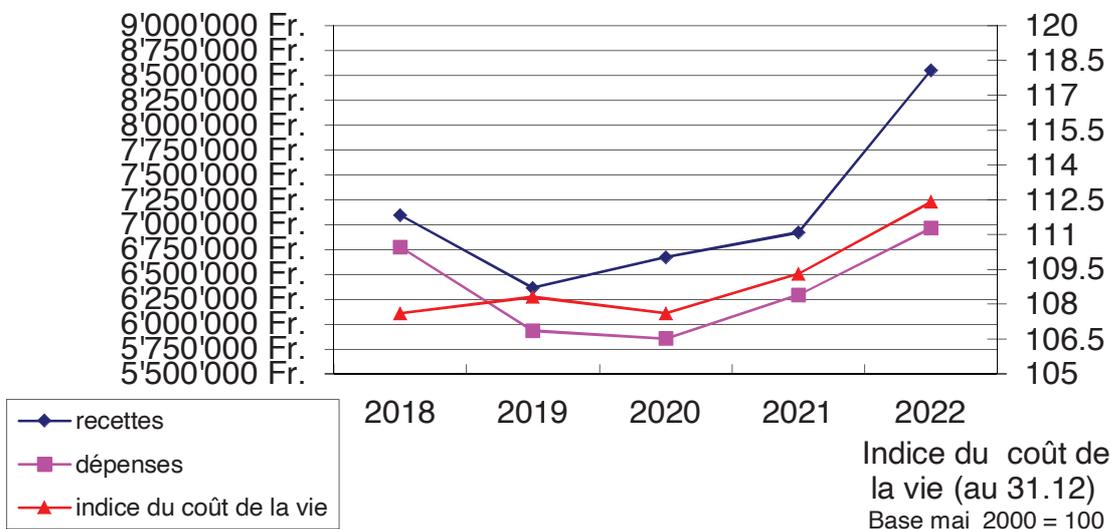
Evolution des intérêts passifs

années	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
int.passifs	89'127 Fr.	83'476 Fr.	76'138 Fr.	68'040 Fr.	60'778 Fr.	55'209 Fr.	3'407 Fr.	3'655 Fr.



Compte de fonctionnement

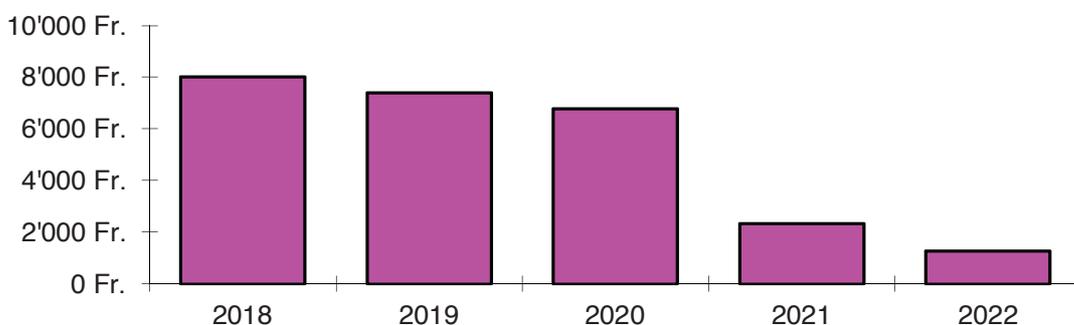
année	2018	2019	2020	2021	2022
recettes	7'094'662 Fr.	6'364'142 Fr.	6'668'433 Fr.	6'923'820 Fr.	8'553'130 Fr.
dépenses	6'775'200 Fr.	5'929'968 Fr.	5'855'019 Fr.	6'292'473 Fr.	6'963'495 Fr.
indice du coût de la vie	107.6	108.3	107.6	109.3	112.4



Endettement net par Habitant

(920,921,922,923,925)-(910,911,912,913)/nb habitants

année	2018	2019	2020	2021	2022
endettement par hab.	8'001 Fr.	7'382 Fr.	6'773 Fr.	2'324 Fr.	1'271 Fr.

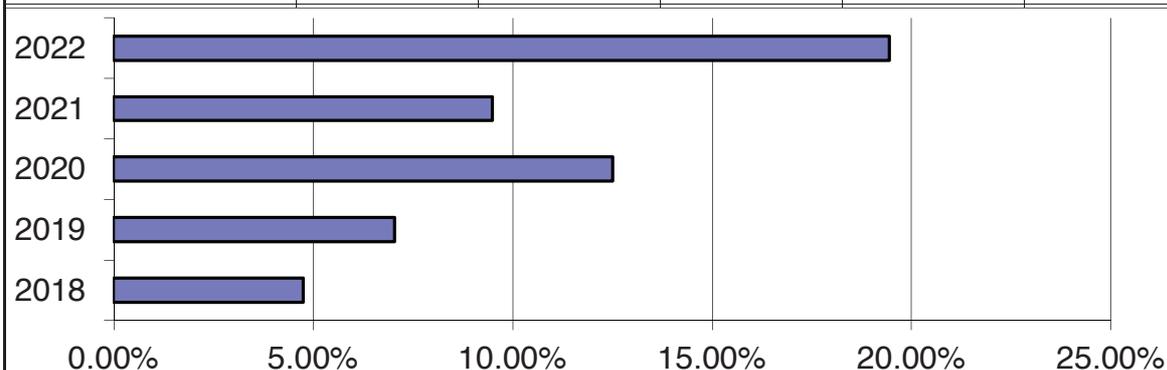


Marge d'autofinancement MA./RF.

(40 à 46)-(30,31,32,35,36)= M.A

en % M.A/total 40 à 46

année	2018	2019	2020	2021	2022
%	4.74%	7.04%	12.50%	9.49%	19.44%



BOUCLEMENT FINAL 2022

Libellé	A débiter	A créditer	Amortissements et réserves	Amortissements supplémentaires	Résultats
Total des Recettes					8'553'130.04
Total des Dépenses					-6'963'495.05
Bénéfice brut					1'589'634.99
<u>Amortissements</u>					
<u>Patrimoine financier</u>					
Défalcations commune	Voir détail cpte 110.3301		1'130.20		
Défalcations sur impôts	Voir détail cpte 210.3301		31'339.03		
Titres et papiers valeur	220.3302	9153			
a) Total amortissements patrimoine financier			32'469.23		-32'469.23
<u>Patrimoine administratif</u>					
Equip. Frasse-All. épuration 2ème étape	460.3311/12	9141.101	14'000.00	24'191.93	
Equip. Frasse-Allemagne épuration	460.3311/12	9141.10	12'520.00		
Déplacement coll. Vivier	460.3311/12	9141.110			
Total compte épuration			26'520.00		
Equipement La Frasse-L'Allemagne eau	811.3312	9144.06			
Equip. Frasse-All. eau 2ème étape	811.3312	9144.07			
Bouclage Chez Joly Combenoire	811.3312	9144.08			
Réservoir régional "Chez Joly"	811.3312	9144.09			
Assainissement réseau eau village Le Lieu	811.3312	9144.15			
Total compte eau			0.00		
Route de la gare du Lieu	430.3311	9141.01	23'000.00		
Total routes			23'000.00		
Révision du PGA	420.3312	9141.02			
Bâtiment bureau communal	355.3311	9143.01			
Hangar route/centrale chauffage	3521.3312	9143.02	30'000.00		
Hangar Les Charbonnières	3522.3312	9143.04			
Raccordement bâtiments CAD Le Lieu	divers	9144.30			
Réfection toit chalet Les Esserts	323.3312	9143.16			
Réfection toit La Tête 2ème partie	323.3312	9143.18			
Réfection toit chalet Les Petites Cernies	323.3312	9143.151			
Déchèteries été places à containers	450.3311	9141.90	10'400.00		
Hangar à plaquettes	324.3311	9143.03	17'650.00		
Alpages alimentation eau et électricité	323.3312	9143.17	18'270.00	385'906.08	
b) Total amortissements patrimoine administratif			125'840.00	410'098.01	-535'938.01
<u>Réserves</u>					
Attribution à la réserve Droit du Risoud selon demande du Conseil communal du 27.4.1995	220.3805	9282.9	3'000.00		
Attribution réserve travaux 2021	230.3803	9282.51			
Attribution réserve bâtiments	3594.3803	9282.3	1'100'000.00		
Attribution réserve épuration	460.3814	9280.6	10'000.00		
Attribution réserve déchets	450.3812	9280.4			
Attribution réserve générale	230.3809.1	9282.99	170'000.00		
Attribution fond renouv. Véhicule	430.3801	9281.1	10'000.00		
Attribution fond renouv. Véhicule	321.3801	9281.2	5'000.00		
Attribution fonds communal du tourisme	160.3817.1	9280.5	2'850.00		
c) Total attributions aux réserves			1'300'850.00		-1'300'850.00
Prélèvement fond renouvellement véhicule	430.4803	9282.1			
Prélèvement réserve Droit du Risoud	323.4809	9282.9			
Prélèvement réserve travaux 2021	divers	9282.28	295'813.55		
Prélèvement réserve fonds communal du tourisme	160.4817	9280.5	2'850.00		
Prélèvement réserve Centre sportif	160.4809	9282.71			
Prélèvement réserve eau	810 et 811.4	9280.1/2			
Prélèvement réserve générale	divers	9282.99			
d) Total prélèvements aux réserves			298'663.55		298'663.55
Bénéfice net					19'041.30

Analyse du Bilan

L'analyse de la structure du bilan permet notamment de contrôler deux points importants :

- 1) s'assurer que la couverture financière des fonds de réserve soit suffisante
- 2) contrôler que le niveau des emprunts à moyen et long terme ne soit pas supérieur au montant total des investissements de patrimoine administratif, auquel on peut ajouter les bâtiments du patrimoine financier.

Les actifs disponibles (total des postes 910 à 913, sauf 912) déduits des engagements

courants (total des postes 920.921.923 et 925) correspond au disponible net.

Net doit être supérieur ou égal au total de la rubrique 928 financements spéciaux et fonds de réserve.

	2018	2019	2020	2021	2022
actifs disponibles	2'895'215.74	2'461'651.07	2'539'781.19	3'730'192.28	3'672'598.63
engagements courants	1'098'324.71	775'733.95	1'039'839.41	1'294'643.55	1'478'812.67
différence	1'796'891.03	1'685'917.12	1'499'941.78	2'435'548.73	2'193'785.96
fonds de réserve	1'068'517.85	1'444'265.95	1'919'495.12	1'929'879.50	2'932'065.95
Le disponible est supérieur de frs... au fonds de réserve	728'373.18	241'651.17	-419'553.34	505'669.23	-738'279.99

Utilisation des emprunts, les immobilisations (postes 914 à 917 et 912) doivent être supérieures ou égales aux emprunts à moyen et long terme (922).

	2018	2019	2020	2021	2022
immobilisations	9'253'203.41	9'279'616.17	9'162'955.10	5'240'291.81	5'487'844.98
emprunts	9'231'034.95	8'715'597.60	7'900'160.25	4'884'722.90	3'869'285.55
les immobilisations sont supérieur de frs ... aux emprunts	22'168.46	564'018.57	1'262'794.85	355'568.91	1'618'559.43

Résumé bouclé final

	2018	2019	2020	2021	2022
Total des recettes	7'094'662.08	6'364'142.30	6'668'432.76	6'923'819.50	8'553'130.04
Total des dépenses	6'775'199.99	5'929'967.56	5'855'018.56	6'292'473.40	6'963'495.05
Bénéfice brut	319'462.09	434'174.74	813'414.20	631'346.10	1'589'634.99
Amortissements					
Patrimoine financier	32'277.07	23'006.64	18'938.58	24'526.64	32'469.23
Patrimoine administratif					
obligatoires	320'771.00	340'891.90	252'640.00	203'640.00	125'840.00
supplémentaires	812'245.00	39'400.00	39'034.68	374'798.45	410'098.01
Réserves					
Attribution	15'180.00	20'400.00	468'079.17	200'640.00	1'300'850.00
Prélèvement	813'429.95	44'651.90	2'850.00	190'255.62	298'663.55
Bénéfice net	-47'581.03	55'128.10	37'571.77	17'996.63	19'041.30
Total après mouvements					
Total recettes	7'094'662.08	6'364'142.30	6'668'432.76	6'923'819.50	8'553'130.04
Total dépenses	7'142'243.11	6'309'014.20	6'630'860.99	6'905'822.87	8'534'088.74
Augmentation du capital		55'128.10	37'571.77	17'996.63	19'041.30
Diminution du capital	47'581.03				

Commune du Lieu

Comptes 2022

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2022	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2022
91	** A C T I F **	8'970'484.09	17'577'909.42	17'387'949.90	9'160'443.61
910	DISPONIBILITES	2'036'709.55	12'036'105.47	12'135'809.17	1'937'005.85
9100	Caisse	19'877.41	141'571.95	142'117.65	19'331.71
9101	Chèques postaux	358'336.62	1'287'175.17	1'304'679.17	340'832.62
9101.1	CCP transitoire BVR et divers		1'502'711.00	1'502'711.00	
9101.3	CCP pour administration	735.00	120'000.00	120'085.00	650.00
9102	BCV c/c 752.009.0	821'525.93	114'305.25	21.20	935'809.98
9102.1	CMV, c/c No 20 6.104.091.06	548'334.41	110'915.50	500'958.15	158'291.76
9102.4	Raiffeisen c/c	287'900.18	8'759'426.60	8'565'237.00	482'089.78
911	DEBITEURS	1'550'039.26	4'619'026.45	4'570'368.55	1'598'697.16
9112	Impôts à encaisser PP, PM et IS	396'231.94	2'582'154.84	2'559'032.42	419'354.36
9112.3	Impôts anticipé à récupérer	38'839.50	38'852.10	38'839.50	38'852.10
9112.4	Impôts anticipé supputé à récupérer	138'709.07	193'729.85	183'059.57	149'379.35
9115	Autres débiteurs	288'904.40	312'242.85	288'904.40	312'242.85
9116	Débiteurs par informatique	680'168.80	1'459'525.95	1'467'244.60	672'450.15
9117	Avances sur salaires		5'320.00	5'320.00	
9119	TVA	7'185.55	27'200.86	27'968.06	6'418.35
9119.0	TVA décompte	7'185.55	8'807.95	9'575.15	6'418.35
9119.1	TVA épuration		10'212.01	10'212.01	
9119.2	TVA Taxe ordures		8'180.90	8'180.90	
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	385'301.00	161'820.00		547'121.00
9123	Immeubles productifs	385'300.00			385'300.00
9123.01	Parcelles Les Charbonnières		161'820.00		161'820.00
9123.1	Immeubles improductifs	1.00			1.00
913	ACTIFS TRANSITOIRES	143'443.47	136'895.62	143'443.47	136'895.62
9139	Actifs transitoires	143'443.47	117'064.02	143'443.47	117'064.02
9139.50	Etude plan d'affectation le Vivier		3'399.30		3'399.30
9139.51	Etude plan d'affectation La Combe		5'146.00		5'146.00
9139.53	Etude équipement Hangar Le Lieu		11'286.30		11'286.30
914	INVESTISS. DU PATRIMOINE ADMINISTR.	4'692'570.41	624'047.73	538'327.01	4'778'291.13
9141.01	Réfection rte de la Gare Le Lieu	246'953.30		23'000.00	223'953.30
9141.011	Réfection rte et carrefour Le Séchey	28'190.35	452'617.60		480'807.95
9141.02	Révision Plan général d'affectation	319'616.25	38'320.13		357'936.38
9141.022	Aménagement des Rives du Lac Brenet		5'169.60		5'169.60
9141.10	Equipement La Frasse-L'Allemagne, épuration	183'770.00		12'520.00	171'250.00
9141.101	Equipement Allemagne Frasse, épuration 2ème étape	123'472.07		38'191.93	85'280.14
9141.90	Déchèteries et places à containers	145'477.57		10'400.00	135'077.57
9143.02	Hangar route/centrale chauffage Le Lieu	748'900.10		30'000.00	718'900.10
9143.03	Hangar à plaquettes	423'116.21		17'650.00	405'466.21
9143.153	Réfection toit chalet Neuf des Esserts	127'419.45	8'232.60		135'652.05
9143.17	Alpages alimentation en eau et électricité	404'176.08		404'176.08	

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2022	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2022
9143.21	Immeubles du patrimoine administratif (village)	1.00			1.00
9143.30	Complexe du Brenet étude	52'675.70	27'000.00		79'675.70
9144.31	CAD Les Charbonnières et raccordement bâtiment préavis 02/22		92'707.80		92'707.80
9145	Forêts	1'865'144.20			1'865'144.20
9145.10	Forêts - Bois Plainoz (village)	255.00			255.00
9145.11	Forêts - Pâturages (village Les Charbonnières)	19'600.00			19'600.00
9147.1	Stock sacs poubelles taxés	3'803.13		2'389.00	1'414.13
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATION	162'420.40	14.15	1.70	162'432.85
9153	Titres et papiers-valeurs	113'900.00			113'900.00
9153.1	Fonds Rochaz	23'574.90	1.70	1.70	23'574.90
9153.2	Fonds David-Louis Rochat	24'945.50	12.45		24'957.95

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2022	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2022
92	**PASSIF**	-8'970'484.09	11'631'960.05	11'821'919.57	-9'160'443.61
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-720'926.41	8'087'721.07	8'160'904.14	-794'109.48
9201	Créanciers par Informatique	-716'884.66	6'602'864.16	6'678'617.69	-792'638.19
9206	COMPTES-COURANTS SUR PAIES (Sous-total)		1'405'740.50	1'405'740.50	
9206.06	Salaires à payer		938'609.45	938'609.45	
9206.07	Provision 13ème salaire		50'520.05	50'520.05	
9206.1	A.V.S./A.C.		161'206.75	161'206.75	
9206.2	Assurances accidents		35'704.00	35'704.00	
9206.4	Assurance perte de gain maladie		18'076.20	18'076.20	
9206.5	Caisse de retraite C. I. P.		201'624.05	201'624.05	
9207	Acomptes charges locataires		15'600.00	15'600.00	
9209	TVA	-4'041.75	63'516.41	60'945.95	-1'471.29
9209.0	décompte TVA	-4'041.75	22'336.60	19'766.14	-1'471.29
9209.1	TVA épuration		17'866.40	17'866.40	
9209.2	TVA taxe ordure		10'577.65	10'577.65	
9209.3	TVA eau		12'735.76	12'735.76	
922	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	-4'884'722.90	2'097'683.95	1'082'246.60	-3'869'285.55
9220.1	Intérêts emprunt pour répartition		82'246.60	82'246.60	
9221.02	FIF prêt Hangar plaquettes	-180'422.90	12'887.35		-167'535.55
9221.03	C I P - prêt 2004	-1'000'000.00			-1'000'000.00
9221.07	SUVA prêt 40000681	-1'000'000.00			-1'000'000.00
9221.303	Fond de compensation AVS ATF 907.50.37	-1'000'000.00	1'000'000.00		
9221.304	Postfinance ATF PF.004774	-700'000.00			-700'000.00
9221.31	Prêt LIM collèges 97-98 VD	-2'800.00	1'050.00		-1'750.00
9221.317	CPEV Lausanne 2021	-1'000'000.00	1'000'000.00		
9221.318	SUVA ATF 40003846			1'000'000.00	-1'000'000.00
9221.33	Prêt LIM 2002 collèges (CH)	-1'500.00	1'500.00		
923	ENGAGEMENTS ENVERS PROPRES ETABLISSEMENTS ET FONDS SPECIAUX	-80'714.40			-80'714.40
9233.00	Fonds spécial village	-38'843.35			-38'843.35
9233.01	Fonds David-Louis Rochat	-24'871.05			-24'871.05
9233.02	Fonds Elie Rochat	-7'000.00			-7'000.00
9233.03	Fonds caisse industriel Les Charbonnières	-10'000.00			-10'000.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-493'002.74	1'147'891.48	1'258'877.53	-603'988.79
9258.1	Compte d'attente général		59'542.59	59'542.59	
9258.11	Compte attente ValRégieEaux		1'720.40	1'720.40	
9258.3	Compte attente Jérónimo		115'875.70	115'875.70	
9258.31	Compte attente Poste		9'346.55	9'346.55	
9258.5	Grpt scolaire Vallée de Joux		468'403.50	468'403.50	
9259	Passifs transitoires	-149'002.74	149'002.74	208'988.79	-208'988.79
9259.1	Pasifs transitoires décompte péréquation et divers	-344'000.00	344'000.00	395'000.00	-395'000.00

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2022	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2022
928	FONDS DE RESERVE	-1'929'879.50	298'663.55	1'300'850.00	-2'932'065.95
9280.4	Réserve déchets	-22'250.00			-22'250.00
9280.5	Réserve fonds communal du tourisme		2'850.00	2'850.00	
9280.6	Réserve épuration (rénovation STEP Pont/Vallée)	-20'000.00		10'000.00	-30'000.00
9281.1	Fond de renouvellement véhicules	-90'000.00		10'000.00	-100'000.00
9281.2	Fond de renouvellement véhicules (forêts)	-15'000.00		5'000.00	-20'000.00
9282.28	Réserve travaux 2021	-295'813.55	295'813.55		
9282.3	Réserve bâtiments			1'100'000.00	-1'100'000.00
9282.6	Réserve travaux en électricité	-1'008.90			-1'008.90
9282.71	Réserve amortissement Centre sportif	-86'499.00			-86'499.00
9282.8	Réserve équipt zone industrielle	-170'000.00			-170'000.00
9282.9	Réserve Droit du Risoud	-19'313.10		3'000.00	-22'313.10
9282.91	Réserve débiteurs douteux	-170'000.00			-170'000.00
9282.99	Réserve Générale	-1'039'994.95		170'000.00	-1'209'994.95
929	CAPITAL	-861'238.14		19'041.30	-880'279.44
9290	Résultat de l'année			19'041.30	-19'041.30
9295	Capital	-861'238.14			-861'238.14
	Engagements hors bilan				
	Cautionnement Centrale de Chauffage Ecobois Le Lieu SA			3'364'000.00	
	Cautionnement Centrale de Chauffage Ecobois Le Lieu SA (Les Charbonnières)			1'000'000.00	
	Cautionnement La Biolletaz			350'000.00	
	Cautionnement Réseau de Chauffage Les Charbonnières			4'000'000.00	
	Cautionnement de l'Office du Tourisme			12'000.00	
	Cautionnement prêt LIM Enerjoux			43'000.00	
	Cautionnement Prêt LIM Centre sportif froid patinoire (01/2005)			12'800.00	
	Total cautionnement			8'781'800.00	
	Pour mémoire				
	Mobilier Hôtel de Ville/Pompes Funèbres, part de la Commune				
	Mobilier Local et Pavillon Le Lieu, Grande salle Les Charbonnières				
					état au 31.12.22
	Plafond d'endettement selon préavis 11.2021			15'000'000.00	5'807'532.71
	Plafond de risques pour cautionnement selon préavis 11.2021			9'500'000.00	8'781'800.00
	<i>L'état du plafond d'endettement au 31.12 comprend également les objets acceptés par le conseil et qui sont en cours de réalisations.</i>				
Comptes vus et approuvés lors de la séance du Conseil communal du 20 juin 2023					
Conseil communal du Lieu			Municipalité du Lieu		
La Présidente	Le Secrétaire		Le Syndic	Le Boursier	
Caroline Penseyres	Jérémie Golay		Patrick Cotting	Yves Chenaux	

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'263'207.33	255'255.57	1'161'000.00	129'600.00	1'144'297.94	253'854.68
10	AUTORITES	317'808.30	72'351.50	256'000.00	25'000.00	271'567.90	72'587.90
101	CONSEIL COMMUNAL	31'608.15		23'500.00		35'179.00	
101.3003	Traitements/rapports	17'906.10		12'500.00		12'831.35	
101.3100	Imprimés/fournitures bureau/frais	8'036.85		6'000.00		14'463.95	
101.3170	Réceptions/manif./course	5'665.20		5'000.00		7'883.70	
102	MUNICIPALITE	286'200.15	72'351.50	232'500.00	25'000.00	236'388.90	72'587.90
102.3001	Traitements/vacations	189'697.35		165'000.00		161'984.05	
102.3030	Assurances sociales	19'135.55		16'000.00		15'157.50	
102.3040	Caisse de retraite	24'825.60		26'000.00		13'101.60	
102.3050	Assurances accidents et maladie			500.00			
102.3060	Indemnisation/rembt.	16'148.90		15'000.00		11'244.90	
102.3069	Frais de représentation (tiers)	36'392.75		10'000.00		34'900.85	
102.4650	Frais de représentation (tiers)		72'351.50		25'000.00		72'087.90
102.4900	Imputation interne : défense contre l'incendie						500.00
11	ADMINISTRATION	510'126.53	143'881.72	465'500.00	76'200.00	445'453.29	103'766.38
110	ADMINISTRATION	510'126.53	143'881.72	465'500.00	76'200.00	445'453.29	103'766.38
110.3011	Traitement	198'465.65		200'000.00		183'661.95	
110.3012	Salaires du personnel occas.	690.00		3'000.00			
110.3030	Assurances sociales	18'874.50		18'000.00		17'466.85	
110.3040	Caisse de retraite	30'714.20		34'000.00		29'220.60	
110.3050	Assurances accidents et mal.	6'276.65		6'500.00		6'314.90	
110.3060	Indemnisations/rembt. frais	1'853.15		2'000.00		300.00	
110.3101	Imprimés/fournitures de bureau	6'724.75		8'500.00		6'653.15	
110.3102.1	Journaux/document./annonces	14'299.40		10'000.00		12'236.20	
110.3110	Achats mob/mat/mach. de bureau	4'669.35		6'000.00		4'851.75	
110.3120	Chauffage/éclairage/eau/tél	12'623.70		10'000.00		11'866.80	
110.3151	Entretien mobilier/mat.bureau	542.45		3'500.00		171.20	
110.3170	Réceptions/manifest./annivers.	16'832.55		16'000.00		15'740.40	
110.3180	Frais banques/CCP/honoraires fin./ports	15'551.78		14'000.00		13'108.44	
110.3181	Frais poste (agence) achat pour revente	7'705.60		5'000.00		3'085.00	
110.3185	Honoraires/frais d'études/bureau techniqu	21'311.10		15'000.00		13'264.70	
110.3186	Primes assur.tiers/choses/RC	19'764.35		22'000.00		19'609.05	
110.3187	Emoluments			2'000.00		3'824.00	
110.3193	Cotisations à des institutions	29'956.60		32'000.00		28'351.30	
110.3301	Défalcations	1'130.20		2'000.00		1'307.25	
110.3650.1	Aides/subv. à instit. privées	41'890.55		35'000.00		34'156.15	
110.3650.11	Aides & subv. à instit. selon boucllement 2020	40'000.00					
110.3650.12	Aides & subv. COVID					22'263.60	
110.3650.2	Subsides au Village	2'250.00		3'000.00			
110.3900	Imputation interne loyer bureau communal	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
110.4310	Emoluments/permis de constr.		31'858.70		10'000.00		17'277.00
110.4320	Rémunération agence postale		12'678.90		10'000.00		12'205.20
110.4321	Encaissements poste (agence) revente d'achats		7'034.92		5'000.00		6'827.70
110.4350	Ventes: photoc.et divers		344.00		200.00		100.90
110.4360	Remboursements de tiers		5'165.20		5'000.00		4'795.58
110.4521	Part des Pompes funèbres Vallée de Joux		4'800.00		4'000.00		4'560.00
110.4522	Part du groupement scolaire Vallée de Joux		22'000.00		22'000.00		18'000.00
110.4525	Part. ValRégilEaux		20'000.00		20'000.00		20'000.00
110.4804	Prélèvement réserve travaux		40'000.00				
110.4805	Prélèvement réserve boucllement 2022						20'000.00
15	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	35'016.00		33'500.00		34'127.60	
150	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	35'016.00		33'500.00		34'127.60	
150.3510	Part Fondation pour l'Enseignement de la Musique	8'369.50		8'500.00		8'436.00	
150.3523	Part.école de musique	7'547.25		5'000.00		6'464.75	
150.3523.1	Part. Val TV	19'099.25		20'000.00		19'226.85	

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
16	TOURISME ET SPORTS	239'619.25	31'362.35	239'500.00	26'400.00	245'509.05	72'100.40
160	TOURISME ET SPORTS	239'619.25	31'362.35	239'500.00	26'400.00	245'509.05	72'100.40
160.3523	Part.au Centre sportif V. Joux	175'046.00		175'000.00		160'795.00	
160.3523.02	Part compl. Centre sportif VJ (4 ans)					16'000.00	
160.3523.1	Part sur manifestations régionales	2'705.60		1'000.00			
160.3658	Aides/subv. à instit. privées	9'902.65		12'000.00		12'020.05	
160.3658.1	Part abon. téléskis V.J.	1'550.00		2'000.00		1'700.00	
160.3658.2	Subvention à V.J.T.	24'714.00		24'700.00		29'714.00	
160.3658.3	V.J.T. part de la taxe de séjour	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
160.3658.4	Part fonds régional du tourisme	2'851.00		2'400.00		2'640.00	
160.3817.1	Attrib. fonds communal du tourisme	2'850.00		2'400.00		2'640.00	
160.4066	Taxes de séjour		28'512.35		24'000.00		26'399.40
160.4360	décompte Centre sportif année précédent						27'061.00
160.4809	Prélèvement réserve am. Centre sportif						16'000.00
160.4817	Prélèvement fonds communal du tourisme		2'850.00		2'400.00		2'640.00
18	TRANSPORTS PUBLICS	105'254.90		118'500.00		97'776.55	
180	TRANSPORTS PUBLICS	105'254.90		118'500.00		97'776.55	
180.3657	Subsides bassin no 1 Nord Vaudois-Vallée de Joux	105'254.90		118'500.00		97'776.55	
19	SERVICE INFORMATIQUE	55'382.35	7'660.00	48'000.00	2'000.00	49'863.55	5'400.00
190	SERVICE INFORMATIQUE	55'382.35	7'660.00	48'000.00	2'000.00	49'863.55	5'400.00
190.3110	Achats mob/mat/programmes	25'920.60		20'000.00		22'478.30	
190.3151	Entretien ordin. et programmes	29'461.75		28'000.00		27'385.25	
190.4360	Remboursements de tiers		7'660.00		2'000.00		5'400.00
2	FINANCES	1'283'076.40	4'710'724.53	609'000.00	4'235'300.00	1'167'231.74	4'498'717.18
21	IMPOTS	51'576.32	3'613'831.88	43'000.00	3'018'000.00	42'040.59	3'320'377.08
210	IMPOTS	51'576.32	3'613'831.88	43'000.00	3'018'000.00	42'040.59	3'320'377.08
210.3180	Honoraires/prest. de services	20'026.61		20'000.00		18'400.70	
210.3290	Bonifications d'intérêts	210.68		3'000.00		420.50	
210.3301	Défalcations sur impôts	31'339.03		20'000.00		23'219.39	
210.4001	Impôt sur le revenu		1'554'824.32		1'450'000.00		1'401'103.45
210.4002	Impôt sur la fortune		416'069.39		280'000.00		332'787.05
210.4003.1	Impôt à la source		57'658.89		30'000.00		64'565.08
210.4003.2	Impôt des frontaliers		879'860.00		900'000.00		899'203.40
210.4011	Impôt s/bénéfice pers. morales		277'637.20		100'000.00		236'681.95
210.4012	Impôt s/capital pers. morales		4'755.05		10'000.00		6'343.10
210.4020	Impôt foncier		121'166.30		120'000.00		118'973.15
210.4040	Droits de mutations		92'283.20		50'000.00		36'203.15
210.4050	Impôt s/succ. & donations		40'004.70		3'000.00		107'400.00
210.4061	Impôt des chiens		6'150.00		7'000.00		6'450.00
210.4091	Impôt récupéré après défalcations		4'338.42		5'000.00		9'158.26
210.4101	Patentes boissons et tabacs		1'139.30		1'000.00		580.85
210.4221	Intérêts moratoires		10'031.87		10'000.00		8'916.76
210.4310	Frais de poursuite		3'349.20		2'000.00		1'743.55
210.4411	Part à l'impôt s/gains immob.		115'052.60		40'000.00		62'741.80
210.4510	Participation/rembt (RIE III)		29'511.44		10'000.00		27'525.53
22	SERVICE FINANCIER	675'594.00	1'096'892.65	566'000.00	1'217'300.00	623'294.00	1'178'340.10
220	SERVICE FINANCIER	675'594.00	1'096'892.65	566'000.00	1'217'300.00	623'294.00	1'178'340.10
220.3210	Intérêts dettes à court terme			500.00			
220.3520	Fonds péréquation	582'594.00		582'500.00		560'294.00	
220.3520.01	Fond péréq. dif. budget état/commune	90'000.00		-20'000.00		60'000.00	
220.3805	Droit du Risoud: attrib.s/rés.	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
220.4220	Revenus capitaux patrim.fin.		111'063.85		110'000.00		111'013.45
220.4360	Créance récupérée après défalcation				500.00		672.40
220.4412	Part à la taxe CO2		814.80		1'000.00		291.25
220.4520	Fonds péréquation		317'414.00		317'500.00		362'350.00
220.4520.01	Fonds péréq. dif. budget état/commune		-80'000.00		15'000.00		-70'000.00
220.4520.1	Fonds péréq. décompte année précédente		69'008.00				
220.4521	Retour/dép. thématique		693'320.00		693'300.00		667'092.00
220.4521.01	Retour/dép. thématique dif. budget état/commune		-115'000.00		80'000.00		-64'000.00
220.4521.1	Retour/dép. thématique, décompte année précédente		100'272.00				170'921.00

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
23	AMORT/RESERVES NON VENTILES	555'906.08				501'897.15	
230	AMORT./RESERVES NON VENTILES	555'906.08				501'897.15	
230.3320	Amort. suppl. patrim. admin.	385'906.08				331'897.15	
230.3809.1	Attribution réserve générale	170'000.00				170'000.00	

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	2'493'058.61	2'507'864.28	1'200'810.00	1'038'900.00	1'124'450.83	1'060'820.64
32	FORETS ET ALPAGES	886'058.25	901'263.26	786'070.00	667'000.00	708'893.85	681'864.19
321	FORETS COMMUNALES	787'197.75	687'574.95	644'300.00	455'000.00	605'607.75	470'336.75
321.3011	Traitement	237'707.55		225'000.00		203'190.75	
321.3030	Assurances sociales	22'574.85		21'000.00		19'075.55	
321.3040	Caisse de retraite	30'348.20		35'000.00		25'459.25	
321.3050	Assurances accidents et mal.	17'153.20		17'000.00		15'340.80	
321.3060	Indemnisations/rembourst frais	16'431.25		6'000.00		6'473.90	
321.3100	Imprimés/fournitures de bureau	4'183.90		4'000.00		6'777.45	
321.3110	Achats: mobilier/mach./véhic.	18'521.50		19'000.00		5'832.95	
321.3120	Assurance incendie	350.00		500.00		320.00	
321.3124	Achats: carburants	11'267.55		5'000.00		7'363.65	
321.3134	Achats: fournitures/équipements	10'913.55		10'000.00		12'816.80	
321.3146	Entr. forêts/chem./refuges	43'386.40		50'000.00		19'020.55	
321.3150	Entretien machines/véhicules	7'826.55		5'000.00		4'898.35	
321.3188	Travaux effectués par tiers	317'554.75		200'000.00		229'838.25	
321.3192	Assurances sur véhicules	2'388.00		2'800.00		2'784.50	
321.3193	Cotisations et participations à des institutions	7'590.50		5'000.00		7'415.00	
321.3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
321.3901	Imputation interne/location hangar Séchey	34'000.00		34'000.00		34'000.00	
321.4355.1	Vente bois de service/grumes		413'094.15		190'000.00		240'336.85
321.4355.3	Vente bois de feu/piquets		29'580.50		35'000.00		28'472.90
321.4355.4	Vente bois d'énergie (Centrales chauffages)		63'370.60		70'000.00		35'537.00
321.4360	Remboursements de tiers		39'452.50		25'000.00		39'763.70
321.4510	Part. Canton: soins culturaux		78'786.40		75'000.00		68'322.10
321.4512	Part. Canton llôts vieux bois		9'261.80		10'000.00		7'875.20
321.4518	Part. Canton: salaire garde		54'029.00		50'000.00		50'029.00
323	ALPAGES	80'440.50	190'638.31	121'520.00	188'000.00	84'896.10	183'467.44
323.3011	Traitement	6'952.00		10'000.00		3'278.35	
323.3030	Assurances sociales	610.25		1'000.00		290.15	
323.3040	Caisse de retraite	846.00		1'700.00		502.20	
323.3050	Assurances accidents et maladie	401.90		500.00		133.75	
323.3060	Indemnisation/remboursement frais	272.95		50.00		8.80	
323.3120	Assurance incendie	13'065.90		16'500.00		13'868.80	
323.3146	Entretien des chalets	39'431.50		40'000.00		21'574.05	
323.3220	Intérêts dettes moyen/long terme		590.00		1'950.00		770.00
323.3312	Amortissements	18'270.00		49'820.00		44'470.00	
323.4231	Loyer : Orange antenne		9'000.00		9'000.00		9'000.00
323.4232	Loyers: champs/cabanes/gent.		12'730.00		13'000.00		12'480.00
323.4271	Location		152'524.00		150'000.00		148'316.00
323.4351	Vente électricité		16'152.31		13'000.00		12'735.04
323.4360	Rembt tiers		232.00		3'000.00		936.40
324	HANGAR A PLAQUETTES	18'420.00	23'050.00	20'250.00	24'000.00	18'390.00	28'060.00
324.3141	Entretien bâtiment/ECA/divers	300.00		1'500.00		300.00	
324.3220	Intérêts dettes moyen/long terme		470.00		1'100.00		440.00
324.3311	Amortissements	17'650.00		17'650.00		17'650.00	
324.4231	Loyer		23'050.00		24'000.00		28'060.00
35	BATIMENTS	1'607'000.36	1'606'601.02	414'740.00	371'900.00	415'556.98	378'956.45
351	HOTEL DE VILLE	62'700.90	48'875.60	45'350.00	34'000.00	29'139.05	24'811.65
351.3110	Achats mobilier/mach./matériel			5'000.00			
351.3120	Eau, chauffage, ECA, assurances	16'949.30		22'000.00		20'185.40	
351.3141	Entretien bâtiment	25'409.30		8'000.00		848.60	
351.3141.2	Entretien bâtiment augmentation du budget boucl. 2020	15'289.00					
351.3150	Entretien mob./mach./mat.I	5'053.30		6'000.00		3'765.05	
351.3220	Intérêts dettes moyen/long terme			50.00		40.00	
351.3312	Amortissement			4'300.00		4'300.00	
351.4231	Loyer		24'000.00		24'000.00		14'000.00
351.4360	Remboursements de tiers		9'586.60		10'000.00		10'811.65
351.4804	Prélèvement réserve bouclément 2022		15'289.00				

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
352	HANGAR DU SECHEY	6'391.30	48'000.00	8'000.00	48'000.00	6'603.25	48'000.00
352.3110	Achat matériel/outillage			1'000.00			
352.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	5'818.35		5'000.00		5'604.95	
352.3141	Entretien du bâtiment	572.95		2'000.00		998.30	
352.4271	Loyer des Pompes funèbres		8'000.00		8'000.00		8'000.00
352.4901	Imputation interne/locations forêts et route		40'000.00		40'000.00		40'000.00
3521	HANGAR DU LIEU/CENTRALE DE CHAUFFAGE	34'403.50	45'200.00	39'400.00	44'000.00	33'983.18	44'000.00
3521.3120	ECA/divers	1'654.55		3'500.00		1'751.90	
3521.3141	Entretien bâtiment	1'845.95		2'000.00		1'451.28	
3521.3150	Entretien mobilier/matériel/installation	37.70		2'000.00			
3521.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	865.30		1'900.00		780.00	
3521.3312	Amortissements	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
3521.4231	Loyer		25'200.00		24'000.00		24'000.00
3521.4902	Imputation interne		20'000.00		20'000.00		20'000.00
3522	HANGAR DES CHARBONNIERES	500.00		1'000.00		500.00	2'700.00
3522.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	500.00		1'000.00		500.00	
3522.4231	Loyer						2'700.00
353	COLLEGES	130'777.65	128'137.65	93'850.00	110'600.00	97'286.22	118'744.80
353.3011	Traitement conciergerie	32'836.20		20'000.00		16'077.40	
353.3030	Assurances sociales	3'028.95		1'800.00		1'365.00	
353.3040	Caisse de retraite	4'747.75		3'400.00		2'632.80	
353.3050	Assurances accidents et maladie	1'090.75		800.00		647.35	
353.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'576.50		500.00		885.75	
353.3110	Achats mob/mat.	2'257.60		3'000.00		510.15	
353.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	40'326.95		38'000.00		45'175.12	
353.3141	Entretien des bâtiments	26'308.30		20'000.00		16'277.50	
353.3141.2	Entretien des bâtiments complémentaire selon boucllement 2020	14'476.25				6'726.20	
353.3150	Entretien mobilier/matériel	4'128.40		2'000.00		2'668.95	
353.3220	Intérêts dettes moyen/long terme			50.00		20.00	
353.3312	Amortissements			4'300.00		4'300.00	
353.4271	Loyers appartements/garages		79'099.80		78'000.00		77'419.80
353.4271.1	Loyer classes au grpt primaire		24'400.00		24'400.00		24'400.00
353.4350	Remboursement frais de chauffage et divers		10'161.60		8'000.00		10'199.00
353.4360	Remboursements de tiers				200.00		
353.4804	Prélèvement réserve boucllement 2022		14'476.25				6'726.00
354	EGLISES	21'070.51	1'050.00	26'000.00	500.00	18'834.14	648.00
354.3011	Traitement concierges	4'758.30		3'000.00		3'745.95	
354.3030	Assurances sociales	611.95		300.00		462.10	
354.3040	Caisse de retraite	699.05		500.00		579.70	
354.3050	Assurances accidents et maladie	223.05		150.00		193.35	
354.3060	Indemnisation/remboursement frais	136.05		50.00		80.05	
354.3110	Achat matériel/machines/divers	211.35		1'000.00		68.30	
354.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	8'839.55		9'000.00		7'278.00	
354.3141	Entretien des bâtiments	3'898.15		4'000.00		1'923.40	
354.3141.1	Entretien des orgues			4'000.00			
354.3141.2	Entretien matériel machines	1'693.06		4'000.00		4'503.29	
354.4231	Loyer		1'050.00		500.00		600.00
354.4360	Remboursements de tiers						48.00
355	BATIMENT BUREAU COMMUNAL	77'638.45	119'439.92	63'990.00	60'000.00	69'048.30	53'253.50
355.3011	Traitement	2'855.00		3'000.00		4'536.95	
355.3030	Assurances sociales	284.25		300.00		418.20	
355.3040	Caisse de retraite	418.00		500.00		699.40	
355.3050	Assurances accidents et maladie	103.65		150.00		175.05	
355.3060	Indemnisation/remboursement frais	123.00		200.00		197.30	
355.3110	Achats mob/mat.	219.30		2'000.00		3'354.70	
355.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	13'090.40		16'000.00		15'204.35	
355.3141	Entretien bâtiment	1'392.93		14'000.00		15'102.35	
355.3142.2	Entretien complémentaires selon boucllement 2020	59'012.87					
355.3150	Entretien mobilier/matériel installation	139.05		4'000.00			
355.3220	Intérêts dettes moyen/long terme			100.00		60.00	
355.3311	Amortissements			19'440.00		25'000.00	

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
355.3312	Amortissements			4'300.00		4'300.00	
355.4271	Loyers appartements/places parc		29'855.80		30'000.00		23'708.90
355.4350	Remboursement frais chauffage et divers		12'571.05		12'000.00		11'544.60
355.4804	Prélèvement réserve boucllement 2022		59'013.07				
355.4900	Imputation interne loyer bureau communa		18'000.00		18'000.00		18'000.00
356	STAND DE TIR	315.40	6'090.00	500.00	6'000.00	100.00	6'073.00
356.3141	Entretien bâtiment et divers	315.40		500.00		100.00	
356.4360	Rembt tiers + convention C. Chenit et Abbaye		6'090.00		6'000.00		6'073.00
357	ABRI PROTECTION CIVILE LES CHARBONNIERES	15'229.15	8'129.00	12'400.00	3'500.00	18'944.00	6'581.00
357.3011	Salaire concierge	3'596.45		1'000.00		4'340.30	
357.3030	Charges sociales	351.20		100.00		406.25	
357.3040	Caisse de retraite	526.05		200.00		669.65	
357.3050	Assurances accidents et maladie	128.05		50.00		170.05	
357.3060	Indemnisation/remboursement frais	152.25		50.00		159.45	
357.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	9'381.75		8'000.00		11'174.40	
357.3141	Entretien et divers	1'093.40		3'000.00		2'023.90	
357.4271	Locations		8'129.00		3'500.00		6'581.00
3571	ABRI PROTECTION CIVILE/WC PUBLICS LE LIEU	11'153.75	12'450.00	12'550.00	12'500.00	13'212.20	12'575.00
3571.3011	Traitement concierge	7'013.70		5'000.00		6'344.20	
3571.3030	Assurances sociales	781.20		500.00		691.70	
3571.3040	Caisse de retraite	1'031.15		800.00		985.05	
3571.3050	Assurances accidents et maladie	284.70		200.00		289.60	
3571.3060	Indemnisation/remboursement frais	150.85		50.00		33.25	
3571.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA	520.00		3'000.00		1'874.25	
3571.3141	Entretien et divers	1'372.15		3'000.00		2'994.15	
3571.4271	Locations		12'450.00		12'500.00		12'575.00
358	BUVETTE, TERRAIN FOOT/WC PUBLICS LES CHARBONNIERES	5'046.10		8'700.00		3'931.55	
358.3011	Traitement	2'142.45		3'000.00		2'365.00	
358.3030	Assurances sociales	189.25		300.00		207.45	
358.3040	Caisse de retraite	313.30		500.00		364.50	
358.3050	Assurances accidents et maladie	69.00		150.00		87.00	
358.3060	Indemnisation/remboursement frais	100.90		50.00		102.85	
358.3120	Assurance incendie, eau, épuration	722.50		700.00		804.75	
358.3141	Entretien bâtiment	1'508.70		2'000.00			
358.3141.1	Entretien terrain et machines			2'000.00			
3590	LOCAL DES SOCIETES LE LIEU	122'831.95	73'298.85	86'600.00	36'600.00	93'451.31	38'366.00
3590.3011	Traitement concierge	32'593.05		25'000.00		27'572.35	
3590.3030	Assurances sociales	3'111.60		2'500.00		2'581.30	
3590.3040	Caisse de retraite	4'770.30		4'000.00		4'254.95	
3590.3050	Assurances accidents et maladie	1'134.25		1'000.00		1'080.75	
3590.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'423.05		900.00		1'059.55	
3590.3110	Achats mob/matériel	2'560.60		3'000.00		3'465.55	
3590.3120	Chauffage - électricité/ECA/tél.	28'228.15		30'000.00		31'448.75	
3590.3141	Entretien bâtiment-install. techniques	14'660.10		15'000.00		8'858.11	
3590.3142.2	Entretien complémentaire selon boucllement 2020	34'350.85				8'000.00	
3590.3220	Intérêts dettes moyen/long terme			100.00		30.00	
3590.3312	Amortissements			5'100.00		5'100.00	
3590.4231	Locations		24'348.00		23'000.00		15'766.00
3590.4271.1	Loyer groupement scolaire		13'600.00		13'600.00		13'600.00
3590.4360	Remboursements de tiers		1'000.00				1'000.00
3590.4804	Prélèvement réserve boucllement 2022		34'350.85				8'000.00
3591	CONGELATEUR	8'899.05	10'230.00	9'350.00	10'500.00	6'332.35	10'231.00
3591.3011	Traitement surveillant	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
3591.3030	Assurances sociales	100.00		100.00		100.00	
3591.3040	Caisse de retraite	200.00		200.00		200.00	
3591.3050	Assurances accidents et maladie	50.00		50.00		50.00	
3591.3120	Electricité	5'797.85		5'000.00		4'934.75	
3591.3141	Entretien bâtiment-mat. technique/ ass.	1'751.20		3'000.00		47.60	
3591.4231	Locations		10'230.00		10'500.00		10'231.00

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3592	VILLAGEOISE	4'938.50	5'700.00	5'050.00	5'700.00	8'034.13	5'700.00
3592.3141	Entretien bâtiment-install. techniques/ass.	4'938.50		2'000.00		5'014.13	
3592.3220	Intérêts dettes moyen/long terme			50.00		20.00	
3592.3312	Amortissements			3'000.00		3'000.00	
3592.4231	Locations		5'700.00		5'700.00		5'700.00
3594	GRANDE SALLE LES CHARBONNIÈRES	1'105'104.15	1'100'000.00	2'000.00		16'157.30	7'272.50
3594.3011	Traitement	1'385.70				4'221.35	
3594.3030	Assurances sociales	121.55				383.60	
3594.3040	Caisse de retraite	203.00				650.65	
3594.3050	Assurances accidents et maladie	44.40				160.55	
3594.3060	Indemnisation/remboursement frais	49.30				183.60	
3594.3110	Achats mob/mat/mach. de bureau					430.90	
3594.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	2'204.35		2'000.00		7'381.50	
3594.3141	Entretien bâtiment	1'095.85				2'183.25	
3594.3141.2	Entretien matériel machines					561.90	
3594.3803	Attribution fonds de réserve	1'100'000.00					
3594.4231	Location grande salle						3'672.50
3594.4242.1	Vente Grande Salle Les Charbonnières		1'100'000.00				
3594.4271	Loyer appartement						3'600.00
4	TRAVAUX	1'349'111.74	571'962.24	1'345'340.00	439'200.00	1'301'375.75	479'799.95
42	URBANISME	12'589.27	5'170.00	19'100.00	5'000.00	11'744.15	5'770.00
420	URBANISME	12'589.27	5'170.00	19'100.00	5'000.00	11'744.15	5'770.00
420.3142	Aménagement, entretien	5'633.15		3'000.00		1'248.30	
420.3185	Honoraires aménagt/plans de zone	6'676.12		15'000.00		10'115.85	
420.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	280.00		1'100.00		380.00	
420.4360	Places amarrages		5'170.00		5'000.00		5'070.00
420.4650	Indemnités divers						700.00
43	ROUTES	814'871.33	72'203.90	871'300.00	31'000.00	860'184.85	73'179.70
430	ROUTES	814'871.33	72'203.90	871'300.00	31'000.00	860'184.85	73'179.70
430.3011	Traitement	130'887.30		154'000.00		155'363.60	
430.3012	Salaires personnel occasionnel	4'974.00		2'000.00		634.50	
430.3030	Assurances sociales	12'797.70		15'000.00		15'018.75	
430.3040	Caisse de retraite	18'030.60		26'000.00		22'617.45	
430.3050	Assurances mal.et accidents	5'273.15		6'000.00		7'341.40	
430.3060	Indemnisation/remboursement frais	3'293.00		3'000.00		2'680.15	
430.3110	Achats matériel/mach./véhic.	3'438.70		3'500.00		4'688.25	
430.3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	6'466.49		5'000.00		6'528.25	
430.3124	Achats carburants	12'100.15		12'000.00		14'958.00	
430.3130	Achats fourn./ marchandises	3'859.70		5'500.00		4'397.50	
430.3142	Entretien réseau routier	308'694.25		325'000.00		280'724.40	
430.3142.1	Ent. rte augm. budget préavis 06.07					39'460.45	
430.3143	Entretien:signal.rout./écl.p.	82'482.40		80'000.00		81'150.35	
430.3143.2	Entretien complémentaires selon boucllement 2020	38'256.40					
430.3150	Entretien matériel/mach/véhic.	19'448.30		15'000.00		16'316.30	
430.3189	Déneigement	99'652.24		150'000.00		142'219.05	
430.3192	Taxes sur véhicules à moteur + ass.	5'416.95		8'000.00		6'786.45	
430.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	800.00		2'300.00		300.00	
430.3311	Amortissements route de Gare Le Lieu	23'000.00		23'000.00		23'000.00	
430.3801	Attribution fond de renouvellement véhicules	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
430.3901	Imputation interne/location hangar Séchey	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
430.3902	Imputation interne/loction hangar Le Lieu	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
430.4350	Vente gravière/factor. serv.		21'250.00		25'000.00		20'600.00
430.4360	Remboursements de tiers		6'836.25		2'000.00		7'471.75
430.4524	Part. Ecobois sur frais personnel		5'861.25		4'000.00		5'647.50
430.4804	Prélèvement réserve boucllement 2022		38'256.40				39'460.45

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
44	PARCS, PLACES, CIMETIERES	98'864.08	94'577.98	15'120.00		435.60	450.00
440	CIMETIERES	48'378.30	45'830.95	5'070.00		70.00	450.00
440.3120	Assurance incendie, eau	776.00		70.00		70.00	
440.3143.2	Entretien complémentaires selon boucllement 2020	45'680.95					
440.3145	Entretien des cimetières	1'921.35		5'000.00			
440.4360	Remboursements de tiers		150.00				450.00
440.4804	Prélèvement réserve boucllement 2022		45'680.95				
441	PARCS, PROMENADE ET FONTAINES	50'485.78	48'747.03	10'050.00		365.60	
441.3120	Assurances ECA, eau	50.00		50.00		40.00	
441.3143.2	Entretien complémentaires selon boucllement 2020	48'747.03					
441.3145	Entretien des places et fontaines	1'688.75		10'000.00		325.60	
441.4804	Prélèvement réserve boucllement 2022		48'747.03				

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	190'773.91	167'997.21	200'900.00	164'500.00	193'124.40	164'513.50
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	190'773.91	167'997.21	200'900.00	164'500.00	193'124.40	164'513.50
450.3011	Traitement	32'636.85		32'000.00		29'148.15	
450.3030	Assurances sociales	3'092.65		3'200.00		2'821.60	
450.3040	Caisse de retraite	4'762.95		5'500.00		4'483.85	
450.3050	Assurances accidents et maladie	1'127.25		1'200.00		1'181.55	
450.3060	Indemnisation/remboursement frais	655.20		200.00		150.60	
450.3191	REDIP (réduction impôt préalable) TVA	914.60		3'000.00		1'445.40	
450.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	300.00		400.00		160.00	
450.3311	Amortissements	10'400.00		10'400.00		10'400.00	
450.3521	Participation frais Vallée de Joux	133'165.65		140'000.00		136'643.83	
450.3526.2	Déchets divers commune	3'718.76		5'000.00		6'689.42	
450.4341	Rétrocession Valorsa		30'703.50		32'000.00		32'809.05
450.4342	Taxe d'utilisation		88'788.26		90'000.00		87'946.45
450.4360	Remboursements de tiers		3'313.45		500.00		5'566.00
450.4361	Traitement du personnel (re-facturation)		45'192.00		42'000.00		38'192.00
46	EGOUTS/EPURATION	232'013.15	232'013.15	238'920.00	238'700.00	235'886.75	235'886.75
460	EGOUTS/EPURATION	232'013.15	232'013.15	238'920.00	238'700.00	235'886.75	235'886.75
460.3011	Traitement	19'077.45		17'000.00		15'249.85	
460.3030	Assurances sociales	1'846.80		1'700.00		1'493.15	
460.3040	Caisse de retraite	2'803.95		3'000.00		2'361.55	
460.3050	Assurances accidents et maladie	692.05		600.00		625.25	
460.3060	Indemnisation/remboursement frais	508.45		200.00		6.55	
460.3110	Achats matériel/machines	145.55		3'000.00		62.75	
460.3120	Chauffage/électricité/eau/ECA	13'820.07		11'000.00		11'930.29	
460.3130	Achats fourn./marchandises	6'813.78		5'000.00		4'493.27	
460.3137	Impôts et taxes sur les micropolluants	7'434.00		7'500.00		7'596.00	
460.3140	Entretien stations/réseaux	80'961.62		115'000.00		75'098.71	
460.3185	Honoraires/plan	17'003.55		15'000.00		15'529.10	
460.3220	Intérêts dettes moyen/long terme	350.00		900.00		407.00	
460.3311	Amortissements	26'520.00		32'020.00		32'020.00	
460.3312	Amortissements complémentaires	24'191.93				42'901.30	
460.3526	Participation à STEP du Pont	19'843.95		17'000.00		16'111.98	
460.3814	Attribution réserve épuration (Rénovation STEP Pont/Vallée)	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
460.4341	Taxes de raccordement		480.00		5'000.00		
460.4342	Taxes d'utilisation		219'582.15		225'000.00		223'911.80
460.4342.1	Taxe sur les micropolluants		8'203.50		8'500.00		8'640.00
460.4360	Remboursements de tiers		3'747.50		200.00		3'334.95
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	514'286.75		524'700.00		524'895.45	38'306.05
50	ADMINISTRATION GENERALE					38'306.05	38'306.05
500	ADMINISTRATION GENERALE					38'306.05	38'306.05
500.3011	Traitement					29'726.65	
500.3030	Assurances sociales					2'827.10	
500.3040	Caisse de retraite					4'472.00	
500.3050	Assurances accidents et maladie					1'280.30	
500.4522	Part de l'association scolaire ASIVJ						38'306.05
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	349'164.05		353'700.00		329'363.05	
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	349'164.05		353'700.00		329'363.05	
510.3522	Part à l'association scolaire ASIVJ	349'164.05		353'700.00		329'363.05	
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	148'760.20		152'300.00		142'163.15	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	148'760.20		152'300.00		142'163.15	
520.3522	Part à l'association scolaire ASIVJ	148'760.20		152'300.00		142'163.15	
54	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	1'164.70		1'200.00		1'031.95	
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	1'164.70		1'200.00		1'031.95	
540.3522	Participation O.P.	1'164.70		1'200.00		1'031.95	

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
58	TEMPLES ET CULTES	15'197.80		17'500.00		14'031.25	
580	TEMPLES ET CULTES	15'197.80		17'500.00		14'031.25	
580.3012	Traitement des organistes	3'200.00		3'000.00		3'600.00	
580.3130	Fournitures pour cultes	296.60		200.00		16.50	
580.3652.1	Particip. à Salle Paroisse	2'401.20		5'000.00		2'875.75	
580.3652.2	Particip. à Paroisse cath.	9'300.00		9'300.00		7'539.00	
6	POLICE	325'592.26	125'289.47	281'400.00	82'400.00	284'548.64	104'810.68
61	CORPS DE POLICE	116'041.00	4'144.00	96'000.00		99'637.00	3'121.00
610	CORPS DE POLICE	116'041.00	4'144.00	96'000.00		99'637.00	3'121.00
610.3510.01	Participation Gendarmerie dif. budget état/commune					10'000.00	
610.3511.1	Participation Gendarmerie	96'041.00		96'000.00		89'637.00	
610.3520.01	Participation Gendarmerie dif. budget état/commune	20'000.00					
610.4521.2	Participation Gendarmerie décompte année précédente		4'144.00				3'121.00
62	CONTROLE DES HABITANTS	26'207.00	11'579.00	24'000.00	3'000.00	29'823.15	11'437.10
620	CONTROLE DES HABITANTS	26'207.00	11'579.00	24'000.00	3'000.00	29'823.15	11'437.10
620.3011	Traitement	16'792.70		17'000.00		17'936.65	
620.3030	Assurances sociales	1'595.90		1'700.00		1'706.05	
620.3040	Caisse de retraite	2'620.20		2'800.00		2'838.60	
620.3050	Assurances accidents et maladie	486.15		500.00		557.30	
620.3060	Indemnisation/remboursement frais	226.95		500.00		216.00	
620.3187	Emoluments cantonal/fédéral	4'485.10		1'500.00		6'568.55	
620.4310	Emoluments		11'579.00		3'000.00		11'437.10
63	POLICE SANITAIRE	12'694.25		12'000.00		11'500.80	
633	ELIMINATION DECHETS CARNES	12'694.25		12'000.00		11'500.80	
633.3527	Incinération des déchets carnés	12'694.25		12'000.00		11'500.80	
64	SERVICE DES INHUMATIONS	104'165.45	108'900.85	80'900.00	79'400.00	83'327.10	88'817.90
640	SERVICE INTERCOMM. POMPES FUN.	99'492.50	106'240.75	76'200.00	76'200.00	79'279.35	85'558.50
640.3011	Traitement	80'145.05		58'000.00		63'471.85	
640.3030	Assurances sociales	7'031.45		5'500.00		5'393.20	
640.3040	Caisse de retraite	8'776.95		10'000.00		8'156.40	
640.3050	Assurances accidents et maladie	2'512.35		2'200.00		2'257.90	
640.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'026.70		500.00			
640.4520	Particip. des Pompes funèbres		106'240.75		76'200.00		85'558.50
641	INHUMATIONS COMMUNALES	4'672.95	2'660.10	4'700.00	3'200.00	4'047.75	3'259.40
641.3011	Traitement	2'147.95		2'000.00		1'390.30	
641.3030	Assurances sociales	196.15		200.00		151.10	
641.3040	Caisse de retraite	314.45		400.00		215.30	
641.3050	Assurances accidents et maladie	71.35		100.00		63.25	
641.3060	Indemnisation/remboursement frais	1'445.85		1'000.00		1'400.60	
641.3180	Particip. aux services fun.	497.20		1'000.00		827.20	
641.4360	Remboursements de tiers				200.00		150.00
641.4520	Participation PFVJ		2'660.10		3'000.00		3'109.40
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	50'216.40		52'000.00		45'682.30	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	50'216.40		52'000.00		45'682.30	
650.3521	Participation SDIS Vallée de Joux	50'216.40		52'000.00		45'182.30	
650.3903	Imp. Int. : vacances municipal					500.00	
66	PROTECTION CIVILE	16'268.16	665.62	16'500.00		14'578.29	1'434.68
660	PROTECTION CIVILE	16'268.16	665.62	16'500.00		14'578.29	1'434.68
660.3521	Part à l'organ. région. Nord-Vaudois	16'268.16		16'500.00		14'578.29	
660.4521.3	Participation ORPC décompte année précédente		665.62				1'434.68

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	COHESION SOCIALE	1'051'053.00	119'831.30	893'500.00		1'007'435.00	128'422.80
71	SERVICE SOCIAL, COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL	141'912.00	15'156.30	144'500.00		132'121.00	26'790.80
710	SERVICE SOCIAL INTERCOMMUNAL	141'912.00	15'156.30	144'500.00		132'121.00	26'790.80
710.3526	Part. frais déchets	1'245.00		2'000.00		1'601.00	
710.3655	Subvention à institution (AJOVAL)	136'262.00		138'000.00		126'080.00	
710.3655.1	Subvention à institution (FAJE)	4'405.00		4'500.00		4'440.00	
710.4520.2	AJOVAL décompte année précédente		15'156.30				26'790.80
72	PREVOYANCE SOCIALE	909'141.00	104'675.00	749'000.00		875'314.00	101'632.00
720	PREVOYANCE SOCIALE	909'141.00	104'675.00	749'000.00		875'314.00	101'632.00
720.3510	Part. prévisionnelle facture sociale	814'236.00		814'000.00		721'494.00	
720.3510.01	Facture sociale dif. budget état/commune	90'000.00		-70'000.00		140'000.00	
720.3525.1	Part. Centre social régional (CSR)	500.00		500.00		500.00	
720.3525.2	Part. Agence d'assurance sociale (AAS)	4'405.00		4'500.00		13'320.00	
720.4510	Facture sociale, décompte année précédente		104'675.00				98'662.00
720.4520.1	Part. Agence d'assurance sociale décompte année précédente						2'970.00
8	SERVICES INDUSTRIELS	254'702.65	262'202.65	200'000.00	207'500.00	351'587.52	359'087.52
81	SERVICE DES EAUX	254'702.65	254'702.65	200'000.00	200'000.00	351'587.52	351'587.52
810	SERVICE DES EAUX INTER-VILLAGES/COMMUNES					200.00	200.00
810.3521	Part à ValRégIEaux					200.00	
810.4804	Prélèvement réserve réseau eau intervillages/communes						200.00
811	SERVICE DES EAUX LE LIEU/ESSERTS DE RIVES/LES CHARB.	254'702.65	254'702.65	200'000.00	200'000.00	351'387.52	351'387.52
811.3521	Part à ValRégIEaux	254'702.65		200'000.00		351'387.52	
811.4271	Abonnements (compteurs/U.L.)		90'782.50				89'854.90
811.4351	Vente d'eau		163'920.15				164'303.45
811.4362	Facturation pour ValRégIEaux				200'000.00		
811.4804	Prélèvement réserve réseau eau Le Lieu/EdR						97'229.17
82	SERVICE ELECTRIQUE		7'500.00		7'500.00		7'500.00
820	SERVICE ELECTRIQUE		7'500.00		7'500.00		7'500.00
820.4112	Redevance CVE/Lac de Joux		7'500.00		7'500.00		7'500.00

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'263'207.33	255'255.57	1'161'000.00	129'600.00	1'144'297.94	253'854.68
2	FINANCES	1'283'076.40	4'710'724.53	609'000.00	4'235'300.00	1'167'231.74	4'498'717.18
3	DOMAINES ET BATIMENTS	2'493'058.61	2'507'864.28	1'200'810.00	1'038'900.00	1'124'450.83	1'060'820.64
4	TRAVAUX	1'349'111.74	571'962.24	1'345'340.00	439'200.00	1'301'375.75	479'799.95
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	514'286.75		524'700.00		524'895.45	38'306.05
6	POLICE	325'592.26	125'289.47	281'400.00	82'400.00	284'548.64	104'810.68
7	COHESION SOCIALE	1'051'053.00	119'831.30	893'500.00		1'007'435.00	128'422.80
8	SERVICES INDUSTRIELS	254'702.65	262'202.65	200'000.00	207'500.00	351'587.52	359'087.52
	TOTALISATION	8'534'088.74	8'553'130.04	6'215'750.00	6'132'900.00	6'905'822.87	6'923'819.50
	Résultat	19'041.30			82'850.00	17'996.63	
Comptes vus et approuvés lors de la séance du Conseil communal du 20 juin 2023							
Conseil communal du Lieu				Municipalité du Lieu			
	La Présidente	Le Secrétaire		Le Syndic		Le Boursier	
	Caroline Penseyres	Jérémy Golay		Patrick Cotting		Yves Chenaux	

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3001	Traitements/vacations	189'697.35		165'000.00		161'984.05	
3003	Traitements/rapports	17'906.10		12'500.00		12'831.35	
3011	Traitement	812'993.35		776'000.00		772'621.60	
3012	Salaires du personnel occasionnel	8'864.00		8'000.00		4'234.50	
3030	Assurances sociales	96'335.75		89'200.00		88'016.60	
3040	Caisse de retraite	136'951.70		154'500.00		124'465.50	
3050	Assurances accidents et maladie	37'121.90		37'650.00		37'950.10	
3060	Indemnisation/remboursement frais	45'574.30		30'250.00		25'183.30	
3069	Indemnité/salaires non soumis	36'392.75		10'000.00		34'900.85	
3100	Imprimés/fournitures bureau/frais	12'220.75		10'000.00		21'241.40	
3101	Imprimés/fournitures de bureau	6'724.75		8'500.00		6'653.15	
3102.1	Journaux/documentation/annonces	14'299.40		10'000.00		12'236.20	
3110	Achats mob/mat/mach. de bureau	57'944.55		66'500.00		45'743.60	
3120	Chauffage/éclairage/eau/ECA/divers	181'185.86		186'320.00		197'942.26	
3124	Achats: carburants	23'367.70		17'000.00		22'321.65	
3130	Achats fournitures & marchandises	10'970.08		10'700.00		8'907.27	
3134	Achats: march./plantons/arbres	10'913.55		10'000.00		12'816.80	
3137	Impôts et taxes sur les micropolluants	7'434.00		7'500.00		7'596.00	
3140	Entretien stations/réseaux	80'961.62		115'000.00		75'098.71	
3141	Entretien bâtiment	86'462.88		80'000.00		58'122.57	
3141.1	Entretien des orgues			6'000.00			
3141.2	Entretien matériel machines	31'458.31		4'000.00		11'791.39	
3142	Entretien réseau routier	314'327.40		328'000.00		281'972.70	
3142.1	Entretien route augmentation budget					39'460.45	
3142.2	Entretien route Esserts-de-Rive augmentation budget	93'363.72				8'000.00	
3143	Entretien:signal.rout./éclair.publ	82'482.40		80'000.00		81'150.35	
3143.2	Entretien complémentaires selon boucllement 2020	132'684.38					
3145	Entretien des cimetières	3'610.10		15'000.00		325.60	
3146	Entretien forêts/chemins/refuges	82'817.90		90'000.00		40'594.60	
3150	Entretien mobilier/mach. de bureau	36'633.30		34'000.00		27'648.65	
3151	Entretien mobilier/mat.bureau	30'004.20		31'500.00		27'556.45	
3170	Réceptions/manifestations/course	22'497.75		21'000.00		23'624.10	
3180	Frais banques/CCP/honoraires fin./tél./ports	36'075.59		35'000.00		32'336.34	
3181	Frais poste (agence) achat pour revente	7'705.60		5'000.00		3'085.00	
3185	Honoraires/frais d'études	44'990.77		45'000.00		38'909.65	
3186	Primes assur.tiers/choses/RC	19'764.35		22'000.00		19'609.05	
3187	Emoluments	4'485.10		3'500.00		10'392.55	
3188	Transp./Débard./Ecorç./etc. (tiers)	317'554.75		200'000.00		229'838.25	
3189	Déneigement	99'652.24		150'000.00		142'219.05	
3191	REDIP (réduction impôt préalable) TVA	914.60		3'000.00		1'445.40	
3192	Taxes sur véhicules à moteur	7'804.95		10'800.00		9'570.95	
3193	Cotisations à des institutions	37'547.10		37'000.00		35'766.30	
3210	Intérêts des dettes à court terme			500.00			
3220	Intérêts dettes moyen/long terme	3'655.30		10'000.00		3'407.00	
3290	Bonifications d'intérêts	210.68		3'000.00		420.50	
3301	Défalcations	32'469.23		22'000.00		24'526.64	
3311	Amortissements	77'570.00		102'510.00		108'070.00	
3312	Amortissements	72'461.93		100'820.00		138'371.30	
3320	Amort. suppl. patrim. admin.					331'897.15	
3510	Part. prévisionnelle facture sociale	822'605.50		822'500.00		729'930.00	
3510.01	Facture sociale dif. budget état/commune	90'000.00		-70'000.00		150'000.00	
3511.1	Participation Gendarmerie	96'041.00		96'000.00		89'637.00	
3520	Fond pereq. horiz.ETACOM	582'594.00		582'500.00		560'294.00	
3520.01	Fond péréq. dif. budget état/commune	110'000.00		-20'000.00		60'000.00	

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3521	Part organisations région. V.J., Pci et SDIS	454'352.86		408'500.00		547'991.94	
3522	Part au grpt scol.L'Abbaye/Le Lieu	499'088.95		507'200.00		472'558.15	
3523	Part.au Centre sportif V. Joux	182'593.25		180'000.00		167'259.75	
3523.02	Part compl. Centre sportif VJ (4 ans)					16'000.00	
3523.1	Part Val TV	21'804.85		21'000.00		19'226.85	
3525.1	Part. au CSR, dossiers ASV	500.00		500.00		500.00	
3525.2	Part. ACAS	4'405.00		4'500.00		13'320.00	
3526	Ordures mén./verre/papier/encombr.	21'088.95		19'000.00		17'712.98	
3526.2	Déchets divers commune	3'718.76		5'000.00		6'689.42	
3527	Incinération des déchets carnés	12'694.25		12'000.00		11'500.80	
3650.1	Aides & subv. à instit. privées	41'890.55		35'000.00		34'156.15	
3650.11	Aides & subv. à instit. privées augm. budget préavis 03.2008	40'000.00					
3650.12	Aides & subv. COVID					22'263.60	
3650.2	Subsides aux Villages	2'250.00		3'000.00			
3652.1	Particip. à la Salle de Paroisse	2'401.20		5'000.00		2'875.75	
3652.2	Particip. à Paroisse catholique	9'300.00		9'300.00		7'539.00	
3655	Subvention à institution (LAJE)	136'262.00		138'000.00		126'080.00	
3655.1	Subvention à institution (FAJE)	4'405.00		4'500.00		4'440.00	
3657	Subsides bassin No 1 Nord Vaudois-Vallée de Joux	105'254.90		118'500.00		97'776.55	
3658	Aides/subv. à instit. privées	9'902.65		12'000.00		12'020.05	
3658.1	Part abon. téléski V.J.	1'550.00		2'000.00		1'700.00	
3658.2	Subvention à O.T.V.J.	24'714.00		24'700.00		29'714.00	
3658.3	O.T.V.J. part de la taxe de séjour	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
3658.4	Part fonds régional du tourisme	2'851.00		2'400.00		2'640.00	
3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
3803	Attribution fonds de réserve	1'100'000.00					
3805	Droit du Risoud: attrib. à réserve	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
3809.1	Attribution réserve générale					170'000.00	
3814	Attribution réserve épuration (Rénovation STEP Pont/Vallée)	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
3817.1	Attrib. fonds communal du tourisme	2'850.00		2'400.00		2'640.00	
3900	Imputation interne	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
3901	Imputation interne	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
3902	Imputation interne	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
3903	Imputation interne					500.00	
4001	Impôt sur le revenu		1'554'824.32		1'450'000.00		1'401'103.45
4002	Impôt sur la fortune		416'069.39		280'000.00		332'787.05
4003.1	Impôt à la source		57'658.89		30'000.00		64'565.08
4003.2	Impôt des frontaliers		879'860.00		900'000.00		899'203.40
4011	Impôt s/bénéfice personnes morales		277'637.20		100'000.00		236'681.95
4012	Impôt s/capital personnes morales		4'755.05		10'000.00		6'343.10
4020	Impôt foncier		121'166.30		120'000.00		118'973.15
4040	Droits de mutations		92'283.20		50'000.00		36'203.15
4050	Impôt sur successions & donations		40'004.70		3'000.00		107'400.00
4061	Impôt des chiens		6'150.00		7'000.00		6'450.00
4066	Taxes de séjour		28'512.35		24'000.00		26'399.40
4091	Impôt récupéré après défalcatons		4'338.42		5'000.00		9'158.26
4101	Patentes boissons et tabacs		1'139.30		1'000.00		580.85
4112	Redevance CVE/Lac de Joux		7'500.00		7'500.00		7'500.00
4220	Revenus capitaux patrim.financier		111'063.85		110'000.00		111'013.45
4221	Intérêts moratoires		10'031.87		10'000.00		8'916.76
4231	Loyer		122'578.00		120'700.00		113'729.50
4232	Loyers: champs/cabanes/gentiane		12'730.00		13'000.00		12'480.00
4242.1	Ventes parcelles Gare Les Charbonnières		1'100'000.00				
4271	Location		380'841.10		282'000.00		370'055.60

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4271.1	Loyer classes au grpt primaire		38'000.00		38'000.00		38'000.00
4310	Emoluments/permis de construire		46'786.90		15'000.00		30'457.65
4320	Remboursement agence postale		12'678.90		10'000.00		12'205.20
4321	Encaissements poste (agence) revente d'achats		7'034.92		5'000.00		6'827.70
4341	Taxes de raccordement		31'183.50		37'000.00		32'809.05
4342	Taxe d'utilisation		308'370.41		315'000.00		311'858.25
4342.1	Taxe sur les micropolluants		8'203.50		8'500.00		8'640.00
4350	Ventes: gravières/photocopies/verres/divers		44'326.65		45'200.00		42'444.50
4351	Vente d'eau et d'électricité		180'072.46		13'000.00		177'038.49
4355.1	Vente bois de service/grumes		413'094.15		190'000.00		240'336.85
4355.3	Vente bois de feu		29'580.50		35'000.00		28'472.90
4355.4	Vente bois d'énergie (Centrales chauffages)		63'370.60		70'000.00		35'537.00
4360	Remboursements de tiers		88'403.50		59'600.00		118'604.43
4361	Traitement du personnel (re-facturation)		45'192.00		42'000.00		38'192.00
4362	Facturation pour ValRégIEaux				200'000.00		
4411	Part à l'impôt s/gains immobiliers		115'052.60		40'000.00		62'741.80
4412	Part à la taxe CO2		814.80		1'000.00		291.25
4510	Participation/rembt du Canton		212'972.84		85'000.00		194'509.63
4512	Subside du Canton		9'261.80		10'000.00		7'875.20
4518	Part. Canton: salaire du garde		54'029.00		50'000.00		50'029.00
4520	Participation ETACOM et PFVJ		426'314.85		396'700.00		451'017.90
4520.01	Fonds péréq. dif. budget état/commune		-80'000.00		15'000.00		-70'000.00
4520.1	Fonds péréq. décompte année précédente		69'008.00				2'970.00
4520.2	AJOVAL décompte année précédente		15'156.30				26'790.80
4521	Retour/dép. thématique		698'120.00		697'300.00		671'652.00
4521.01	Retour/dép. thématique dif. budget état/commune		-115'000.00		80'000.00		-64'000.00
4521.1	Retour/dép. thématique, décompte année précédente		100'272.00				170'921.00
4521.2	Participation Gendarmerie décompte année précédente		4'144.00				3'121.00
4521.3	Participation ORPC décompte année précédente		665.62				1'434.68
4522	Part du groupement scol.V.Joux		22'000.00		22'000.00		56'306.05
4524	Part. Ecobois sur frais personnel		5'861.25		4'000.00		5'647.50
4525	Part. ValRégIEaux		20'000.00		20'000.00		20'000.00
4650	Indemnités divers		72'351.50		25'000.00		72'787.90
4804	Prélèvement réserve travaux		295'813.55				151'615.62
4805	Prélèvement réserve générale						20'000.00
4809	Prélèvement réserve divers						16'000.00
4817	Prélèvement fonds communal du tourisme		2'850.00		2'400.00		2'640.00
4900	Imputation interne		18'000.00		18'000.00		18'500.00
4901	Imputation interne		40'000.00		40'000.00		40'000.00
4902	Imputation interne		20'000.00		20'000.00		20'000.00

Association scolaire intercommunale de La Vallée (ASIVJ)

Comptes 2022



Comité de direction

Préavis 01/2023

RAPPORT DE GESTION – COMPTES 2022

Monsieur le Président du Conseil intercommunal,
Mesdames et Messieurs les délégués des Municipalités et des Conseils communaux,

Objet du préavis

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, nous avons l'avantage de soumettre à votre examen et à votre approbation le présent rapport de gestion ainsi que les comptes de l'Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux (ASIVJ) arrêtés au 31 décembre 2022.

Le comité de direction (CODIR) est à l'entière disposition des membres de la Commission de Gestion et des Finances, ainsi que de ceux de votre Conseil pour tout renseignement ou éclaircissement complémentaire.

Situation sanitaire

Dès le 17 février 2022, le Conseil fédéral assouplit les normes sanitaires

Etablissement primaire et secondaire de la Vallée de Joux (EPSVJ)

Quelques chiffres-clés de l'année scolaire 2022-2023 (Source : S. Naddeo, octobre 2022)

L'ESPVJ, c'est...

Nombre d'élèves :	
• Enclassés	778
• A domicile	40
• Parapublic	16
• Privé	35
• Scolarisé Hors Vallée de Joux	1

Nombre de classes	41
Nombre d'encadrants avec cours ou activité	77

Rapport de gestion

Conseil intercommunal

Constitution et activité

L'année 2022 se distingue par deux modifications dans la liste des membres:

- Pour la commune de l'Abbaye Mathilde GUHL est remplacée par Marielle TRIPET
- Pour le secrétariat Christine RoCHAT est remplacée par Aristide Tiago-Sokeng.

MEMBRES DU CONSEIL INTERCOMMUNAL ASIVJ - LEGISLATURE 2021-2026	
Fonction ASIVJ	COMMUNE DE L'ABBAYE
membre municipal	PIAZZINI Claude, municipal
municipal suppl.	BERKTOLD Patrick, municipal suppléant
com. de gestion	DESARZENS Steve
scrutateur suppl.	DUCOMMUN Alexandra
com. de gestion	GOLAY Eloïse
Scrutateur	GOLAY Patrice
Membre	TRIPET Marielle
Membre	JOSSEVEL Isabelle
	COMMUNE DU CHENIT
membre municipal	PIGUET Isabelle, municipale
municipal suppl.	VULLIOUD Michel, municipal suppléant
com. de gestion	KUNZ Béatrice
com. de gestion	FERRARI Marc
Président	VAUCHER DE LA CROIX Didier
membre	CADAU Ana
membre	MANGIN Rahma
com. de gestion	REYMOND Stéphane
membre	GUYON Frédéric
scrutateur	LECOULTRE Jean-Luc
membre	ANDRE David
	COMMUNE DU LIEU
membre mun., vice-président	GROSS Julien, municipal
municipal suppl.	BERCIU Gabriel, municipal suppléant
membre	MATHEY-PIERRET Sophie
membre	ROCHAT Mathieu
com. de gestion	PICCININ LOUTAN Sylvia
scrutateur suppl.	MARTIGNIER Claudia
com. de gestion	LESPAGNOL Arthur
membre	VIQUERAT Julien
Secrétaire (hors conseil)	TIAGO-SOKENG Aristide

Le conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2022.

Les objets suivants ont été soumis à ses délibérations :

- 24 mars :
 - Préavis no 01/2022 – rapport de gestion et comptes 2021
 - Préavis no 02/2022 – augmentation du budget 2022
- 22 septembre :
 - Préavis no 03/2022 – budget 2023

Comité de direction (CODIR)

Constitution et activité

La composition du CODIR au 31 décembre 2022 reste inchangée :

- Sylvie Aubert Brühlmann, municipale de la Commune du Lieu (présidente)
- Raffaella Cantone Meylan, municipale de la Commune du Chenit (vice-présidente)
- Carole Harlé-Voutaz, municipale de la Commune de l'Abbaye

Participent pour l'ASIVJ avec voix consultative :

- Astrid Mignot, secrétaire générale de l'ASIVJ (voix consultative)
- Yves Chenaux, boursier de la Commune du Lieu, responsable de la bourse de l'ASIVJ (voix consultative)

Participe pour l'EPS avec voix consultative :

- Stephan Naddeo, directeur de l'Établissement scolaire (voix consultative)

Secrétariat :

- Suite à la professionnalisation du bureau de l'ASIVJ, Christine Rochat ne fonctionne plus en qualité de secrétaire pour l'ASIVJ. Comme déjà évoqué ci-dessus, Christine Rochat a également souhaité mettre un terme à son mandat de secrétaire du Conseil intercommunal.

Les membres du CODIR se sont réunis à 13 reprises dans le courant de l'année, généralement dans la salle de réunion de l'établissement scolaires de Chez-le-Maître.

Les objets traités durant cette année ont été variés :

- Le restaurant Scolaire – changement du chef de cuisine
- Les projets :
 - La Mobilité et la sécurité dans le périmètre scolaire
 - Rencontre avec AJOVAL pour le déménagement de l'UAPE de Chez-Le-Maître à la Cantonnette au Brsass
 - L'École du Futur
 - Le suivi avec le bureau de l'ASIVJ
- Les séances avec le CET – Conseil d'établissement
- L'organisation de la fin de l'année scolaire 2021-2022 (promotions et soirées des enseignantes et enseignants)
- La prise en main des divers dossiers en lien avec l'école.

Le secrétariat général, son activité

Une partie de l'année 2022 a été consacrée à la reprise complète des tâches assurées par le secrétariat de l'EPS. Afin de pouvoir assumer les missions et enjeux dans les meilleures conditions le bureau de l'ASIVJ a été renforcé avec l'arrivée de Marie Barradeau dès le 1^{er} mars 2022 en qualité de support administratif à un taux de 40% puis à 50% dès le 1^{er} juillet.

Marie Barradeau a, dans ses premières tâches, créé un nouveau logo qui a été introduit dans le courant de l'automne.



Le logo a été créé avec les couleurs des 3 communes avec la dent de Vaulion et les enfants qui arrivent à l'école et en ressortent après 11 années de scolarité.

La restructuration de l'équipe du restaurant scolaire a occupé une bonne partie du début de l'été pour finalement avoir une équipe soudée et motivée.

Les promotions pour les élèves de 11VG/VP a été une réussite. Malgré les délais très courts, le secrétariat général a pu les organiser au centre sportif avec un apéro en fin de cérémonie. Malheureusement, les promotions et le cortège avec les petites classes n'ont pas pu être organisés pour des questions sanitaires et des directives arrivées trop tardivement.

Nous avons enfin pu organisé la soirée des enseignantes et enseignants, qui s'est déroulée aux Charbonnières sous la tente mise en place pour le Tour de France. Hamburgers, pizzas et bières ont agrémenté cette soirée sous le signe de la bonne humeur et des retrouvailles pour certaines et certains. A cette occasion, nous avons remercié les collaboratrices et collaborateurs qui ont œuvré pour l'Association. Certaines et certains partent à la retraite, d'autres quittent la Vallée de Joux ou souhaitent donner une nouvelle orientation à leur carrière professionnelle.

Cette année correspond à la première rentrée scolaire assurée par l'ASIVJ dans toutes les tâches qui lui sont attribuées. Un grand merci au secrétariat de l'EPS pour le soutien et l'excellente collaboration qui nous ont permis un bon début d'année scolaire.

Dernière étape programmée, la transmission du dossier des transports géré par le secrétariat de l'EPS a été effectuée comme planifiée en juin 2022. Marie Barradeau a repris cette tâche titanesque avec le soutien de Nicole Meylan secrétaire de Direction de l'EPS. Plus de 400hrs de travail ont été nécessaire pour la création d'une matrice, l'impression des cartes de légitimation, la création d'une base des données des arrêts de bus, les séances avec l'AVJ. La collaboration avec l'UAPE pour la coordination des transports depuis les divers sites scolaires vers la structure « les Flocons d'Or » au Brassus fonctionne bien. Un groupe de travail a été constitué pour travailler sur une optimisation des coûts des transports. Afin de remercier toutes les collaboratrices et collaborateurs un apéritif de Noël a été organisé au mois de décembre ; nous avons eu la chance de pouvoir réunir les patrouilleuses et patrouilleurs, les accueillantes de midi, les accompagnatrices aux devoirs surveillés, le Directeur de l'EPS, le boursier de l'ASIVJ, les membres du CODIR et le personnel du bureau. L'équipe de cuisine sous la direction de Jean Tripet ont enchanté les papilles avec un excellent buffet. Un grand merci à la Commune du Chenit et à la Commune de l'Abbaye pour avoir offert le vin.

Les bâtiments scolaires

- Collège de L'Orient – ouverture d'une 4^{ème} classe
- Collège des Bioux – création d'une classe de dégagement
- Collège de Chez-le-Maître – ouverture d'une salle de classe & déménagement de la salle de musique dans les locaux anciennement occupés par AJOVAL

Les activités parascolaires

Suite aux assouplissements des restrictions sanitaires, en 2022 les enfants de la Vallée de Joux ont eu le plaisir d'effectuer les camps, sorties et activités suivantes :

Cours de ski de piste pour les 3-6P :

- 9 journées sur 12 journées ont peut-être maintenues dans le courant des mois de janvier et février. Les cours se sont déroulés aux téléskis de l'Abbaye, du Brassus et de L'Orient en collaboration avec l'Ecole Suisse de ski. Le nombre d'enfant inscrit est de 243. Sur ce nombre 142 enfants ont pu effectuer 2 journées de ski et 101 enfants une journée, la deuxième journée a malheureusement dû être annulée pour cause de manque de neige.

Camps d'hiver :

- Pour les 9P - camp de ski de fond à Obergesteln au mois de mars.
- Pour les 10P - camp de ski de piste – Grimentz au mois de mars.

Camps d'été :

- Pour les 5P – camp à Romainmôtier au mois de mai et juin.
- Pour les 7P – camp d'été à Ravoire au mois de septembre.
- Pour les 11 P – camp d'été à Leysin au mois de septembre.

Camps organisés tous les 3 ans pour les élèves avec une option :

Les élèves en classe option Italien

- Un séjour au Tessin du 11 au 13 avril 2022 (22 élèves)

Les élèves en classe option Spécifique Mathématique et Physique

- Un séjour au Technorama de Winterthur du 13 au 14 avril 2022 (27 élèves)

Salon des métiers à Lausanne :

- Les enfants des classes de 10VG et 11VG et 11VP se sont rendus au salon des métiers à Lausanne les 15 et 17 novembre.

Parc Jura vaudois :

Les classes de 3-6P ont participé à des sorties accompagnées et organisées en collaboration avec le Parc Jura Vaudois de septembre à novembre :

- 3 sorties sur le thème « Tout un rayon sur l'abeille » à l'Isle.
- 2 sorties sur le thème « La nature par les sens » au Marchairuz.
- 3 sorties sur le thème « Au cœur de la forêt » au Marchairuz.

Prévention routière :

Dans le courant du mois de septembre les enfants des classes de 1-6P ont participé à une matinée sur la prévention routière en classe ou au hangar des pompiers au Sentier sur les thèmes suivants :

- La traversée de la route pour les 1-2P – en classe.
- Le chemin de l'école pour les 3P – en classe.
- Le merle blanc pour les 4P – en extérieur.
- La voiture tonneau pour les 5P – à la caserne des pompiers au Sentier.
- Les signaux routiers pour les 6P – en classe.

Cours de Natation :

Les classes suivantes ont bénéficiés de cours de natation :

- 4 cours ont été organisés dans le courant du mois de décembre pour les 3-4P des collèges des Bioux, du Lieu et du Brassus.
- 3 cours ont été organisés pour les élèves de 5P des collèges des Bioux et du Brassus entre août et septembre.
- 3 cours ont été organisés pour les élèves de 6P des collèges des Bioux et du Brassus entre août et septembre.

Conseil d'Etablissement

Le conseil d'établissement composé de membres du corps enseignant, des délégués des parents, des partenaires qui ont une collaboration régulière avec l'Etablissement et les membres du CODIR de l'ASIVJ a siégé à deux reprises au cours de l'année 2022.

A la demande des représentantes et représentants des parents, une adresse courriel dédiée a été créée depuis le mois de février 2022. Cette demande est motivée afin de pouvoir proposer à tous les parents une adresse générale à laquelle ils peuvent envoyer leurs demandes.

La gestion (traitement des demandes) est assurée par les trois représentants des parents d'élèves. Elle sera transmise aux nouveaux représentants lors de nouvelles élections, démissions, remplacements.

parents@asivj.ch

Les sujets suivants ont été abordés :

- 17 mars :
 - Organiser une séance d'information : comment entretenir son vélo
 - Organiser une séance avec les parents d'élèves et la société Pedibus
 - Soutien pour l'organisation des promotions 2022
- 05 octobre :
 - Soutien pour l'organisation des promotions 2023
 - Retour sur le projet « mobilité et sécurité en périmètre scolaire »
 - Retour suite à la séance d'information réservée aux parents des élèves du 19 mai 2022

Suite au départ fin juin de Mme Catherine Mueller (AJOVAL), représentante des milieux et des organisations concernées par la vie de l'Etablissement, Mme Florence Barbey nouvelle Directrice d'AJOVAL lui a succédé.

Pour clôturer la première année de la nouvelle législature 2021-2026, une soirée récréative a été organisée au chalet du Mollendruz le mercredi 07 décembre.

MEMBRES DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Représentantes des Autorités Communales

CANTONE-MEYLAN Raffaella, Présidente CET

HARLE-VOUTAZ Carole, Vice-présidente CET

AUBERT BRUEHLMANN Sylve, Municipale

Représentants-es des professionnels actifs au sein de l'Etablissement

NADDEO Stephan, Directeur de l'EPS

CHUPIN Valérie, enseignante primaire

SIMOND Frédéric, enseignant secondaire

Représentants-es des milieux et des organisations concernées par la vie de l'Etablissement

AVJ, Jean-Noël BIFRARE

AJOVAL, Florence BARBEY (depuis le 01 juillet 2022)

CENTRE SPORTIF, Delphine TORO

Représentants-es des parents d'élèves qui fréquentent l'Etablissement

KELLER Jan-Matti

MOUQUIN Marie

WENGER Mathieu

Secrétariat

MIGNOT Astrid

Les projets de l'année 2022

Projet « Ecole du Futur – Futur de l'école »

Le groupe de travail au complet s'est réuni les 12 janvier et 11 mars 2022 à l'Hôtel de Ville du Sentier. La visite des établissements scolaires d'Oron-Palézieux et Yverdon-les Bains a été organisée le 02 février 2022. Une séance spéciale concernant le plan d'investissement s'est déroulée le 12 juillet à l'Hôtel de Ville du Sentier. La complexité du dossier a poussé l'ASIVJ à établir un Plan de développement qui sera disponible le premier trimestre 2023.

Projet « Sécurité et mobilité dans le périmètre scolaire »

L'objectif de ce projet est de permettre à nos enfants de se rendre à l'école en toute sécurité. Le projet qui a démarré en 2021 c'est poursuivi tout au long de l'année 2022 pour une mise en application pour la rentrée scolaire d'août 2022.

Le groupe de travail composé de :

Pour le CODIR de l'ASIVJ :

Sylvie Aubert Brühlmann, Présidente du CODIR ASIVJ, Municipale de la Commune du Lieu

Raffaella Cantone-Meylan, Municipale de la Commune du Chenit

Carole Harle-Voutaz, Municipale de la Commune de l'Abbaye

Pour l'EPS :

Stephan Naddeo, Directeur EPS Vallée de Joux

Alexandre Janeiro, Doyen administratif EPS Vallée de Joux

Pour la Commune du Chenit :

Michel Vullioud, Municipal de la Commune du Chenit

Arthur Lespagnol, Ingénieur bureau BTC

Représentant du conseil intercommunal de l'ASIVJ :

Stéphane Reymond

Secrétaire :

Astrid Mignot, Secrétaire générale ASIVJ

Le groupe de travail s'est réuni à 5 reprises entre le 7 mars et le 5 juillet et en décembre pour faire un bilan. La commune du Chenit a mandaté le bureau CITEC pour faire un diagnostic et soumettre des propositions pour sécuriser les abords des sites de Chez-Le-Maître, du Brassus et des Cytises.

Le groupe de travail a discuté des variantes proposées sur tous les sites scolaires et en particulier les trois sites étudiés avec CITEC. Les variantes choisies ont été discutées avec l'AVJ pour vérifier que les nouveaux aménagements pourraient être utilisés par les bus (grands et petits). Des travaux importants ont été entrepris par la Commune du Chenit pour aménager en conséquence les sites de l'Essor-Cytise, de Chez-Le-Maître et du Brassus dès le début des vacances scolaires estivales. La sécurisation des abords du site de l'Orient est englobée dans le projet de réfection routière du Village de l'Orient. Pour les sites de l'EPS des Bioux et du Lieu, il n'y a pas de problèmes majeurs nécessitant une intervention externe pour le moment. Les municipalités ont été informées et consultées sur les réflexions menées.

Un accent particulier a été mis sur la communication des nouvelles règles d'accès à l'école pour chaque site scolaire. Le groupe de travail s'est appuyé sur les compétences de l'entreprise « Plates-bandes » basée à Lausanne. La brochure « Et hop, à l'école ! Les bons réflexes sur le chemin » a été distribuée à tous les enfants qui fréquentent les établissements scolaires de la Vallée de Joux ainsi qu'aux parents avant la rentrée scolaire d'août 2022. Le financement de la brochure a été assuré par les fonds de réserve.

L'accueil des améliorations apportées pour la sécurité des enfants n'a pas toujours été bien compris et accueilli par les adultes. Globalement, après quelques mois d'utilisation, la situation se stabilise. L'engagement par la Commune du Chenit d'un ASP (agent de sécurité publique) depuis le 1^{er} décembre va certainement dissuader les récalcitrants à venir en voiture aux abords des écoles.

Affichage numériques frontaux

L'installation des nouveaux ANF (affichages numériques frontaux) se poursuit selon le programme présenté en 2021.

Suite à une augmentation importante de nouveaux élèves du cycle 2 niveau 7P, une classe supplémentaire a dû être ouverte. Cette nouvelle classe a été équipée d'un affichage numérique frontal (ANF). Le nombre de classes passe à 17 (16 prévus initialement + 1 classe supplémentaire). Malgré une situation économique tendue nous avons obtenu de la part de notre fournisseur pour cet équipement supplémentaire le prix proposé en 2020 de CHF 4'307.00.

- Répartition des équipements pour 2022 par collège :
 - Le Brassus, collège Neuf : 2 classes
 - Les Bioux : 2 classes
 - Chez-le-Maître : 8 classes + 1 suite ouverture d'une salle de cours = total 9 classes
 - Les Cytises : 4 classes
- La troisième et dernière phase de ce projet se présente comme suit :
 - 2023 : solde des 9 classes
 - Chez-le-Maître : 9 classes

Le coût total pour l'installation des 17 classes en 2022 se monte à CHF 71'819.00 (hors TVA) selon la répartition suivante :

- Cycle primaire : CHF 33'056.00
 - 7 installations à CHF 4'307.00
 - 1 installation à CHF 2'907.00 (sans support mural)
- Cycle secondaire : CHF 38'763.00
 - 9 installations à CHF 4'307.00

Accueil parascolaire

UAPE/APEMS/APMi

Une année de changement pour l'unité d'accueil de la Vallée de Joux, puisqu'il a été décidé de déplacer la structure UAPE « Le Chat Botté » située sur le site de Chez-Le-Maître au Brassus et de permettre aux enfants de rejoindre leurs camarades aux Flocons D'or dans le bâtiment de la Cantonnette.

Ce déplacement a été proposé afin de pouvoir offrir un endroit mieux adapté aux besoins des enfants en particulier concernant l'accès aux espaces extérieurs, et répondre aux besoins de locaux à Chez-Le-Maître. Après un préavis, des réunions, des mois de travaux et un déménagement tous gérés par la Commune du Chenit, l'ouverture de la nouvelle structure a pu se faire en août 2022. Après quelques mois d'utilisation, nous pouvons assurer que les enfants sont très heureux, tout comme le personnel AJOVAL. Les transformations du bâtiment ont aussi permis d'augmenter la capacité d'accueil et d'offrir la prestation du matin avec une ouverture de la structure dès 06h30 du matin. Les enfants sont accueillis jusqu'à 18h30.

La fréquentation :

- 97 enfants fréquentent la structure tout au long de la semaine
- Dès 06h30 du matin, la fréquentation moyenne est de 10 enfants
- Pour le repas de midi, la fréquentation moyenne est de 50 enfants
- À partir de 16h00, la fréquentation moyenne est de 47 enfants

Les jours de la semaine les plus sollicités sont les mardis et les jeudis avec plus de 60 enfants pour le repas de midi et 55 pour l'accueil dès 16h00.

La convention pour la confection des repas par le Restaurant Scolaire de l'ASIVJ a été reconduite Les repas sont nouvellement livrés en liaison froide. Le nombre des repas commandés pour la période janvier-décembre 2022 est le suivant :

- 7901 repas pour les enfants contre 6055 en 2021
- 1313 repas pour les adultes contre 974 en 2021

Pour une question d'équipement en véhicule, l'AVJ ne pouvait plus assurer la livraison des repas depuis le Restaurant Scolaire située à Chez-le-Maître vers la Cantonnette. Au vu de cette situation nous avons décidé en commun accord de mettre un terme à notre relation. Depuis la rentrée scolaire d'août, la livraison des repas est assurée par l'entreprise Dougoud du lundi au vendredi.

Restaurant scolaire

Depuis la rentrée scolaire d'août, les repas du Restaurant Scolaire sont confectionnés par notre nouveau Chef Jean Tripet, fort d'une expérience de plus de 30 ans dans la restauration. Habitant de la Vallée de Joux, il a commencé son activité à 80% dès le 15 août 2022. Nous avons assuré la rentrée scolaire avec l'excellente collaboration et le soutien de Sabine Tissot. Les repas ont repris des couleurs, des goûts savoureux et les enfants sont ravis.

Sabine Tissot est retournée sur les bancs d'école en octobre et novembre. Elle a brillamment réussi les examens et obtenu sa licence de cafetière restauratrice. Afin de soutenir notre chef dans ses tâches quotidiennes, Lou Simond a effectué un stage comme commis de cuisine du 14 au 30 novembre. Anouchka Reymond a, quant à elle, repris la gestion des récréations les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Cette organisation nous a permis de gérer dans les meilleures conditions l'absence de Sabine Tissot.

Depuis le mois de décembre, nous avons un stagiaire Gabriel Palaj pour une durée de 3 mois. Le stage se déroule sous la responsabilité de Jean Tripet.

La production annuelle de la cuisine est la suivante :

- 3807 repas servis pour les élèves de l'EPSVJ (2021 : 3414)
- 150 repas servis pour le personnel de l'EPSVJ (2021 : 115)
- 7901 repas servis pour les enfants de l'UAPE (2021 : 6050)
- 1313 repas servis pour le personnel encadrant de l'UAPE (2021 : 974)
- Les ventes de la production pour les récréations s'élèvent quant à elle à CHF 26'103,75 (2021 : CHF 27'183.05)

Accueil des élèves 7-8P & 9-11S à midi

L'année 2022 a débuté avec un allègement des normes COVID-19. Les couverts ainsi que les serviettes sont maintenant en libre-service. La fréquentation moyenne par jour entre janvier et juin était de 26 enfants, elle est passée à une moyenne de 43 enfants entre août et décembre. Pour les activités après le repas, une bonne répartition des enfants a pu se faire entre les 3 activités proposées qui sont le sport, la médiathèque et le café éphémère.

Suite au déménagement de la structure de l'UAPE le Chat Botté au Brassus, nous avons déménagé le café éphémère du préau couvert à l'ancien espace de l'UAPE. Cet espace a été aménagé avec des tables, des chaises, 2 baby-foot, des jeux de sociétés et depuis décembre de 6 poufs. L'endroit est apprécié des enfants où ils peuvent discuter, jouer ou simplement ne rien faire.

Cet espace est partagé avec l'EPS qui y a installé sa nouvelle salle de musique. La cohabitation est excellente.

Au mois de juin et septembre deux collaboratrices ont demandé d'être libérées de leur fonction en qualité d'accueillante. La reconstruction d'une équipe de 4 accueillantes a demandé beaucoup d'effort et de temps. Afin de pallier au manque de personnel et de pouvoir accueillir les enfants dans de bonnes conditions, la secrétaire générale a effectué un remplacement de 3 mois à hauteur de 2 à 4 fois par semaine. L'engagement d'Anouchka Reymond les mardis et jeudis, d'Isabelle Maurric les lundis et mardis et de Juliette Lamercy les lundis ont permis de retrouver un équilibre. L'équipe des accueillantes est maintenant composée de 5 collaboratrices réparties sur les 4 jours de la semaine. La secrétaire générale est toujours à la recherche d'une personne pour assurer les jeudis et les vendredis.

Le renouvellement de l'équipe a eu un impact très positif sur la cohésion de l'équipe.

Devoirs Accompagnés

Les devoirs accompagnés sont organisés de la manière suivante :

- Pour les élèves 4P à 6P sur le site des Cytises.
 - La prestation est proposée le lundi, mardi et jeudi.
 - La durée est de 45 minutes.
 - Le départ d'une titulaire au mois de juin et une forte augmentation des inscriptions nous ont obligé à réorganiser notre structure et réévaluer le but de notre mission. La plupart des enfants que nous accueillons demandent une attention particulière et un suivi constant. Afin de pouvoir assurer dans les meilleures conditions notre prestation, l'équipe des animatrices a été renforcée par l'engagement d'une personne supplémentaire depuis le mois de novembre. L'équipe est composée actuellement de 4 animatrices.
- Pour les élèves 7P et 8P sur le site de Chez-le-Maître.
 - La prestation est proposée le lundi, mardi et jeudi.
 - La durée est de 45 minutes.
 - Suite au départ de la titulaire dans le courant du mois de septembre et dans l'attente de retrouver du personnel qualifié, la prestation a été assurée par la secrétaire générale. C'est avec plaisir que nous avons accueilli une nouvelle animatrice dès le 1^{er} novembre les lundis et mardis. Suite à une forte augmentation des inscriptions, l'équipe des animatrices a été renforcée par l'engagement d'une animatrice supplémentaire depuis le 1^{er} décembre, ceci afin d'assurer la prestation dans sa totalité.

La fréquentation depuis la rentrée scolaire 2022-2023 est la suivante :

- 26 élèves sur le site des Cytises (2021 – 24)
- 16 élèves sur le site de Chez-le-Maître (2021 – 14)

Médiathèque de la Vallée de Joux

Éléments-clés transmis par Léa Cloux (extraits du rapport d'activité 2022)

Usagers (données stables)

- 700 utilisateurs actifs, ayant emprunté au moins 1 document dans l'année écoulée
- 140 nouvelles inscriptions toutes catégories confondues
- 111 renouvellements des abonnements payants

Prêt et fréquentation (en baisse par rapport à 2021)

- Fréquentation horaires publics : 4'136 visiteurs
- Total des prêts : 26'756 prêts

Collections

- 978 nouvelles acquisitions

Ecole

- 119 animations pédagogiques (199 périodes) pour les classes 1 à 11 Harmos
- 7 rencontres du club de lecture 9-11 Harmos
- Exposition Catherine Louis

Manifestions publiques

- Exposition Fake news
- 9 rencontres Né pour lire
- BiblioWeekend – Décrocher la lune
- Journée de la lecture à voix haute
- Biblio'lac : 2 sorties au bord du lac en juillet
- Spectacle Sorcières et sortilèges
- Brico'conte
- Nuit du conte - Métamorphoses

Commentaire

Début d'année 2022 avec un manque de personnel → obligation de fermeture partielle sur les horaires publics en janvier-février, ce qui peut expliquer la baisse de fréquentation et du nombre de prêt par rapport à 2021.

Retour à la normale avec l'engagement d'une stagiaire entre février et juillet, puis deux nouveaux AID dès août.

Patrouilleurs

Vingt patrouilleurs et patrouilleuses adultes sont actifs sur les passages piétons des sites scolaires de la Vallée de Joux (Le Lieu, L'Orient, Les Bioux, Les Cytises et Le Brassus). Après avoir participé à la formation du BPA (bureau de la prévention des accidents), trois nouvelles patrouilleuses adultes ont rejoint l'équipe du site des Cytises/Essor.

Pour le site des Cytises :

- Depuis la rentrée scolaire d'août il a été décidé pour des raisons sécuritaires de ne plus confier cette tâche aux enfants.
- Suite aux nouveaux aménagements les arrêts de bus suivants ont été supprimés
 - Derrière le collège des Cytises
 - Rue GH Piguet
- Le regroupement des arrêts des bus sur le parking de l'Essor nous a demandé de mettre en place une surveillance. Cette nouvelle prestation est assurée par les patrouilleuses.
- Le passage de l'Essor a été renforcé. Deux patrouilleuses assurent les passages.
- Le passage des Tours/Cytises est assuré par une patrouilleuse.

Pour le Site du Brassus :

- En plus des patrouilleurs adultes, six enfants patrouilleurs assurent les passages de 13h15 à 13h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis sous la surveillance de Mireille Rochat enseignante au Brassus.

Nous avons rééquipé les 20 patrouilleurs et patrouilleuses avec des nouveaux gilets et des nouvelles vestes de pluie.

Plusieurs annonces sont parues dans la FAVJ. Nous sommes constamment à la recherche de nouveaux patrouilleurs et patrouilleuses pour tous les sites de la Vallée de Joux. Nous avons déjà reçu la démission d'une personne pour le mois de juin 2023 aux Bioux. Le renforcement des équipes du Lieu et des Bioux est maintenant urgent si nous ne voulons pas supprimer cette prestation dans le futur.

Commentaires aux comptes

Administration générale

Compte 500.3003 Association intercommunale, indemnités et jetons de présence CHF 33'786.25

Le montant prévu dans le budget, soit CHF 28'000.—se basait sur une estimation de 430 heures de travail pour le comité de direction.

Ce dernier a cependant accumulé un nombre conséquent d'heures en 2022 (519 heures) notamment pour :

- L'école du futur,
- Mobilité et sécurité dans le périmètre scolaire,
- Réorganisation du personnel au restaurant scolaire,
- Projet AJOVAL avec le déménagement du Chat Botté aux Brassus,
- Terminer la mise en place du secrétariat général.

Comptes 500.3011 Traitement personnel et cptes de charges 500.3030 à 60 au total CHF 162'951.55

Comme annoncé, le secrétariat général a été renforcé par l'engagement (support administratif) d'une collaboratrice à 40%. La charge de travail nous a fait réévaluer le taux d'activité qui a été augmenté de 10% dès le mois de juillet. Le taux d'activité de la secrétaire générale a passé de 80% à 90% dès le 01 janvier 2022. Les augmentations se justifient par une charge de travail en augmentation suite à la reprise complète des tâches assurées au préalable par le secrétariat de l'EPS. Pour rappel les comptes susmentionnés comportent les salaires, les charges sociales et les remboursement des frais de la secrétaire générale et du support administratif du bureau de l'ASIVJ.

Compte 500.3100 Imprimés et frais de bureau CHF 12'460.45

Le montant prévu dans le budget, soit un montant de CHF 6'000.00 se basait sur une installation du secrétariat simple. Après quelques semaines d'utilisation, il s'est avéré qu'un aménagement avec du mobilier de rangement devait être reconsidéré, tout comme l'acquisition d'un coffre-fort. Ces dépenses n'avaient pas été prévues au budget.

Compte 500.3111 Achat et entretien matériel informatique CHF 15'426.95

Sont comptabilisés ici l'équipement informatique du bureau de l'ASIVJ, suite à l'engagement d'une deuxième collaboratrice, la mise en place avec le support de la société T2I du QR code sur nos factures. Les frais liés au compte 501.3111 du restaurant scolaire ont également été transférés dans ce compte.

Compte 500.3170 Réceptions/manif. /cadeaux CHF 4'247.70

Après deux années sans festivités, le traditionnel souper des enseignantes et enseignants a pu être organisé.

Compte 500.3186 Assur.compl. accidents élèves et RC CHF 7'172.95

Pour rappel une nouvelle assurance de responsabilité civile et une assurance contre les cybers attaques ont été conclues.

Compte 500.3187 Frais promotions CHF 9'537.00

En raison des incertitudes du début de l'année concernant les normes COVID 19, les promotions se sont déroulées encore cette année de façon réduite. Suite aux assouplissements des normes annoncés en mai, il a été décidé d'organiser pour les élèves du cycle secondaire les promotions au Centre Sportif suivi d'un apéritif.

Compte 500.3210 Intérêts débit. /frais c/c CMV CHF 2'200.00

Une partie de la différence entre le budget de CHF 500.00 et le montant des dépenses se justifie par les intérêts négatifs.

Réfectoire**Comptes 501.3011 à 501.3060** Traitement personnel et charges sociales CHF 162'611.25

Le budget a très bien été respecté malgré les changements et l'engagement d'un nouveau chef de cuisine.

Compte 501.3111 Achat et entretien matériel informatique CHF 0.00

Les montants concernant l'achat et l'entretien du matériel informatique sont maintenant comptabilisés dans le compte 500.3111

Compte	501.3189	Achats	marchandise	réfectoire	CHF	84'056.65
---------------	-----------------	--------	-------------	------------	-----	-----------

Comptes 501.4331 et 501.4331.1	Ventes repas réfectoire	CHF	150'796.25
---------------------------------------	-------------------------	-----	------------

Le montant prévu dans le budget pour l'achat de marchandises, soit CHF 70'000.00, se basait sur la moyenne de fréquentation de 2021. Suite aux divers changements opérés au restaurant scolaire (nouveau chef de cuisine), le déménagement de l'UAPE avec une augmentation de la capacité d'accueil, le nombre de repas servis a considérablement augmenté.

- 13419 prestations servies en 2022 contre 10438 en 2021

Cette différence de CHF 14'056.65 en plus sur le budget initial est à mettre en relation avec les produits de la vente qui dépassent de CHF 25'796.25 la somme prévue au budget.

Médiathèque**Compte 502.3522.1** Traitements assistants bibliothécaires CHF 15'910.55

Suite au départ de l'AID, une stagiaire a été engagée pour une période de 6 semaines soit du 1^{er} juin au 15 juillet pour assurer l'ouverture des horaires publiques. Deux AID (agent en information documentaire) juniors ont été engagés à partir de la rentrée scolaire d'août. Mallory Larcines qui occupe un poste à 45% et Aloys Benoit qui occupe un poste à 45%. Une partie de leur temps de travail est consacrée aux activités de la partie publique.

Nous relevons la bonne gestion du budget par Léa Cloux, responsable de la médiathèque.

Enseignement primaire**Compte 511.3161.1** Chenit, locations CHF 434'084.00

Intégration du montant de la location de la nouvelle salle de musique créée dans le local anciennement occupé par l'UAPE. (Déménagement dans le bâtiment de la Cantonnette en août).

Compte 512.3111 Achat matériel informatique CHF 72'710.40

Phase 2 du déploiement de l'éducation numérique par l'installation de 16 ANFs (affichage numérique frontal) dans les collèges suivants :

- Collège des Bioux 2 installations
- Collège de CLM 8 installations pour les classes du cycle primaire
- Collège Neuf au Brassus 2 installations
- Collège des Cytises 4 installations

Comptes 512.3112 Equipement des locaux CHF 264.20

Achat de 3 poufs pour le « Café Ephémère » espace qui accueille les enfants après de repas de midi.

Comptes 513.3011 à 513.3050 Traitement du personnel CHF 105'341.65

Nous avons engagé du personnel pour assurer dans les meilleures conditions les devoirs accompagnés suite à une forte augmentation de la fréquentation sur les sites des Cytises et de Chez-le-Maître.

Comptes 513.3060 Indemnités/remboursement frais CHF 1'497.25

Soutien pour la gestion de la récréation pendant l'absence pour formation de Mme Sabine Tissot. Le remplacement a été assuré par Anouchka Reymond.

Comptes 513.3116 Achat matériel CHF 1'478.50

Renouvellement du matériel de ski de fond. Achat de bâtons de ski, skis de fond et chaussures de 2^{ème} main et fartage des skis de fond. Le tout a été confié au magasin de sports « François Sports » à Bremblens.

Comptes 513.3180 Cours et location de skis de piste CHF 22'231.00

Pour les 9 journées (sur 12) de ski de piste organisées pour les classes 3-6P le coût total de cette activité est ventilé de la façon suivante :

• Téléski des Esserts – L'Orient	CHF	1'427.00
• Téléski des Mollards – le Brassus	CHF	2'382.00
• Téléski du Lac de Joux – L'Abbaye	CHF	323.00
• Location du matériel – OK Sports – L'Abbaye	CHF	2'385.00
• Ecole Suisse de Ski	CHF	16'820.00

Comptes 513 Activités parascolaires, skis et camps CHF 33'605.55

Le coût du camp des classes 5P à Romainmôtier au mois de juin est de CHF 6'681.20 pour 59 enfants. Le coût du camp des classes 7P à Ravoire au mois de septembre est de CHF 10'298.05 pour 62 élèves.

Compte 513.4331.3 Parts parentales devoirs accompagnés CHF 10'883.00

Le montant des coûts pour la prestation des devoirs accompagnés est de CHF 11'411.00. Ceci nous montre que le montant de la part parentale n'est pas suffisant pour couvrir les frais engagés. Le montant de CHF 528.00 manque pour couvrir la prestation dans sa totalité. Le montant de la prestation est fixé à CHF 5.00 par période.

Compte 514 Transports CHF 800'692.85

Les coûts ont été maîtrisés selon le budget fixé à CHF 806'000.00

Comptes 515.3655.1 Unités d'accueil les « Flocons d'Or » CHF 708'000.00 montant provisoire

Les décomptes définitifs ne sont pas encore parvenus à L'ASIVJ, Les sommes reportées sont encore provisoires et sont des estimations.

Suite aux divers aménagements, la nouvelle structure UAPE « Les Flocons d'Or » (Bâtiment de la Cantonnette) a pu répondre positivement aux demandes des parents pour les enfants de 1 à 4P. Le taux d'occupation est en augmentation. Suite au déménagement, les coûts sont regroupés sous l'entité UAPE Les Flocons d'Or.

Enseignement secondaire**Compte 522.3111** Achat matériel informatique CHF 4'638.65

Création d'une salle de cours supplémentaire avec l'installation d'un ANF (affichage numérique frontal).

Compte 522.3112 Equipement des locaux CHF 264.20

Achat de 3 poufs pour le « Café Ephémère » espace qui accueille les enfants après de repas de midi.

Compte 523.3653 Camps d'été et d'hiver – sorties culturelles CHF 60'769.45

Le coût du camp de ski de fond pour les classes 9S à Obergesteln au mois de mars est de CHF 12'020.00 pour 71 élèves.

Le coût du camp de ski de piste à pour les classes de 10S à Grimetz au mois de mars est de CHF 16'293.20 pour 67 élèves.

Le coût du camp d'automne pour les classes de 11S à Leysin au mois de septembre est de CHF 21'393.75 pour 66 élèves.

Compte 524 Transports CHF 189'734.80

Les coûts ont été maîtrisés selon le budget fixé à CHF 200'000.00

Boucllement

Les comptes se bouclent en dessous du budget prévu pour l'année 2022 à hauteur de CHF 4'969'516.09 alors que le budget prévoyait un total de CHF 5'102'009.00 et cela malgré des charges plus importantes dues à la professionnalisation du secrétariat de l'ASIVJ avec l'augmentation du taux d'activité de la secrétaire générale et l'engagement d'un support administratif depuis le mois de mars 2022 pour permettre le rapatriement complet des tâches anciennement assurées par le secrétariat de l'EPS.

La participation des communes se monte à CHF 2'928'286.05 pour l'enseignement primaire et 1'169'512.20 Pour l'enseignement secondaire, soit un total de CHF 4'097'798.25. Le budget prévoyait une participation de CHF 4'231'009.00.

Le montant résultant de la différence entre le budget et les comptes de CHF 133'210.75 reviendra aux 3 communes selon la répartition en vigueur.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le comité de direction prie le Conseil intercommunal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale de la Vallée de Joux (ASIVJ)

- vu le préavis no 01/2023 rapport de gestion et comptes 2022
- ouï le rapport de la Commission de gestion et des finances
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

décide

1. d'approuver la gestion du Comité de direction pour l'année 2022,
2. d'accepter les comptes de l'ASIVJ pour l'année 2022 tels que présentés et d'en donner décharge au comité de direction et au Boursier

Au nom du comité de direction

Sylvie Aubert Brühlmann

Présidente

Astrid Mignot

Secrétaire générale

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	RECAPITULATION GENERALE	4'969'516.09	4'969'516.09	5'102'009.00	5'102'009.00	4'650'418.40	4'650'418.40
50	ADMINISTRATION GENERALE	805'067.59	805'067.59	817'500.00	817'500.00	799'076.95	799'076.95
500	ADMINISTRATION	290'442.70	46'553.75	295'100.00	5'100.00	290'890.85	59'697.20
500.3003	Association intercommunale, indemnités et jetons de présence	33'786.25		28'000.00		41'685.00	
500.3011	Traitement personnel	128'671.85		140'000.00		60'289.50	
500.3012	Traitement dent./médecin scolaire	13'682.15		18'000.00		13'877.25	
500.3030	Assurances sociales	12'037.20		16'000.00		6'363.90	
500.3040	Caisse de retraite	19'502.20		22'000.00		9'947.20	
500.3050	Assurances accidents/perde gain maladie	2'730.30		3'000.00		1'538.35	
500.3060	Indemnités/remboursements frais	1'135.55		2'000.00		434.00	
500.3100	Imprimés et frais de bureau	12'460.45		6'000.00		5'597.90	
500.3100.2	Prévention, santé, médiation	4'290.50		6'000.00		5'638.50	
500.3111	Achat et entretien matériel informatique	15'426.95		8'000.00		14'276.35	
500.3170	Réceptions/manif./cadeaux	4'247.70		8'000.00		2'014.15	
500.3185	Frais de fiduciaire/honoraires	1'561.65		1'600.00		1'701.90	
500.3186	Assur.compl. accidents élèves et RC	7'172.95		5'000.00		7'316.05	
500.3187	Frais promotions	9'537.00		9'000.00		3'700.10	
500.3210	Intérêts débit./frais c/c CMV	2'200.00		500.00		406.95	
500.3522.1	Parts conseil de direction & secrétariat					98'103.75	
500.3522.2	Traitement/frais de la bourse	22'000.00		22'000.00		18'000.00	
500.4221	Intérêts créanciers c/c CMV		94.90		100.00		113.35
500.4319	Remb. et part. frais informatique (Mon Portail)		3'451.00		3'000.00		2'688.00
500.4522	Remboursements divers		43'007.85		2'000.00		56'895.85
501	REFECTOIRE	333'667.39	150'796.25	326'500.00	125'000.00	317'289.30	127'007.15
501.3011	Traitement personnel	132'880.80		135'000.00		81'561.10	
501.3030	Assurances sociales	12'668.30		13'500.00		7'720.80	
501.3040	Caisse de retraite	14'114.50		13'500.00		8'944.00	
501.3050	Assurances accidents/perde gain maladie	2'283.05		3'000.00		1'344.70	
501.3060	Indemnités/remboursements frais	644.60				350.00	
501.3111	Achat et entretien matériel informatique			500.00		6'292.80	
501.3161.7	Location réfectoire	83'000.00		83'000.00		83'000.00	
501.3189	Achats marchandise réfectoire	84'056.65		70'000.00		72'849.10	
501.3189.1	Achats et fourniture non alimentaire pour réfectoire	4'019.49		8'000.00		2'729.95	
501.3522.4	Traitements surveillants réfectoire					13'041.65	
501.3522.5	Traitements personnel cuisine					39'455.20	
501.4331	Ventes repas réfectoire (UAPE et élèves ASIVJ)		149'008.95		125'000.00		127'007.15
501.4331.1	Ventes repas réfectoire (ETVJ et divers)		1'787.30				
502	MEDIATHEQUE	180'957.50	3'522.39	195'900.00	5'000.00	190'896.80	3'897.75
502.3101	Divers et petit matériel	5'875.35		3'300.00		844.65	
502.3102	Achats livres	7'792.80		8'000.00		9'126.00	
502.3161.6	Location bibliothèque	137'600.00		137'600.00		137'600.00	
502.3170	Evénements	2'186.35		3'000.00		2'163.45	
502.3522.1	Traitements assistants bibliothécaires	15'910.55		33'000.00		29'811.90	
502.3522.3	Traitements bibliothécaires	11'592.45		11'000.00		11'350.80	
502.4331.5	Produits de la médiathèque		3'522.39		5'000.00		3'897.75
509	ADMINISTRATION GENERALE		604'195.20		682'400.00		608'474.85
509.4900	Répartition sur primaire et secondaire au prorata des élèves		604'195.20		682'400.00		608'474.85
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	2'960'449.15	2'960'449.15	3'036'384.00	3'036'384.00	2'720'135.10	2'720'135.10
510	ADMINISTRATION PRIMAIRE	440'142.20		497'200.00		453'341.85	
510.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	440'142.20		497'200.00		453'341.85	

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
511	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	761'546.00		761'684.00		738'242.00	
511.3161.1	Le Chenit, locations	434'084.00		434'084.00		422'400.00	
511.3161.11	Villages, locations	5'500.00		5'500.00		380.00	
511.3161.2	L'Abbaye, locations	82'600.00		82'600.00		82'600.00	
511.3161.21	Les Bioux, locations	6'500.00		6'600.00			
511.3161.3	Le Lieu, locations	38'000.00		38'000.00		38'000.00	
511.3161.4	Centre Sportif, locations	158'862.00		158'900.00		158'862.00	
511.3161.5	PPLS, location Le Chenit	36'000.00		36'000.00		36'000.00	
512	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	76'174.60		79'500.00		74'206.90	863.30
512.3111	Achat matériel informatique	72'710.40		70'000.00		72'596.90	
512.3112	Equipement de locaux	264.20		4'000.00			
512.3170	Spectacles, frais de formation	3'200.00		5'500.00		1'610.00	
512.4512.5	Remboursement divers						863.30
513	ACTIVITES PARASCOLAIRES	173'893.50	23'928.50	184'000.00	24'500.00	162'474.00	13'178.00
513.3011	Traitement personnel	105'341.65		102'000.00		101'269.75	
513.3030	Assurances sociales	8'831.55		10'000.00		7'073.45	
513.3050	Assurances accidents/perce gain maladie	58.00		1'000.00		57.35	
513.3060	Indemnités/remboursements frais	1'497.25				271.50	
513.3116	Achat matériel	1'478.50		1'000.00		478.10	
513.3180	Cours et locations de skis	22'231.00		35'000.00		21'574.00	
513.3653	Courses d'école et camps	33'605.55		35'000.00		31'749.85	
513.3662	Patrouilleurs scolaires enfants	850.00					
513.4331.3	Parts parentales devoirs surveillés		10'883.00		15'000.00		10'370.00
513.4512	Participations courses d'écoles et camps		13'045.50		9'000.00		2'720.00
513.4512.5	Remboursement divers				500.00		88.00
514	TRANSPORT DES ELEVES	800'692.85		806'000.00		811'511.25	
514.3188.1	Transports réguliers	785'179.50		790'000.00		797'581.50	
514.3188.2	Transports courses et camps	14'638.05		14'000.00		13'391.25	
514.3188.3	Transports divers	875.30		2'000.00		538.50	
515	UNITES D'ACCUEILS	708'000.00	8'234.60	708'000.00		480'359.10	16'320.75
515.3655.1	Unités d'accueil les Flocons d'Or	708'000.00		708'000.00			
515.3655.2	Part à institution (UAPE)					275'000.00	
515.3655.21	Part à institution (UAPE) déc. année précédente					20'359.10	
515.3655.3	Part à institution (APEMS)					185'000.00	
515.4520.31	Part à institution (APEMS) déc. année précédente						16'320.75
515.4522	Part à unités d'accueil, décompte année précédente		8'234.60				
519	PARTICIPATION DES COMMUNES		2'928'286.05		3'011'884.00		2'689'773.05
519.4522.1	Le Chenit		1'947'187.00		2'002'800.00		1'788'880.00
519.4522.2	L'Abbaye		631'935.00		650'000.00		571'530.00
519.4522.3	Le Lieu		349'164.05		359'084.00		329'363.05
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1'203'999.35	1'203'999.35	1'248'125.00	1'248'125.00	1'131'206.35	1'131'206.35
520	ADMINISTRATION SECONDAIRE	164'053.00		185'200.00		155'133.00	
520.3900	Part à Administration générale au prorata des élèves	164'053.00		185'200.00		155'133.00	
521	BATIMENTS LOCATIONS DIVERSES	768'509.00		768'525.00		750'984.00	
521.3161.1	Le Chenit: classes, locaux	622'925.00		622'925.00		605'400.00	
521.3161.3	Centre sportif: sport de base	87'383.00		87'400.00		87'383.00	
521.3161.4	Centre sportif: sport facult.	58'201.00		58'200.00		58'201.00	
522	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	20'140.50		21'000.00		23'099.05	
522.3066	Indemnités repas élèves RAC	1'520.00		2'500.00		3'800.00	
522.3111	Achat matériel informatique	4'638.65		4'000.00			
522.3112	Equipement de locaux	264.20		4'000.00			
522.3165	Scolarisation élèves hors Vallée	13'717.65		8'500.00		19'299.05	
522.3170	Manifestations, soirées scolaires			2'000.00			

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
523	ACTIVITES PARASCOLAIRES	61'558.45	34'487.15	73'400.00	29'000.00	29'951.15	3'973.20
523.3012	Traitements sport scol. fac.			4'000.00		420.00	
523.3030	Assurances sociales			400.00			
523.3116	Achats mat. sport scol. et facult.	589.00		1'000.00		45.00	
523.3170	Sport et culture	200.00		5'000.00		6'000.00	
523.3653	Camps d'été et d'hiver - sorties culturelles	60'769.45		63'000.00		23'486.15	
523.4510	Participations camps été et hiver - sorties culturelles		34'487.15		25'000.00		3'678.00
523.4512	Part du canton sport fac.				3'000.00		295.20
523.4513	Part du Canton: petit matériel sport fac				500.00		
523.4522	Remboursement divers				500.00		
524	TRANSPORT DES ELEVES	189'738.40		200'000.00		172'039.15	
524.3188.1	Transports réguliers	174'596.15		180'000.00		162'872.55	
524.3188.2	Transports courses et camps	15'068.25		15'000.00		8'286.40	
524.3188.3	Transports divers	74.00		5'000.00		880.20	
529	PARTICIPATION DES COMMUNES		1'169'512.20		1'219'125.00		1'127'233.15
529.4522.1	Le Chenit		782'914.00		816'100.00		764'260.00
529.4522.2	L'Abbaye		237'838.00		247'900.00		220'810.00
529.4522.3	Le Lieu		148'760.20		155'125.00		142'163.15
5	RECAPITULATION GENERALE	4'969'516.09	4'969'516.09	5'102'009.00	5'102'009.00	4'650'418.40	4'650'418.40
	TOTALISATION	4'969'516.09	4'969'516.09	5'102'009.00	5'102'009.00	4'650'418.40	4'650'418.40
	Résultat						
	Association scolaire intercommunale de La Vallée de Joux						
	Comité directeur de l'ASIVJ						
	Le Président D. Vaucher-de-La-Croix Le Secrétaire A. Tiago						
	La Présidente S. Aubert-Brühlmann Le Boursier Y. Chenaux						

Extrait de la convention primaire pour l'année 2022

Communes	Elèves 31.8.21	%	Habitants 01.01.21	%	Moyenne %
Le Chenit	368	66.909%	4600	66.082%	66.496%
L'Abbaye	121	22.000%	1473	21.161%	21.580%
Le Lieu	61	11.091%	888	12.757%	11.924%
Totaux	550	100.000%	6961	100.000%	100.000%

Participation des communes

Total des charges	2'960'449.15
Total des revenus avant participation	-32'163.10
Solde à répartir	2'928'286.05 = SFr. 5'324.16 par élève

Participation de la commune du Chenit	: 66.496%	1'947'187.00 = SFr. 5'291.27 par élève
Participation de la commune de L'Abbaye	: 21.580%	631'935.00 = SFr. 5'222.60 par élève
Participation de la commune du Lieu	: 11.924%	349'164.05 = SFr. 5'724.00 par élève

Total 2'928'286.05

Extrait de la convention secondaire pour 2022

Communes	Elèves 31.8.2021	%	Habitants 01.01.2021	%	Moyenne %
Le Chenit	139	67.805%	4600	66.082%	66.944%
L'Abbaye	40	19.512%	1473	21.161%	20.336%
Le Lieu	26	12.683%	888	12.757%	12.720%
Totaux	205	100.000%	6961	100.000%	100.000%

Participation des communes

Total des charges	1'203'999.35
Total des revenus avant participation	-34'487.15
Solde à répartir	1'169'512.20 = SFr. 5'704.94 par élève

Participation de la commune du Chenit	: 66.944%	782'914.00 = SFr. 5'632.47 par élève
Participation de la commune de L'Abbaye	: 20.336%	237'838.00 = SFr. 5'945.95 par élève
Participation de la commune du Lieu	: 12.720%	148'760.20 = SFr. 5'721.55 par élève

Total 1'169'512.20

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE LA VALLEE DE JOUX

DECOMPTE FINAL POUR LES COMMUNES - ANNEE CIVILE 2022

Décompte provisoire, sous réserve du contrôle fiduciaire et de la commission de gestion

	Le Chenit	L'Abbaye	Le Lieu	Total
Répartition du primaire, selon annexe	1'947'187.00	631'935.00	349'164.05	2'928'286.05
Répartition du secondaire, selon annexe	782'914.00	237'838.00	148'760.20	1'169'512.20
Cumul primaire et secondaire	2'730'101.00	869'773.00	497'924.25	4'097'798.25
Avances, selon annexes	2'803'609.00	883'800.00	506'000.00	4'193'409.00
Solde dû aux communes *	73'508.00	14'027.00	8'075.75	95'610.75
Solde dû par la commune **				

* Sera déduit de votre prochain acompte 2023

** Sera ajouté au prochain acompte 2023

Le Lieu, le 7 février 2023

La Présidente S. Aubert Brühlmann

Le Boursier Y. Chenaux

ValRégisEaux

Comptes 2022

PREAVIS N° 1 – 2023

Objet : COMPTES ET GESTION 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule :

En découvrant les comptes de ce deuxième exercice de notre Association, vous pourrez constater que les charges d'exploitation sont bien maîtrisées.



Durant cet exercice, les membres du Conseil ont eu l'occasion de pouvoir découvrir les différentes infrastructures du réseau de ValRégieEaux, ceci lors de la journée découverte du 14 mai 2022.

Station de filtration du Brassus



Réservoir Chez Joly

Puits de la Pièce au Lieu



Vous pourrez également constater que le chef d'exploitation, appuyé par le Comité de direction, a bien anticipé et géré l'épreuve de la sécheresse.

A la suite de cette épreuve, le Comité directeur a décidé d'adapter le projet du réservoir « Saumont », en le couplant à une station de pompage/filtration dans le lac.

1 INTRODUCTION

L'Association Intercommunale ValRégieEaux a pour but, selon l'article 4 de ses statuts : « de fournir et distribuer l'eau potable et l'eau nécessaire à la lutte contre le feu sur le territoire des Communs membres, conformément à la Loi sur la distribution de l'eau (LDE) ».

Elle a repris les infrastructures de 6 distributeurs, mais seules les 3 communes en sont membres.

2 RAPPORT DE GESTION - Lionel Baruchet, président Codir

1. ValRégieEaux c'est quoi ?

Outre une Association intercommunale, il s'agit de gérer les infrastructures de distribution de l'eau sur la Vallée de Joux, soit :

106 kilomètres de conduites

6 captages et systèmes de traitement, dont une filtration (Le Brassus)

9 réservoirs

2220 raccordements/compteurs

1 fontainier et 1 poste d'assistant (réparti sur 3 personnes)

1 Conseil Intercommunal de 17 membres (+ 6 suppléants)

1 Comité de direction de 3 membres

1 secrétaire

1 boursier

L'appui du bureau technique de la Commune du Chenit.

2. Du point de vue institutionnel, départ du municipal du Chenit, M. Stives Morand, remplacé par M. Jean-Fred Capt, qui a prêté serment devant le bureau du Conseil le 7 décembre 2022.

3. CODIR

Sur l'année 2022, le Comité directeur s'est réuni à 9 reprises.

Les principaux points traités ont porté sur :

- Le renouvellement des concessions (réunion avec la DGE-EAU et l'OFCO le 15.12.22) pour le Puits du Pont, le captage des Charbonnières et le Puits de la Pièce au Lieu ;
- Travaux dans le quartier des Collondès à L'Abbaye (1^{ère} partie) ;
- Travaux à L'Orient (2^{ème} partie) ;
- Finalisation des travaux au Séchey ;
- Finalisation des travaux dans le quartier Sagne-Sauges au Sentier ;
- Mesures de restriction et d'urgence sur la distribution de l'eau ;
- Projet Résalp (approuvé par le Conseil Communal du Chenit le 05.12.22) ;
- Processus de régularisation des immeubles sans compteur sur l'ensemble des communes ;
- Etude de fin de service pour le réservoir Sagne-Vuagnard, Le Pont ;
- Etude pour l'alimentation en eau des alpages des Bioux ;

- Suite PDDE ;
- Etude de captage de l'eau du lac (suite aux mesures estivales avec déploiement de l'armée) ;
- Mesures OSTRAL (pénurie d'électricité).

4. Objets traités par le Conseil Intercommunal :

- Préavis 1-2022 : Comptes et gestion 2021
- Préavis 2-2022 : L'Abbaye - Les Collondès : changement de la conduite d'eau potable et de défense incendie
- Préavis 3-2022 : Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie, village des Charbonnières
 - Ces préavis ont été approuvés en séance le 29.03.22
- Préavis 4-2022 : Modification de l'annexe du Règlement intercommunal sur la distribution de l'eau (art. 17, ch. 15 des statuts)
- Préavis 5-2022 : Budget 2023 de ValRégisEaux (art. 17, ch. 15)
 - Ces préavis ont été approuvés en séance le 27.09.22

5. Point de situation sur les préavis d'investissement en cours :

- Préavis 1-2021 Captages Charbonnières-Le Pont CHF 276'000.- : les travaux sont presque terminés pour Les Charbonnières (pose des barrières). En ce qui concerne Le Pont, le matériel est enfin arrivé, les travaux vont pouvoir être faits dès que l'OFCO nous aura finalisé l'autorisation. Il devrait y avoir un dépassement de l'ordre de CHF 60'000.- ;
- Préavis 2-2021 Remplacement de la conduite d'eau Rue Centrale à L'Orient CHF 1'340'000.- : phase 1 et 3 terminées. On est en dessous des coûts budgétisés. La phase 2 devrait commencer cette année ;
- Préavis 3-2021 Remplacement de la conduite d'eau du quartier des Sauges/Sagne au Sentier CHF 510'000.-. Chantier terminé, vous avez le retour du préavis sur l'annexe n°3 ;
- Préavis 2-2022 : L'Abbaye - Les Collondès CHF 1'390'000.- : travaux exécutés aux 2/3. A ce jour pas de mauvaise surprise ;
- Préavis 3-2022 : Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie, village des Charbonnières CHF 1'600'000.- : les soumissions sont en cours. Nous attendons la délivrance du permis de construire de la centrale de chauffe.

3 RAPPORT D'EXPLOITATION - Loïc Rogenmoser - fontainier

1. Pompages en chiffres

Filtration du Brassus : après filtre à sable, ozonation, filtre à charbon actif et chlore, ce sont **434'850 m3** qui ont été pompés. (2021 = 415'694 m3)

Puits de la Golisse : après traitement UV, ce sont **76'279 m³** qui ont été pompés. (2021 = 51'883 m³)

Source des Bioux : après traitement UV, ce sont **160'622 m³** qui sont partis en gravitaire dans le réseau. (2021 = 182'019 m³)

Puits de la Pièce au Lieu : après traitement UV, ce sont **78'948 m³** qui ont été pompés. (2021 = 105'552 m³)

Source des Charbonnières : après traitement UV, ce sont **68'246 m³** qui ont été pompés dans le réseau. (2021 = 77'600 m³)

Puits du Pont : sans aucun traitement, ce sont **107'316 m³** qui ont été pompés dans le réseau en 2021. (2021 = 119'698 m³)

Total de l'approvisionnement de l'eau : **926'261 m³** en 2022. (2021= 952'446 m³)

Total des M3 facturés aux abonnés : **580'240 m³** en 2022 (source Boursier ValRégieaux) (2021 = 561'426 m³)

La différence entre les m³ pompés et vendus, soit **346'021 m³** (**363'534 m³ en 2021**), est due principalement aux fuites sur le réseau principal et les fuites sur les installations privées. Viennent ensuite les exercices et les interventions du SDIS, les chantiers, le nettoyage des réservoirs, les maisons sans compteur, les voleurs d'eau (personnes qui prennent de l'eau aux bornes hydrantes sans autorisation) ainsi que la mise en service de nouvelles conduites (rinçage) avec aussi les fontaines et les purges du réseau :

Treize fontaines, à environ 8 l/min, ont été branchées sur le réseau 3 mois par an : **13'500 m³/3mois** (2021= 27'000 m³/6mois). Les fontaines ont été fermées le 13.07.2022 à cause de la sécheresse.

Trente bornes hydrantes à purger tous les 2 mois pour éviter les « bras morts » : **486 m³/an**.

Nettoyage des réservoirs : **1000 m³**

Pourcentage estimatif de perte d'eau sur le réseau : **35.7%** en 2022 (38.4% en 2021)

2. Entretien des conduites ValRégieaux

Le réseau des conduites principales de ValRégieaux comprend :

- 59.8 km de conduite en PE
- 44.2 km de conduite en fonte
- 1.5 km de conduite en PVC
- 632 m de conduite en fibrociment

Total du réseau principal : 106 km

En 2022, ce sont **860 m** de conduites PE qui ont été posées ou remplacées lors des chantiers. (2021= 849 m)

Rue Centrale et Fûves à L'Orient : 225 m (34 m en PE 160 et 177 m en PE 200 et 14 m en PE 125)

Route des Collondès à L'Abbaye : 635 m de PE 225

Village du Séchey : tout le village du Séchey est à présent sur la conduite en PE. Les derniers transferts de conduite ont été effectués en début d'année 2022.

3. Entretien vannes réseau et vannes privées

Vannes privées :

- 9 nouvelles vannes ont été posées pour de nouvelles constructions en 2022. (11 en 2021)
- 72 vannes ont été remplacées lors de chantiers ou suite à une fuite sur la conduite privée en 2022. (53 en 2021)

Vannes réseau :

- 5 nouvelles vannes de réseau ont été installées sur le réseau en 2022. (8 en 2021)

4. Fuites d'eau

21 fuites sur des conduites principales ont été réparées par le SDE en 2022, soit 15 après une rupture de conduite, 6 après une recherche de fuites par le système des micros « Ortomat. » (7 en 2021)

9 fuites sur des conduites privées ont été réparées par des appareilleurs en 2022. (10 en 2021)



4 ruptures de conduite, et 5 fuites trouvées après recherche.

L'augmentation considérable des fuites sur le réseau est due à des cassures soudaines suite aux mouvements de terrain avec la sécheresse de l'été. Et aussi par l'efficacité du système de recherche de fuites.



5. Bornes Hydrantes

427 BH appartiennent à ValRégieEaux. (424 en 2021)

98 BH ont été contrôlées par l'entreprise Hinni en 2022. Sur ce contrôle 80% sont en bon état.

30 BH sont purgées tous les 3 mois pour éviter les bras morts du réseau. Il serait judicieux de supprimer ces bras morts, soit en maillant le réseau à plusieurs endroits, soit en faisant un raccordement privé le plus près possible de la borne.

6. Réservoirs

Réservoir du Sentier - Chez Le Christ : vidé et nettoyé en février 2022.

Réservoir du Lieu - Chez Joly : vidé et nettoyé en février 2022.

Réservoir des Mélèzes : RAS. La pompe immergée qui renvoie l'eau des Bioux dans le réseau du Sentier devra être changée prochainement. L'étanchéité du plafond de la cuve d'eau et des deux conduites en fonte qui montent au réservoir sont à surveiller.

Réservoir du Brassus : il devra être remplacé prochainement car il ne respecte plus les normes.

Réservoir de la Gentiane : le chemin d'accès à ce réservoir est très compliqué, ce qui demande chaque année de l'entretien. L'idéal serait de supprimer ce réservoir qui est mal conçu et peu pratique.

Réservoir des Bioux : la nouvelle chambre de captage des sources fonctionne bien. Il est vidé et nettoyé régulièrement.

Réservoir de L'Orient : ce réservoir est toujours hors service par ordre du laboratoire cantonal suite aux manques de zones de protection et aux pâturages qui posent problème.

Réservoir de L'Aouille au Mont-du-Lac : vidé et nettoyé en mars 2021.

Réservoir Sagne-Vuagnard au Pont : **ce réservoir va être mis hors service en 2023 avec l'accord de l'ECA** (une adaptation de la télégestion est nécessaire pour supprimer ce réservoir).

7. Station de traitement et station UV

Filtration du Brassus : nettoyage des cuves d'eau brute une fois par mois ou plus souvent en cas de fortes pluies. Nettoyage et entretien de la station à l'intérieur et l'extérieur. Travaux effectués par des entreprises :

- Le service annuel d'entretien des ozoneurs par la maison Rheno.
- Le service annuel d'entretien de l'électrolyseur de sel par la maison Rheno.
- Le service annuel d'entretien de la filtration par la maison Culligan.

Source des Bioux : service annuel d'entretien de l'UV par la maison Heusser. Nettoyage régulier de la chambre de rassemblement des sources.

Puits de la Golisse : changement de la pompe en août en urgence. La pompe a été beaucoup sollicitée pendant la sécheresse. Service annuel d'entretien de l'UV par la maison Heusser. Nettoyage mensuel du filtre.



Puits de la Pièce au Lieu : le puits était au niveau minimum durant tout l'été suite à la sécheresse. Nous avons dû faire une demande pour prolonger la concession du puits. (En cours d'acceptation). Service annuel d'entretien de l'UV par la maison Heusser.

Source des Charbonnières : travaux de mise en conformité effectué à 90%. Service annuel d'entretien de l'UV par la maison Heusser. Nettoyage régulier du réservoir d'arrivée de la source.



Puits du Pont : les travaux de mise en conformité ont commencé, soit l'échange des 2 pompes avec leur variateur de vitesse. Préparation du câblage pour le futur traitement UV et le turbidimètre. Nous avons fait une demande pour avoir une concession pour le pompage car jusqu'à présent il n'y en avait pas !

Source du Séchey : hors service.

8. Surpresseurs sur le réseau d'eau

Surpresseurs des Grandes Roches : RAS

Surpresseurs du réservoir Chez Joly : RAS (à surveiller car quelques petites fuites dessus)

Surpresseurs de la Frasse : RAS

Surpresseurs Route de Mouthe aux Charbonnières : RAS

Surpresseurs Route du Mollendruz : échange d'un débitmètre DN 80 + câblage

9. Vannes de réduction de pression (CLAYTON)

Le réseau d'eau de ValRégieaux est composé de 8 vannes Clayton vu la différence de pression dans les réseaux existants. En 2022, 4 de ces vannes ont été révisées et contrôlées. Les autres seront faites en 2023.

10. Compteurs d'eau

Une trentaine de lettres ont été envoyées aux propriétaires qui ont de l'eau mais pas de compteur. Jusqu'à maintenant ces propriétaires étaient taxés sous forme de forfait.

Tous les compteurs remplacés ou posés sont équipés du système de relevé à distance qui amène un gain de temps lors du relevé des compteurs en fin d'année.

11. Manuel d'assurance qualité

Le MAQ (Aqua-net) sous format informatique fourni par le bureau RWB est utilisé depuis le milieu de l'année 2014 par la Commune du Chenit. Une mise à jour ValRégieaux est en cours.

Les non-conformités à régler sont les suivantes

- **Source du Brassus** : au captage de la source, vanne guillotine rouillée à changer.
- **Réservoir du Brassus** : construction d'un nouvel ouvrage conforme aux normes actuelles. Réflexion en fonction du PDDE.
- **Source de la Trompette** : zone de protection à définir et créer une STAP UV pour traiter l'eau.
- **Réservoir de la Gentiane** : demande d'un droit de passage pour accéder au réservoir en tout temps.
- **Réservoir des Mélèzes** : étanchéité du toit à refaire.

12. Analyses d'eau du réseau ValRégieaux

51 prélèvements ont été faits dans le cadre des analyses autocontrôle du réseau en 2022. Aucune non-conformité n'a été signalée après traitement.

4 prélèvements inopinés ont aussi été effectués sur le réseau par le laboratoire cantonal avec aucune non-conformité signalée.

13. Sécheresse été 2022 et mesures d'urgence

Suite à la sécheresse historique de l'été 2022, nous avons dû prendre les dispositions suivantes :

25.05.22 Constatation que Le Brassus est à la limite inférieure.

21.06.22 Mise en place d'un suivi plus pointu de l'état de nos ressources - tableau ressources.

12.07.22 Prise de contact avec le chef de l'EMCC pour planification d'éventuelles mesures.

12.07.22 Délestage de l'eau du réseau pour les alpages sur la source de la Lionne (L'Abbaye) : 100 m³/j.

15.07.22 Publication des restrictions d'utilisation de l'eau et fermeture des fontaines sur le réseau.

17.07.22 Le Service de l'Agriculture met en place un pompage dans le lac, géré par la PC, pour alimenter les alpages du Jura (Givrine-Marchairuz).

09.08.22 La sécheresse s'accroît, le Codir valide la recherche d'une solution de pompage dans le lac.



12.08.22 Prise de contact avec le Bat Sauvetage 2 qui a prévu un exercice de transport d'eau le 01.09.22.

18.08.22 Rendez-vous avec le Lt Col Sauty de l'EMCC pour demander l'appui de la PC ou de l'armée.

19.08.22 Séance de coordination avec le Bat Sauv 2 sur la faisabilité d'un transport d'eau du lac au Brassus.

19.08.22 Réception de l'accord de l'EMCC pour

engagement de l'armée, séance de coordination fixée au 24.08.

24.08.22 à 08h00 : rapport coordination - planification.

24.08.22 à 15h00 : engagement du Bat Interv aide en cas de catastrophe pour mise en place du dispositif.

25.08.22 à 17h30 : le dispositif est en place, l'eau du lac est injectée à la source du Brassus.

10.10.22 Démontage du dispositif par le Bat Interv aide en cas de catastrophe.

Quelques chiffres de l'opération :

637 litres de diesel mis dans les véhicules de l'armée.

918 litres de diesel mis dans les 3 pompes.

47.5 heures de fonctionnement pour les 3 pompes.

3'400 m³ pompé du lac à la filtration du Brassus.

310 heures de travail pour les employés communaux.



14. Véhicule

Le Véhicule Nissan 100 % électrique donne entière satisfaction. Il a parcouru **15'549 km** en 2022. (26'105 km au compteur).

15. Autres travaux effectués en 2022

- 2 prélèvements de sources privées.
- Purges du réseau aux bras morts.
- Suivis des rendez-vous de chantiers.

- Surveillance des chantiers.
- Recherche de fuites sur le réseau.
- Relevé de compteurs d'eau suite aux déménagements.
- Entretien intérieur + extérieur des ouvrages.
- Mise à jour des plans en collaboration avec le BTC du Chenit.



L'équipe des techniciens de ValRégIEaux

Le Sentier, le 08 février 2023

Le Chef d'exploitation

Loïc Rogenmoser

4 COMPTES ET BILAN

Bilan :

Nous pouvons apporter les commentaires et précisions suivants :

- Les travaux (compte 9144.04) du remplacement de la conduite Sagnes et Sauges au Sentier (préavis 3.2021) sont terminés. Vous trouverez le retour du préavis en annexe. A savoir que le montant de la participation de l'ECA est parvenu après le bouclement et qu'il sera comptabilisé en 2023.
- Le montant « Fonds de renouvellement réseaux -9281.1 » après l'attribution 2022 est de CHF 1'194'563.37. De ce montant, CHF 700'000.00 sont attribués aux préavis 2.2022 « L'Abbaye les Collondès » et 3.2022 « Remplacement de la conduite d'eau du Village des Charbonnières ».
- 9281.2 Création d'une provision pour renouvellement du véhicule conformément au budget.

Comptes :

Le budget 2022 avait été effectué en fonction de celui de 2021. Les commentaires sont faits principalement par rapport aux comptes 2021.

A signaler que le total des charges de fonctionnement (hors amortissement et attributions aux réserves) pour l'année 2022 est de CHF 1'505'437.44, Il est inférieur de 69'562.56 au budget de 1'575'000.- ; par contre il est supérieur de 87'445.94 au total des charges 2021 (1'417'994.50).

Passons en revue certaines variations de poste :

- 810.3001 : L'augmentation de ce poste peut s'expliquer par les mesures spéciales pour le suivi de nos ressources et de la mise en place des mesures d'urgence, ainsi que par la préparation des divers préavis. A noter que le président a une réunion par semaine avec le responsable d'exploitation et la secrétaire pour traiter les affaires courantes.
- 810.3011 : Les heures effectives faites par le personnel technique du service des eaux de la commune du Chenit sont refacturées à ValRégIEaux. Le nombre d'interventions suite à des fuites impacte directement ce compte. Nous remarquons, de manière générale, une stabilité sur l'année précédente. Ce montant ne contient pas les heures effectuées pour le dispositif « mesure urgente compte 810.3144.4 ».
- 810.3013 : Ce compte est à mettre en lien avec le 810.3080 « frais du personnel administratif » : CHF 25'000.- pour un budget de CHF 30'000.-. En effet, fin 2021, nous avons dû remplacer le travail de secrétariat fait par le Greffe du Chenit par l'engagement de Mme Géraldine Chaudot. L'adaptation a été faite pour le budget 2023.
- 810.3120 : Nous avons, globalement, utilisé plus d'électricité en fonction de la situation liée à la sécheresse subie cette année. La durée de traitement de la filtration du Brassus est passée de 6 à 20 heures par jour.
- 810.3133 : Plus de chloration et l'augmentation des prix expliquent l'augmentation.
- 810.3144.1 : Ce compte est directement influencé par les fuites. D'autres part des travaux n'ayant pas pu être effectués en 2022 ont été provisionnés pour 2023 (bouclage Eaton-Gare Le Lieu et remplacement de la conduite de la rue de l'Orbe au Sentier).
- 810.3144.3 : Un contrat avec la maison VonRoll a été passé pour la location d'Ortomat (détections de fuites) comme prévu au budget.
- 810.3144.4 : Le montant de CHF 25'675.97 couvre les frais liés aux infrastructures mises en place (intendance, carburants, heures du personnel des communes, etc.). L'Armée a envoyé sa facture de prestations directement au Canton de Vaud, via l'EMCC. Son montant est de CHF 673'772.80. Selon confirmation du 23 janvier 2023 de la Division administrative du service de la sécurité civile et militaire, le Canton a demandé une dispense de paiement.
- 810.3151 : Le passage à la QR facture a engendré quelques adaptations de notre programme informatique. Préparation du site internet qui devrait être en ligne cette année.
- 810.3180 : Augmentations des frais, annonces, impression règlement et enveloppes à entête.
- 810.3222 : Renouvellement d'ATF (avance à terme fixe) de taux négatif en positif et reprise des frais d'intérêts de 2021 d'un ancien distributeur d'eau expliquent la hausse. Les taux actuellement sont « nettement » moins avantageux que ces dernières années !
- 810.3802 : La différence entre comptes et budget s'explique par le bénéfice réalisé avant attribution au fonds de réserves et/ou de renouvellements.
- 810.4271 : Nouveaux raccordements et reprises d'infrastructures « sans abonnement ».
- 810.4341 : Reprises d'anciens dossiers et situation de la construction actuelle en augmentation.
- 810.4351 : Après l'annonce des nouveaux tarifs, nous pouvons penser à une baisse de 10% de la consommation par rapport à 2019. Ceci n'est toujours pas le cas. Nous en tiendrons compte pour l'établissement du prochain budget.

5 CONCLUSIONS

A l'issue de ce rapport, le Comité directeur est très satisfait du déroulement de ce deuxième exercice, compte tenu des aléas rencontrés - sécheresse - mesures restrictives - mesures d'urgence - plan Ostral - nombres de fuites. Toutes ces mésaventures ont été traitées de main de maître de la part de l'équipe de terrain. Un grand Bravo et merci à eux.

Du point de vue financier, on constate que malgré la sécheresse, nous avons vendu plus de mètres cubes qu'en 2021 (+ 18'814 m3), alors que nous en avons traités 26'185 de moins.

Grâce à l'achat des Ortomat et la chasse aux non-raccordements, nous avons pu réduire la part de perte de 2.7 % (25'000 m3).

Cela se traduit par une augmentation du produit des ventes à CHF 1'108'932.13 (+43'803.57) et un excédent de recette de CHF 296'059.44, affecté au fonds de renouvellement du réseau.

Cet excédent se justifie par des charges maîtrisées à CHF 1'505'437.44, pour un budget de CHF 1'575'000.- (- CHF 69'562.56) ; des ventes d'eau égales à la consolidation des 6 distributeurs CHF 1'108'932.13, sans la correction de 10 % estimée (CHF 158'932.13) ; du fait que les travaux prévus par préavis ne sont pas encore terminés, il n'y a pas encore d'amortissement sur ces investissements, montant estimé à CHF 180'000.-.

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

Conclusions

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE VALREGIEAUX

Vu le préavis N° 1-2023,
Où le rapport de la Commission d'étude,
Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour,
Vu l'article 17 des Statuts de l'Association Intercommunale *ValRégieEaux*,

Décide :

1. d'approuver la gestion du Comité directeur pour la période 2022 et
2. d'accepter les comptes de l'Association intercommunale ValRégieEaux tels que présentés et d'en donner décharge au Comité directeur et au Boursier.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président
Lionel Baruchet



La Secrétaire
Géraldine Chaudot

Délégués du CODIR :

- Claude Piazzini
- Jean-Fred Capt
- Lionel Baruchet
- Yves Chenaux

Le Sentier, le 16 février 2023

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2022	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2022
91	Actif	12'266'653.03	6'708'042.57	6'195'002.93	12'779'692.67
910	Disponibilités	817'847.48	3'804'116.08	3'757'492.58	864'470.98
9101.1	Banque transitoire BVR		1'850'533.95	1'850'533.95	
9102	Banque c/c	540'071.42	1'953'582.13	1'823'041.62	670'611.93
9102.1	Banque BCV	277'776.06		83'917.01	193'859.05
911	Débiteurs	1'589'810.15	2'038'441.72	2'056'283.10	1'571'968.77
9116	Débiteurs	1'589'810.15	1'842'576.55	1'871'916.25	1'560'470.45
9119	TVA		195'865.17	184'366.85	11'498.32
9119.0	TVA décompte		75'283.32	63'785.00	11'498.32
9119.1	TVA exploitation		55'676.50	55'676.50	
9119.9	TVA investissements		64'905.35	64'905.35	
913	Actifs transitoires	7'627.25	7'650.85	7'627.25	7'650.85
9139	Actifs transitoires	7'627.25	7'650.85	7'627.25	7'650.85
914	Placement du patrimoine administratif	9'851'168.15	857'833.92	373'600.00	10'335'402.07
9144.01	Reprise des réseaux	9'504'953.66		373'600.00	9'131'353.66
9144.02	Mise en conformité puits du Pont et captage Charbonnières	18'941.50	170'773.92		189'715.42
9144.03	Remplacement conduite Rue Centrale-L'Orient	130'282.02	184'375.38		314'657.40
9144.04	Remplacement conduite rues des Sagnes et Sauges au Sentier	196'990.97	147'272.20		344'263.17
9144.05	Remplacement conduite Les Collondès L'Abbaye		331'035.42		331'035.42
9144.06	Rénovation réseau eau Les Charbonnières		24'377.00		24'377.00
915	Prêts et capitaux de dotation	200.00			200.00
9153	Titres et papiers-valeurs	200.00			200.00
92	Passifs	-12'266'653.03	2'013'981.67	2'527'021.31	-12'779'692.67
920	Engagemnets courants	-344'149.10	1'843'119.52	1'903'829.72	-404'859.30
9201	Créanciers	-325'615.10	1'787'855.17	1'857'999.37	-395'759.30
9206	Créanciers Gay G.&S.-STAP des Bioux/99ans (2114)	-9'200.00	100.00		-9'100.00
9207.1	AVS/AC		531.95	531.95	
9209	TVA	-9'334.00	54'632.40	45'298.40	
9209.0	TVA décompte	-9'334.00	9'334.00		
9209.1	TVA exploitation		45'006.90	45'006.90	
9209.2	TVA subventions		291.50	291.50	
922	Emprunts	-11'000'000.00	91'730.00		-10'908'270.00
9221.01	Emprunt Retraites Populaires	-1'000'000.00			-1'000'000.00
9221.02	Emprunt CIP	-2'000'000.00			-2'000'000.00
9221.03	Prêt Commune du Chenit	-700'000.00			-700'000.00
9221.04	Prêt Commune du Chenit	-4'300'000.00			-4'300'000.00
9221.05	Emprunt Raiffeisen	-1'000'000.00	25'050.00		-974'950.00
9221.06	Emprunt BCV	-2'000'000.00	66'680.00		-1'933'320.00
925	Passifs transitoires	-49'000.00	79'132.15	152'132.15	-122'000.00
9258	Compte attente		30'132.15	30'132.15	
9259	Passifs transitoires	-49'000.00	49'000.00	122'000.00	-122'000.00
928	Fonds de réserve	-873'503.93		471'059.44	-1'344'563.37
9281.1	Fonds de renouvellement réseaux	-733'503.93		461'059.44	-1'194'563.37
9281.11	Fonds de renouvellement réseau "Capital"	-100'000.00			-100'000.00
9281.2	Fonds de renouvellement véhicule			10'000.00	-10'000.00
9282.1	Provision pour débiteurs douteux	-40'000.00			-40'000.00
Comptes vus et approuvés lors de la séance du Conseil de ValRégIEaux du 29 mars 2022					
Association intercommunale de ValRégIEaux			Comité directeur de ValRégIEaux		
Le Président : S. Reymond - La Secrétaire : I. Darbellay					
La Président : L. Baruchet - Le Boursier : Y. Chenuax					

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
81	SERVICE DES EAUX	1'801'496.88	1'801'496.88	1'575'000.00	1'575'000.00	1'906'566.26	1'906'566.26
810	SERVICE DES EAUX	1'801'496.88	1'801'496.88	1'575'000.00	1'575'000.00	1'906'566.26	1'906'566.26
810.3001	Traitements/vacations	24'271.25		12'000.00		16'743.75	
810.3011	Traitement du personnel technique	171'317.05		225'000.00		170'115.00	
810.3013	Traitement personnel administratif (secrétaire Codir)	5'635.00				1'015.00	
810.3030	Assurances sociales	481.15				147.65	
810.3050	Assurances accidents et maladie	200.00				40.00	
810.3060	Indemnisation/remboursement frais	500.00		2'000.00		125.00	
810.3080	Frais personnel administratif	25'000.00		30'000.00		28'400.00	
810.3090	Frais de formation			2'000.00			
810.3110	Achat véhicule					42'715.55	
810.3114.1	Achats et entretien compteurs	45'547.08		45'000.00		19'969.10	
810.3114.2	Achats matériel et outillages	3'521.24		10'000.00		6'558.30	
810.3120	Electricité	123'514.60		100'000.00		111'964.26	
810.3133	Chloration	17'840.00		15'000.00		14'230.00	
810.3141	Entretien des bâtiments			10'000.00		9'791.91	
810.3144.1	Entretien du réseau	310'217.64		320'000.00		290'107.01	
810.3144.2	Entretien des hydrantes	9'782.89		10'000.00		12'088.50	
810.3144.3	Contrats de maintenance	20'284.99		22'000.00		10'657.99	
810.3144.4	Mesure urgente, pompage provisoire	25'675.97					
810.3151	Entretien, maintenance informatique	7'753.06		5'000.00		3'551.64	
810.3154	Entretien matériel et outillage	6'210.78		10'000.00		7'732.15	
810.3155	Entretien véhicule, carburant, location	3'171.50		10'000.00		2'526.44	
810.3161	Loyers	19'925.40		24'000.00		19'922.00	
810.3170	Réceptions et manifestations	5'664.34		5'000.00		2'638.47	
810.3180	Téléphones, frais ports, banques et honoraires financier	15'446.95		13'000.00		11'403.21	
810.3185.1	Honoraires et frais d'études	32'091.29		40'000.00		39'821.99	
810.3185.2	Bureau technique	12'320.40		20'000.00		12'183.50	
810.3185.5	Analyse eau	10'787.90		10'000.00		10'953.96	
810.3186	Assurances tiers/RC/ECA/choses	15'977.70		20'000.00		15'884.66	
810.3222	Intérêts des emprunts	77'299.26		100'000.00		51'704.46	
810.3311.1	Amortissement reprise réseau	340'000.00		340'000.00		340'000.00	
810.3801	Attribution fonds de renouvellement véhicules	10'000.00		10'000.00			
810.3802	Attribution fonds de renouvellement réseau	461'059.44		165'000.00		513'574.76	
810.3803	Attribution fonds de renouvellement réseau "capital"					100'000.00	
810.3804	Provision pour débiteurs douteux					40'000.00	
810.4271	Abonnements (U.L. et compteurs)		582'751.80		550'000.00		561'069.90
810.4341	Taxes uniques de raccordement		104'790.00		50'000.00		231'917.50
810.4351	Vente de l'eau		1'108'932.13		950'000.00		1'065'127.56
810.4356	Facturation travaux à tiers		1'178.00		25'000.00		42'107.65
810.4360	Remboursement de tiers		59.45				1'010.30
810.4651	Subside de l'ECA		3'785.50				5'333.35
81	SERVICE DES EAUX	1'801'496.88	1'801'496.88	1'575'000.00	1'575'000.00	1'906'566.26	1'906'566.26
	TOTALISATION	1'801'496.88	1'801'496.88	1'575'000.00	1'575'000.00	1'906'566.26	1'906'566.26
	Résultat						
Comptes vus et approuvés lors de la séance du Conseil de ValRégIEaux du 28 mars 2023							
Association intercommunale de ValRégIEaux				Comité directeur de ValRégIEaux			
Le Président : S. Reymond - La Secrétaire : I. Darbellay							
La Président : L. Baruchet - Le Boursier : Y. Chenaux							

SDIS Vallée de Joux

Comptes 2022

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Récapitulation générale	675'800.42	675'800.42	694'800.00	694'800.00	631'633.83	631'633.83
65	Service Défense Incendie Secours	675'800.42	675'800.42	694'800.00	694'800.00	631'633.83	631'633.83
650	Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)	574'535.47	270'212.15	585'500.00	272'510.00	564'441.13	274'249.30
650.3013	Soldes	322'253.30		338'000.00		320'020.45	
650.3030	AVS	14'237.50		11'000.00		14'317.90	
650.3050	Assurances	2'578.45		2'800.00		2'639.45	
650.3060	Indemnités, rembr. de frais	'634.80		1'000.00		1'519.80	
650.3091	Frais formation du personnel	5'323.05		11'000.00		13'999.30	
650.3093	Frais médicaux	4'013.40		5'500.00		5'378.15	
650.3101	Imprimés	2'547.15		3'000.00		2'693.00	
650.3102	Journaux	1'659.00		2'000.00		1'642.85	
650.3115	Achat de véhicules			10'000.00			
650.3116	Achat de matériel d'équipement	8'677.58		8'000.00		6'835.25	
650.3130	Fournitures de bureau			1'000.00			
650.3154	Entretien du matériel	'850.30		1'500.00		1'502.60	
650.3154.0	Entretien des véhicules	4'974.37		4'500.00		5'191.90	
650.3155	Essence	11'273.05		8'500.00		9'721.70	
650.3161.0	Loyer locaux L'Abbaye	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
650.3161.2	Loyer locaux Le Sentier	48'000.00		48'000.00		48'000.00	
650.3170	Réceptions & manifestations	17'910.94		15'000.00		12'354.72	
650.3181	Frais de timbres	3'547.70		2'500.00		2'048.85	
650.3182	Téléphones	4'092.95		4'200.00		3'857.49	
650.3185	Fiduciaire	1'184.70		1'200.00		1'184.70	
650.3185.0	Secrétariat & Comptabilité	40'559.25		40'500.00		40'173.95	
650.3186	Assurances véhicules	1'852.25		1'500.00		1'934.05	
650.3186.0	Assurances RC et autres	5'235.80		5'800.00		3'910.15	
650.3187	Frais bon usine	17'934.59		24'000.00		20'429.81	
650.3189	Frais divers et tiers	16'570.34		4'000.00		5'745.06	
650.3190	Prestations offertes et dons	3'625.00		6'000.00		4'340.00	
650.3301	Défalcations						
650.3809	Attribution fonds de réserve	10'000.00				10'000.00	
650.4221	Intérêts				'10.00		
650.4356	Facturé à tiers		20'943.10		9'000.00		11'226.00
650.4651	Subside ECA - forfait		190'834.55		205'000.00		200'142.05
650.4651.0	Subside ECA - cours		12'660.00		18'000.00		15'925.00
650.4651.1	Subside ECA - interventions		45'774.50		40'000.00		46'956.25
650.4901	Prestation police (manifestations)				'500.00		
652	Sauvetage Lac	19'317.91	2'687.50	22'000.00	2'000.00	19'643.55	6'162.00
652.3013	Soldes	10'971.25		11'300.00		13'780.00	
652.3116	Achat matériel d'équipement	6'978.96		9'000.00		2'352.50	
652.3120	Chauffage	'967.70		'800.00		'886.05	
652.3141	Entretien du bâtiment			'200.00			
652.3154	Entretien du matériel	'400.00		'500.00		'125.00	
652.3155	Essence			'200.00			
652.3182	Téléphones						
652.3189	Frais de tiers (week-end lac)						
652.3809	Attribution fonds de réserve					2'500.00	
652.4356	Facturé à tiers		2'687.50		2'000.00		6'162.00
653	Bâtiments	62'364.50		59'700.00		32'850.50	
653.3013	Soldes	1'863.00		3'000.00		2'100.00	
653.3116	Achat matériel d'équipement	4'693.25		6'500.00		3'287.35	
653.3120	Chauffage Le Sentier	15'068.70		14'500.00		16'392.80	
653.3120.1	Chauffage L'Abbaye	4'627.10		5'000.00		4'952.50	
653.3133	Produits de nettoyage	'793.35		'700.00		'565.35	
653.3141	Entretien divers	35'319.10		30'000.00		5'552.50	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	19'582.54	19'582.54	27'600.00	27'600.00	14'698.65	14'698.65
654.3013	Soldes	13'075.00		10'000.00		13'185.00	
654.3050	Assurances	'350.00		'400.00		'380.00	
654.3090	Formation responsable			'250.00			
654.3091	Frais de formation du personnel	'300.00		'750.00		'248.00	
654.3101	Imprimés			'200.00			
654.3116	Achat matériel d'équipement	3'711.49		15'000.00		'439.00	
654.3170	Réceptions & manifestations	2'146.05		1'000.00		'446.65	
654.4339	Cotisation		1'140.00		1'100.00		1'270.00
654.4521	Part. des communes JSP		18'442.54		26'500.00		13'428.65
659	Participation des communes		383'318.23		392'690.00		336'523.88
659.4522.0	L'Abbaye		81'113.03		83'096.15		70'814.43
659.4522.1	Le Lieu		48'899.10		50'094.65		43'033.75
659.4522.2	Le Chenit		253'306.10		259'499.20		222'675.70

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Récapitulation générale	675'800.42	675'800.42	694'800.00	694'800.00	631'633.83	631'633.83
65	Service Défense Incendie Secours	675'800.42	675'800.42	694'800.00	694'800.00	631'633.83	631'633.83
650	Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)	574'535.47	270'212.15	585'500.00	272'510.00	564'441.13	274'249.30
652	Sauvetage Lac	19'317.91	2'687.50	22'000.00	2'000.00	19'643.55	6'162.00
653	Bâtiments	62'364.50		59'700.00		32'850.50	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)	19'582.54	19'582.54	27'600.00	27'600.00	14'698.65	14'698.65
659	Participation des communes		383'318.23		392'690.00		336'523.88
6	Récapitulation générale	675'800.42	675'800.42	694'800.00	694'800.00	631'633.83	631'633.83
	TOTALISATION	675'800.42	675'800.42	694'800.00	694'800.00	631'633.83	631'633.83
	Résultat		383'318.23				
	Montant dû pour les soldes - ci-dessous		-348'162.55				info.
	Total à charge des communes		383'318.23				

Compte	Désignation	Bilan au			Bilan au
		01.01.2022	Débit	Crédit	
91	-- Actif --	414'641.42	742'457.34	722'483.51	434'615.25
910	Disponibilité	408'756.79	674'133.57	676'822.98	406'067.38
9101	Compte Postal	408'756.79	674'133.57	676'822.98	406'067.38
911	Débiteurs	5'527.53	59'548.17	40'507.93	24'567.77
9111	Débiteurs divers	5'527.53	59'548.17	40'507.93	24'567.77
913	Actifs transitoires	357.10	8'775.60	5'152.60	3'980.10
9139	Actifs transitoires	357.10	8'775.60	5'152.60	3'980.10
92	-- Passif --	-414'641.42	748'146.82	768'120.65	-434'615.25
920	Engagement courant	-4'171.35	385'176.75	392'465.40	-11'460.00
9200	Créanciers divers	-4'171.35	5'176.75	12'465.40	-11'460.00
9209.0	Commune Abbaye		80'000.00	80'000.00	
9209.1	Commune Lieu		48'000.00	48'000.00	
9209.2	Commune Chenit		252'000.00	252'000.00	
925	Passifs transitoires	-362'970.07	362'970.07	365'655.25	-365'655.25
9259	Passifs transitoires	-362'970.07	362'970.07	365'655.25	-365'655.25
928	Fonds de réserve	-47'500.00		10'000.00	-57'500.00
9280	Fonds réserve Lac + Vhc.	-47'500.00		10'000.00	-57'500.00
	Résultat				

Compte	Désignation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
650	Ensemble du Bataillon (DAP-DPS)						
650.3013	Soldes	322'253.30		338'000.00		320'020.45	
652	Sauvetage Lac						
652.3013	Soldes	10'971.25		11'300.00		13'780.00	
653	Bâtiments						
653.3013	Soldes	1'863.00		3'000.00		2'100.00	
654	Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)						
654.3013	Soldes	13'075.00		10'000.00		13'185.00	
	Total - solde	348'162.55		362'300.00		349'085.45	

